

# Les commissions scolaires locales ne disparaîtront pas, mais elles perdront de leur importance

affirme  
M. Filion

MONTREAL (P.C.). — Les commissions scolaires locales ne disparaîtront pas, mais elles perdront beaucoup de leur importance, a prédit hier M. Gérard Filion, directeur général de la Société générale de financement, lors de l'inauguration de l'école secondaire régionale qui porte son nom à Greenfield Park dans le comté de Chambly.

M. Filion a été en 1957 et les années suivantes l'instigateur de la formation d'une première commission scolaire régionale dans la province.

On ne peut empêcher le progrès, a poursuivi M. Filion, l'on vise désormais à l'équilibre des efforts, à la péréquation. Il a cité l'exemple de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui a soumis un projet d'uniformisation de l'évaluation foncière et de la taxe de la taxe scolaire dans l'île de Montréal. Cette formule, selon M. Filion s'étendra progressivement à toute la province et l'autorité régionale en deviendra plus forte.

Mgr Gérard - A. - Marie Coderre, archevêque de Saint-Jean, a exprimé le vœu qu'un laïc joue désormais dans toutes les écoles secondaires, le rôle de chef de l'apostolat auprès des étudiants, selon l'esprit de Vatican II.

En évoquant l'initiative de M. Filion et de ses collaborateurs, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales et député de Chambly, a noté que les progrès en éducation tendent à mettre fin à une injustice sociale à l'endroit des parents qui ne pouvaient faire instruire leurs enfants faute de moyens et d'écoles. Plusieurs des 1.700 étudiants de l'école Gérard-Filion auraient dû interrompre leurs études si on n'en avait ouvert les portes en septembre.



COLLOQUE DE LA S.S.J.B. — La Société Saint-Jean-Baptiste a tenu, samedi, près de Québec, sa deuxième session d'information nationale. Plusieurs prises de position ont été émises. Environ 300 personnes s'étaient rendues au motel des Laurentides en vue d'entendre les causeries. De gauche à droite: M. Marcel Masse, membres des comités d'orientation provinciaux de la S.S.J.B.; le Dr L.-J. Boulet, président général de la S.S.J.B. de Québec; l'abbé Jean-Paul Tremblay, fondateur des Equipiers de Saint-Michel; M. Alban Coutu, ex-président de la fédération des jeunes chambres de commerce du Québec.

## Colloque de la SSJB

# Le Canada français est mûr pour regarder l'avenir avec fierté

(Par Serge GAGNON)

"Un peuple qui s'est donné des jeunes capables de souffrir pour lui et pour ses intérêts, est en droit de regarder l'avenir avec fierté et avec foi. Le Canada français, au moment où je vous parle, a des fils des hommes jeunes et des jeunes gens qui souffrent pour lui".

Telle a été la déclaration de l'abbé Jean-Paul Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi, qui parlait samedi dans le cadre de la deuxième session d'information nationale, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, au motel des Laurentides. "Devant un Marcel Chaput exténué par son jeune et soutenu par son assurance qu'enfin le Québec va bouger, sans prendre parti ni faire de propagande, je m'incline et je rends mon hommage".

"A un jeune religieux qui, emporté par sa générosité et son impatience, a laissé exploser son talent, et qui pale de l'exil son geste de salut, au cher Frère Untel, sans impatience ni insolence, je rends hommage et j'attends".

A un Jacques Hébert, notre plus bel aventurier, aux prises présentement avec les risques d'une vraie aventure d'homme, et qui souffre pour la justice, sans préjuger ni prendre parti, je dis mon admiration".

"A un jeune ministre, point de mire de la scène politique québécoise et porteur des espoirs les plus décisifs du Canada français; mais surtout à ces gosses de 20 ans qui rongent leurs poings derrière les barreaux, parce qu'ils croient au Canada français, j'exprime mon admiration, je souhaite le courage et je les assure que rien n'est perdu, qu'au contraire, tout est assuré".

L'abbé Tremblay, qui n'est pas séparatiste, disait-il, a exprimé sa foi, sa confiance dans le Canada français. L'abbé Tremblay est d'avis que Québec et le Canada français auront l'autonomie la plus complète. "Québec accèdera à sa pleine souveraineté en raison de sa détermination, de son nouveau dynamisme", disait-il.

nesse, sur la jeunesse même du peuple".

Rôle de la jeunesse

Secon l'abbé Tremblay, les altercations entre les jeunes et les adultes sont inutiles et futiles car elles n'apportent rien de constructif. "Quel tort y a-t-il d'avoir vingt ans ou quarante ans", disait-il ?

Se référant au thème du colloque: "Qui démissionne...? Les jeunes ou les adultes?" l'abbé Tremblay a exprimé l'avis que ni les jeunes ni les adultes ne démissionnent. Le conférencier a préconisé une action concertée, la fusion du dynamisme de la jeunesse avec l'expérience des adultes en vue d'édifier une patrie, un avenir, un Canada français fort.

Après avoir fait l'historique de l'A.C. J.C., mouvement qui selon lui, a contribué à fournir des cadres à la jeunesse canadienne française, l'abbé Tremblay a déploré l'absence des jeunes dans nos mouvements patriotiques.

"Avant la première moitié du siècle, la jeunesse était dans nos mouvements patriotiques, mais aujourd'hui on les retrouve partout sauf dans les domaines nationalistes et patriotiques", a-t-il affirmé.

Selon lui, les jeunes ne consentent plus à s'intéresser à ces questions. Mais il ne faudrait pas croire pour autant que les jeunes sont réfractaires à l'action nationale.

Il a insisté sur le dynamisme de la jeunesse et ses possibilités d'entreprendre une action concertée. D'ailleurs, ce dynamisme de la jeunesse se reflète bien dans le genre d'action qu'ils ont conçu, à savoir les mouvements d'Action catholique, d'action politique, d'action pan-canadienne et internationale, d'action artistique et scientifique.

CRIME

Selon l'abbé Tremblay, la société porte une lourde responsabilité vis-à-vis des jeunes. La société néglige d'organiser la jeunesse. Pour cette raison, on assiste à la formation de "gangs" sous le signe du crime et du vice. "Quand nous en aurons assez des caquards, on consentira à faire quelque chose", dit-il. "Il est plus économique pour la société d'investir de l'argent dans des organisations de jeunesse, car il en coûte \$5.000, par année à cette société, pour chaque jeune en prison".

Autres informations en page 8

**Vente record de Bougies du Carnaval. Un ancien combattant gagne le prix de \$10,000.**  
Texte et photos en page 7



CONFERENCIER D'HONNEUR — M. Jean Lesage, premier ministre, était le conférencier d'honneur au dîner annuel du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada. Cette réception a eu lieu samedi au Château Frontenac. Sur la photo, on voit, de gauche à droite, M. Jean Lesage, le Dr G.-M. Brown, président du Collège, le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé, et le Dr Jacques Turcot, de Québec, vice-président de la section de chirurgie du Collège. (Photo Marcel Laforce)

M. Lesage :

## La province doit avoir plus de revenus fiscaux

Par Jean Martel

"Nous croyons que le véritable respect de l'autonomie des provinces implique qu'elles soient en possession des leviers qui leur rendront capables d'être efficaces dans les domaines de leur juridiction. C'est une condition essentielle du succès des entreprises provinciales qui sont devenues nécessaires à cause de l'ampleur de la tâche qui doit être accomplie".

C'est ainsi que M. Lesage, premier ministre du Québec, a expliqué, samedi, l'attitude de son gouvernement lors de la dernière conférence fédérale-provinciale. M. Lesage s'adressait aux congressistes du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada qui se sont réunis à Québec du 16 au 18 janvier.

Depuis quelques années, la Province de Québec est devenue consciente de ce qu'elle est et surtout de ce qu'elle peut devenir. "Aussi son désir de s'affirmer est-il plus fort que jamais, et elle doit exercer tous les pouvoirs que la Constitution du pays lui a donnés. C'est pourquoi elle est plus sensible à toute activité du gouvernement fédéral dans le champ d'action provincial".

D'autre part, la Province de Québec a adopté une attitude ferme lors de la dernière conférence fédérale-provinciale parce qu'elle croit, avec les autres provinces, qu'elle peut apporter une importante contribution à la solution des problèmes, tels ceux du développement régional.

RESSOURCES FISCALES

Cependant, a ajouté M. Lesage, sans les ressources fiscales nécessaires, la Province ne peut agir dans les domaines que lui concède la Constitution du Canada. Il est difficile à la Province de sortir, dans ces condi-

tions, de la position passive dans laquelle elle se trouve.

Or, "le Québec refuse aujourd'hui cette passivité".

Relations fédérales-provinciales

"Nous nous opposons fortement, aujourd'hui, au gouvernement fédéral à chaque fois que nous considérons qu'il pénètre dans les domaines qui, selon notre opinion, sont de juridiction provinciale. Le Québec voit le danger qu'il y aurait de perdre des garanties qui devraient demeurer dans le système fédéral sous lequel il a accepté de vivre en 1867".

La population de la province a peur qu'il y ait des changements unilatéraux, c'est-à-dire effectués seulement par le gouvernement d'Ottawa. "Nous

pourrions alors nous trouver dans une situation imprévisible en 1867 et qui serait inacceptable".

"C'est pourquoi, a ajouté le premier ministre, nous devons être constamment vigilants. Personne ne croit que telle mesure — l'aide aux municipalités, la caisse de retraite, l'aide fédérale aux écoles techniques, par exemple — peut, en elle-même, amener l'assimilation des Canadiens français par les Canadiens Anglais. Nous ne croyons pas, non plus, que telle mesure prise individuellement, peut menacer notre héritage culturel".

"Cependant, nous devons nous opposer catégoriquement à toute activité fédérale, quelle qu'elle soit, qui réduit ou tend à réduire le champ de la juridiction provinciale. Nous ne pouvons absolument pas, même s'il s'agit d'une question qui paraît secondaire, demeurer passifs devant une initiative d'Ottawa, qui, d'après nous, serait au détriment de l'exercice des pouvoirs provinciaux".

### CONDITION

M. Lesage a déclaré que le gouvernement du Québec ne défend pas l'autonomie provinciale parce qu'il s'agit d'une question de principe, mais plutôt parce que l'autonomie est une condition essentielle de l'affirmation des Canadiens français comme peuple.

## La terre a tremblé dans l'île de Formose

104 morts; 452 blessés

TAIPEH. (Reuter - P.A.) — Selon les dernières informations reçues à Taipei, le bilan des victimes du tremblement de terre qui a frappé Taiwan dans la nuit de samedi est de 104 morts et de 452 blessés.

Plus de 900 maisons ont été détruites et 1,800 autres se sont effondrées en partie, dans les villes de Chiayi et de Tainan situées dans le centre et dans le sud de Taiwan.

De plus, à Chiayi, une douzaine d'incendies consécutifs au tremblement de terre ont détruit 180 habitations.

C. K. Yen, premier ministre de Taiwan, a ordonné immédiatement qu'on remette en état les régions sinistrées dans le sud de Formose où le tremblement de terre a été le plus violent qu'on ait enregistré depuis celui du 17 décembre 1941 qui a causé 358 morts.

A Taipei même, ville de plus de 1,000,000 d'habitants, des immeubles ont été touchés, mais on ne rapporte ni morts ni blessés et aucun dégât important.

Aucun étranger n'aurait été blessé par cette secousse.

# Rentré de Paris hier, M. Pearson partira demain pour Washington

OTTAWA (P.C.). — Le premier ministre Pearson est rentré dimanche soir d'une visite officielle à la France, visite qui lui permettra désormais de jouer un rôle important dans les relations entre la France et les Etats-Unis.

Il partira mardi pour Washington où les deux points capitaux de ses conversations avec le président de Gaulle constitueront le gros atout de ses entretiens avec le président Johnson.

L'un d'eux repose sur l'intention de la France de reconnaître diplomatiquement la Chine communiste, geste qu'ont constamment combattu les Etats-Unis.

De Gaulle a discuté du projet de la France à ce propos avec M. Pearson au cours de leurs deux rencontres à Paris, apparemment dans l'espoir que la longue expérience diplomatique

de M. Pearson lui servira à interpréter auprès de M. Johnson la décision française.

C'est peut-être dans le but que certaines manières de voir de la France soient portées à la connaissance de M. Johnson par un observateur indépendant, que la nouvelle des intentions de la France fut publiée juste au moment où M. Pearson était sur le point de quitter Paris, vendredi.

Conférence à Ottawa?

Les conversations Johnson-Pearson, mercredi, pourraient influencer sur le second point décollant des entretiens entre de Gaulle et M. Pearson. C'est la question d'une rencontre entre M. Johnson et de Gaulle, leur première depuis l'assassinat du Président Kennedy qui reporta sur les épaules de M. Johnson la responsabilité de la politique étrangère américaine. On croit savoir qu'il n'est pas

hors de probabilité que M. Pearson invite le Président Johnson et de Gaulle à se rencontrer à Ottawa, à la suite de la visite à Mexico du Président de la France.

On avait déjà pris certaines initiatives, avant le voyage à Paris de M. Pearson, pour que M. Johnson s'abouche avec de Gaulle après la visite de celui-ci au Mexique. Mais M. Johnson refusa de quitter les Etats-Unis à ce moment.

Toutefois, M. Pearson peut apporter à M. Johnson de nouveaux motifs de revenir sur sa décision. Il fera rapport à M. Johnson, à la demande de de Gaulle, des questions discutées au cours des entretiens franco-canadiens de Paris.

Favorablement impressionné M. Pearson a déclaré à une conférence de presse donnée à Paris à l'issue de ses deux entretiens de mercredi et de jeudi

avec de Gaulle qu'il en sortait avec une impression bien différente du Président de la France que celle à laquelle il s'attendait.

Pendant que les Etats-Unis et la Russie bénéficient d'un dégel de leurs relations, les observateurs parisiens affirment que de Gaulle tient à continuer de faire pression sur la Russie tout en s'abstenant de faire grise mine devant les efforts de la Russie pour améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest. La reconnaissance de la Chine communiste par la France s'intègre à cette politique tendant à accroître la mésentente entre la Russie et son puissant voisin asiatique.

Simultanément la France cherche évidemment à restaurer en partie la grande influence qu'elle exerçait jadis dans le sud-est de l'Asie. La reconnaissance de la Chine communiste pourrait amener la Chine

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD



CHOIX DE QUATRE CHARMANTES DUCHESSES. — Le Festival de St-David dont le but est de recueillir des fonds pour l'OTJ, vient de faire le choix des quatre duchesses qui se feront une lutte amicale pour le choix d'une reine.

2.000 TEMOINS D'UNE COURSE SPORTIVE. — La course de chevaux organisée dans le duché de Lévis par la section Guillaume Couture dans le cadre des activités du Carnaval de Québec a obtenu un grand succès.

L'ESPRIT DU FESTIVAL NE CONTRECARRÉ PAS LES CELEBRATIONS DU CARNAVAL

Le souper paroissial organisé par le festival du Christ-Roi a obtenu hier un succès sans précédent puisque la salle du couvent du Christ-Roi était remplie à pleine capacité malgré toutes les attractions offertes ailleurs durant cette période de festivités.

La duchesse de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, président du festival 1964, a déclaré que lors que la formule du festival fut choisie, les dirigeants n'ont fait preuve d'aucune animosité.

Le repondait aux besoins financiers de l'OTJ. L'esprit qui prévalait au moment du choix de la formule se maintient encore et les dirigeants du carnaval n'ont pas à craindre que nous essayions de contrecarrer leur travail, dit-il.

Le chanoine C.-E. Blais, pour sa part, a déclaré qu'il a demandé de continuer le festival malgré les sacrifices que doivent s'imposer ceux qui l'organisent.

Un magnifique programme récréatif s'est continué tard dans la soirée entrecoupé de la chanson du festival, sur un air bien connu.

Festival Christ-Roi Festival. Oui chez nous c'est tout un festival. On est gai, on s'amuse et l'on danse. Soyons tous au pas de la cadence.

Une rue pour le Train du Carnaval

Toute la population est priée de noter que la voie ouverte pour le carnaval entre les rues

Champagnat Lévis et Champagnat Lauzon, l'est pour l'usage exclusif du Petit Train du Carnaval et autres manifestations carnavalesques.

l'oeil ouvert, et le bon, pour surveiller cette route et qui-quoque empruntera cette voie sans droit, devra en subir les conséquences.

On est gai, on s'amuse et l'on danse. Soyons tous au pas de la cadence.

Mme Rod. Chouinard décédée à 31 ans

Le 18 janvier 1964, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 31 ans, est décédée Hélène Moreau, épouse de Rodrigue Chouinard, demeurant 112 Fraser, Bienville.

Elle laisse son époux, ses enfants, Denis et Sylvie Chouinard; son père et sa mère, M. et Mme Ernest Moreau, Bienville; ses beaux-parents, M. et Mme Lévi Chouinard, Bienville; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, René, Marcel, Claudette, Pierrette, Anna Moreau, Bienville; Ida, Françoise, Huguette, Monique, Claudette, Chouinard, Bienville; plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

Service, mercredi, à 9 hres. Départ du salon funéraire Gilbert et Turgeon, 9, rue Commercial, Bienville, à 8.45 hres pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

Activités du Carnaval

LUNDI, 20 JANVIER 7H.30 P.M. PLACE D'AUBIGNY Soirée des employés du Mou-

vement Desjardins. Patinage - Glissades - Visite des monuments - Promenade en petit train - Cabane à sucre, etc.

Réunion du Cercle Ste-Jeanne d'Arc

La réunion mensuelle du Cercle Ste-Jeanne d'Arc de Lauzon aura lieu au sous-sol de l'église St-Joseph, mardi 21 janvier, à 8 heures p.m. Des allocutions seront prononcées par le président, M. Lucien Lizotte et l'aumônier, M. l'abbé Maurice Beauchemin. Le programme comportera une initiation, de la musique, une conférence-éclair.

Visites en carquoies

Deux carquoies sont mises gratuitement à la disposition des personnes intéressées à visiter les monuments et autres attractions carnavalesques à la place Guillaume Couture de Lauzon. D'une capacité de

6 ou 7 personnes chacune, ces carquoies sont à la disposition des groupes qui en feront la demande en s'adressant à M. Raymond Guay, tel. : 837-2763. C'est une autre initiative prise par la section Guillaume Couture du Duché de Lévis.

Constructions dans la Cité de Lauzon

Voici le rapport annuel four-

ni par M. Roland Marcoux, inspecteur des bâtiments aux administrateurs de la cité de Lau-

zon, pour l'an 1963. Construction pour la cité de Lauzon Janvier à décembre 1963

Construction nouvelles (bungalows) 49, \$561,080; constructions diverses (plusieurs logements), 2, \$31,500; réparations, transformations, domiciliaires, 178, \$185,020; construction nouvelle (industrie), 1, \$100,000; réparations de postes de commerce, 11, \$22,175; réparations aux institutions, 2, \$5,238; constructions diverses (garages, abris temp., etc.), 162, \$40,785; constructions, réparations de chalets, 6, \$7,050; construction d'une annexe à grange (agriculture), 1, \$1,000; déménagement de garage, 3, \$300; installations de piscines extérieures, 2, \$1,500.

Grand total: 417, \$955,648. Les mutations (terrains et immeubles) se chiffrent à: 150.

AVIS

aux résidents de LEVIS - LAUZON

et la bonlieux

Pour toutes NOUVELLES

à publier dans L'ACTION

S.V.P. communiquer avec

M. J.-L.-M. VERRET

6 rue Magloire - Lauzon

Tel. : 827-4152

M. J.-Alphonse Rochette est décédé à 73 ans

M. J.-Alphonse Rochette, Rochette, comptable au Mont-real Trust à Québec, et époux de Mme Albertine Toussaint, est décédé subitement à l'église de St-Romuald le 18 janvier à l'âge de 73 ans et 4 mois.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de Claude Marcoux, Enr., 96 de la Fabrique à St-Romuald.

M. J.-Alphonse Rochette, fut pendant 25 ans président de la Commission Scolaire de St-Romuald d'Échemin, et 5 autres années membre du Conseil de cette même Commission, reçu la médaille de Mérite scolaire décernée par la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques de la province de Québec, fut directeur de l'Association des Commissions Scolaires pendant 8 ans, ainsi que pendant 15 ans, il fut membre du conseil de la ville de St-Romuald.



M. Jean-Paul Laroche, décédé à 33 ans

Le 18 janvier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Jean-Paul Laroche, époux de dame Gisèle Labrecque, demeurant 247A, Wolfe, Bienville.

Il laisse outre son épouse, une fille, Micheline Labrecque, de Bienville; son père et sa mère, M. et Mme Laureat Labrecque, de Québec; ses beaux-parents, M. et Mme Alfred Labrecque, de Ville Guay, Beau-front; ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, MM. et Mmes Jean-Marie Laroche, Ville Guay, Jean-Marc Laroche, MM. Jean-Claude Laroche, Jean-Charles Laroche, Québec, MM. et Mmes Rosaire Beaulieu, St-Émile, Raymond Labrecque, Paul-Henri Labrecque, Édouard Gagnon, Québec, Mlle Lise, Nicole et Diane Laroche, Québec, MM. et Mmes Jean-Marie Laroche, St-Thérèse de Québec, Gérard Labrecque, Ville Guay, André Labrecque, Lauzon, M. Maurice Labrecque; plusieurs cousins, cousines.

Service mercredi, à 10 hres. Départ du salon funéraire Gilbert et Turgeon, 9, rue Commercial, Bienville, à 8.45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière St-Charles à Québec.

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouvez ci-inclus 3 pour mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom \_\_\_\_\_ Comté \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Endroits desservis par porteurs

Table with 4 columns: 1 mois (\$1.35), 3 mois (\$4.00), 6 mois (\$7.00), 12 mois (\$13.00)

Abonnement à la semaine par porteurs .30 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE 3 mois \$3.00 — 6 mois \$5.25 — 12 mois \$10.00

AUX ÉTATS-UNIS 12 mois — \$25.00 Hebdomadaire, partout au Canada (Journal de jeun's sans supplément) \$5.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1227, Québec, ou signalez: 522-4771

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTÔME



PHILOMÈNE





### Double rétractation

Dans notre chronique de mercredi, 8 janvier, sous le titre "Devenez parrain d'une revue française", nous invitons les lecteurs de "l'Action" à participer à un concours de noms de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour baptiser une nouvelle publication de cette compagnie.

Il convient d'abord de souligner que le concours ne s'adresse qu'au personnel de la Bell, et non au public en général. Il est donc inutile d'envoyer des suggestions de noms, si on n'est pas standardiste, électricien, ou au service de la compagnie, même si la Bell vous rend bien service!

Il ne s'agit pas enfin de baptiser "Le Journal Bell" qui a commencé à paraître au début du mois et qui est l'équivalent français de "Bell News", mais de trouver un nom pour un magazine français qui commencera à paraître en avril ou mai prochain et qui sera l'équivalent du "Blue Bell", autre publication de la compagnie Bell.

Nous nous excusons du quiproquo auprès de la compagnie et des lecteurs qui auraient déjà suggéré des noms pour le concours Bell. L'erreur est venue du fait que nous avons confondu "Bell News" avec "Blue Bell", "Le Journal Bell", correspondant du "Bell News", n'en était qu'à son premier numéro, un concours pour lui trouver un autre nom demeurerait dans les limites du possible?

### Pénurie de chambres pour le Carnaval?



En dépit des efforts considérables déployés par les organisateurs du 10e Carnaval de Québec pour loger les milliers de visiteurs qui vont participer aux principales manifestations de notre carnaval d'hiver, il semble que des centaines de personnes vont se trouver dans le chemin quand ils descendront des trains ou des autobus au cours des prochaines semaines.

Il n'est pas de dire que toutes les chambres disponibles dans les hôtels sont déjà toutes réservées, et que dans les maisons privées, l'offre n'est pas suffisante pour la demande. Certains visiteurs ne se soucieraient pas trop de cet état de choses, espérant qu'à la dernière minute, ils seront peut-être mieux servis que les clients des hôtels? L'hospitalité des Québécois n'a pas de bornes, mais de la à croire que le premier visiteur imprévoyant sera traité comme un marquis, il y a une marge!

### Les plantes ne peuvent "perdre le nord"!

Des savants viennent de découvrir que des semences poussaient plus vite lorsqu'elles étaient placées dans la terre avec leur grand axe et l'extrémité portant l'embryon orientés vers le pôle magnétique. Les plantes sauraient donc ainsi que le soleil se lève à l'est?

Cet exemple expliquerait pourquoi certaines personnes également ne dorment bien que face au pôle magnétique, c'est-à-dire les pieds à l'ouest et la tête à l'est, de sorte que le corps suit le même sens que la terre dans sa révolution autour du soleil.

La chaleur, la lumière et le soleil ont des effets qui ne sont toujours les mêmes pour toutes les plantes. L'influence magnétique, si on la soupçonnait, n'avait pas encore été démontrée scientifiquement. Les récentes découvertes en ce qui concerne les graines de semences, feraient ressortir l'importance de l'orientation des maisons, des chambres à coucher et surtout des lits, car les humains comme les plantes sont sûrement influencés par toutes les forces d'attraction et de repulsion de la nature. Or, comme le pôle magnétique est une de ces forces mystérieuses, il conviendrait d'en tenir compte pour sa santé.

### LES ENFANTS ET LA TV

Notre article de mercredi, 15 janvier, sur le problème d'éducation qui pose les programmes de TV pour les enfants, a suscité des commentaires intéressants.

Quant à la façon de concilier l'heure des repas, les programmes à l'écran et les exigences scolaires, voici ce qu'une dame de Beauport nous écrit: "C'est vrai que de 4 h. 30 à 6 heures, ce serait un bon temps pour les devoirs et qu'à cette heure l'attention des jeunes est trop sollicitée, et ceci pour leur faire voir plus ou moins d'insignifiances; je ne suis pas contre cependant, mais si on leur en donnait plutôt au moins pendant une demi-heure de 11 h. 30 à midi, cela les ferait entrer plus facilement pour le dîner et on pourrait passer le fameux programme "BE TOUT DE TOUS" vers 5 h. 30 pour faire patienter les hommes avant le souper, pendant que les jeunes, peu intéressés à ce genre de programme en profiteraient pour s'occuper de leur tâche scolaire."

"D'autant plus que ce programme d'annonces intéresses les adultes et on le passe à l'heure où les femmes sont trop occupées au dîner et où le croi, plusieurs hommes n'ont pas le temps de regarder la TV."

"Ensuite, pourquoi ne suggèreriez-vous pas à CFM-TV un programme-concours pour les jeunes sur des questions aux programmes de différents cours? On mésestime trop leur bonne volonté et leur capacité. Ils sont très passifs devant ces folies (les "comies"); il y en a assez sur les journaux, il me semble."

# Le Conseil des Oeuvres réclame un institut de criminologie

(Par Maurice GIROUX) La fondation d'un institut ou d'une chaire de criminologie au sein de l'Université Laval a été réclamer samedi au cours de l'assemblée générale annuelle du Conseil des Oeuvres du diocèse de Québec. Une suggestion en ce sens a été formulée d'abord par la division de criminologie du Conseil des Oeuvres, division qui constitue l'un des cinq comités permanents de cet organisme.

## Repenser la structure du Conseil des Oeuvres

Voici les faits saillants de l'année 1962-1963 au Conseil des Oeuvres de Québec, tel que rapporté en a été fait samedi lors de l'assemblée annuelle de l'organisme:

— Il devient nécessaire de repenser les rôles et structures du Conseil des Oeuvres pour lui faire assumer la fonction d'un Conseil de Bien-Être tout en remplissant pleinement le rôle de corps intermédiaire dans tout ce qui touche au bien-être de la population. — Il est absolument essentiel que les œuvres se fassent connaître du public et qu'elles soulignent clairement leurs relations avec le Conseil des Oeuvres. La population bénéficie trop souvent des services d'une œuvre sans même soupçonner que cette œuvre est subventionnée par la Campagne des Oeuvres.

— La formation dans Dorchester d'un Comité de réaménagement rural (Plan ARDA) a été le résultat d'une journée d'étude tenue en mai par le Conseil des Oeuvres et le Service Social de Ste-Germaine. Cette réunion avait reçu l'appui enthousiaste de la Chambre de Commerce et des Agronomes et soulève un intérêt considérable.

— Le Conseil des Oeuvres a tenu à l'intention des autorités et notables du Comté de Charlevoix deux réunions destinées à expliquer les rôles et fonctions ainsi que les avantages offerts par le Service Familial et les législations sociales.

— Le Conseil des Oeuvres a formé une nouvelle division d'étude sur la Criminologie. Le Conseil compte déjà les divisions Famille-Enfance, Loisirs, Immigrants, et Santé.

— Le Conseil des Oeuvres recherche avec divers secteurs du gouvernement provincial les modes de collaboration les plus efficaces en vue de coordonner les travaux des organismes privés et des services publics.

Peu après, un porte-parole du Conseil des Oeuvres a déclaré que cette suggestion serait prise en très haute considération et que des rencontres officielles avec les autorités de l'Université Laval allaient être organisées pour étudier le problème.

Entre-temps, la division de criminologie sera appelée à étudier sa recommandation, à préciser les motifs qui nécessitent une chaire de criminologie, et à déterminer le rôle que de tels cours pourraient avoir dans la région de Québec.

L'Université de Montréal a déjà depuis quelques années un institut de criminologie. Selon l'opinion des participants à la séance d'études de la division de criminologie l'institut de Criminologie qui devrait être fondé à Québec serait rattaché à l'une des facultés universitaires (Droit ou Sciences sociales), mais devrait quand même conserver une certaine autonomie interne quant aux qualifications requises pour suivre de tels cours.

Ainsi, il n'y aurait pas lieu d'exiger le B.A. ou l'équivalent pour les travailleurs sociaux, les infirmières. Par contre les médecins, les juges et les avocats n'auraient aucune difficulté quant à l'admission. Les diplômés auraient un statut semi-universitaire.

En retard La division de criminologie a fait d'autres suggestions concernant les délinquants adultes du diocèse de Québec de même que les délinquants "ordinaires", c'est-à-dire ceux qui ne tombent pas sous le coup du ministère de la Famille et du Bien-Être Social.

On a fait remarquer que le

diocèse de Québec comptait peu ou pas d'institutions pour ces catégories de délinquants, sauf dans le cas des délinquants sous-doués, comme au Mont St-Aubert et comme l'Institut Mer Guay. On a recommandé que de nouvelles institutions soient fondées, mais qu'elles soient de petites dimensions, et non pas des "entrepôts".

Coordination Toujours en ce qui concerne les problèmes de criminologie dans le diocèse de Québec, le comité a recommandé une plus grande coordination de tous les efforts.

On a fait état du petit nombre de moyens mis en oeuvre pour faire face à des problèmes qui, proportionnellement aux ravages causés dans la société, nécessiteraient une plus grande attention de toutes les personnes et organismes intéressés.

### M. Jacques Arseneault est élu président



● NOUVEAU PRÉSIDENT. — Le Conseil des Oeuvres de Québec, au cours de son assemblée générale annuelle tenue samedi à la faculté de Génie Forestier de l'Université Laval, a procédé à l'élection d'un nouveau président. M. Jacques Arseneault, qui l'on voit ici à gauche de la photo, a été désigné à ce poste. Il remplace M. Gilles Savault, à droite. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a assisté aux principales activités de cette assemblée annuelle. Les autres membres de l'exécutif du Conseil des Oeuvres sont: MM. Jean St-Jacques, 1er vice-président, Marcel Fortier, 2e vice-président, Robert Després, trésorier et Louis-Philippe Bouchard, secrétaire. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforec).

## 234 femmes à la prison de Québec en 1963

(Par Robert GIROUX) L'élément féminin, qui essai constamment de rivaliser avec sa contrepartie masculine, n'a pas eu le dessus sur les mâles dans les crimes et délits au cours de 1963. C'est ce qui ressort des statistiques de 1963 de la prison des femmes de Québec. Un total de 234 prisonnières ont été admises au cours de l'année. De ce nombre, 35 ont été acquittées après leur procès et 76 étaient sous caution au 31 décembre 1963.

Trois femmes ont été incarcérées cinq fois ou plus; trois fois, quatre fois et trois fois. Vingt-cinq ont été emprisonnées deux fois au cours de 1963 et 150 l'ont été une fois. L'âge du plus fort groupe de détenues était celui des 20 à moins de 25 ans, qui totalisait 51 prisonnières. Il y avait 48 détenues dans la catégorie de 16 à 20 ans. Fait remarquable, aucune prisonnière ne dépassait 60 ans.

### Des médecins de Québec ont donné un symposium sur la thyroïde

Des médecins de Québec ont présenté, samedi, un symposium de médecine sur la thyroïde, lors du congrès du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada. Le Dr Renaud Lemieux, professeur à la faculté de Médecine de l'Université Laval, agissait comme animateur. Quatre professeurs de la faculté de Médecine ont présenté des travaux lors de ce symposium: ce sont les Drs Claude Fortier, Charles Jacques, Robert Garnier, Jacques Brunet et Guy Saucier. Quant au Dr Charles Plamondon, il a parlé du cancer de la thyroïde.

### Conférence du Dr L. Levasseur au congrès du C.R.M.C.C.

Le Dr Louis Levasseur, médecin à l'hôpital St-François d'Assise a prononcé une conférence lors du Congrès du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada. Il a parlé de perforations intestinales de la période néonatale. Le Dr Levasseur a constaté, au cours d'expériences, que les perforations intestinales surviennent rarement à la période néonatale. En général, la perforation est liée à une lésion congénitale obstructive, mais il peut y avoir une perforation spontanée, c'est-à-dire sans obstruction.

### La cigarette et les maladies respiratoires

Des médecins de la Colombie britannique ont présenté, devant les Congressistes du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada, le rapport d'une enquête qu'ils ont menée sur la cigarette et sur la pollution de l'air. Il s'agit des Drs A. Anderson, Benjamin G. Ferris et Thomas W. Davis.

### Président du Collège royal

Le docteur Walter C. MacKenzie, chirurgien du Cap-Breton, a été élu président du Collège des médecins et chirurgiens du Canada. Le docteur MacKenzie, qui est actuellement au service du département de chirurgie et de radiologie de l'Université de l'Alberta, succède au docteur Malcolm Brown de l'Université Queen's de Kingston en Ontario. Le 33e congrès annuel du Collège des médecins a pris fin à Québec samedi.

## Démenti de la corporation de l'observatoire de Québec

Dans un communiqué officiel émis aujourd'hui, (19 janvier 64) la Corporation de l'Observatoire de Québec dément formellement les accusations mensongères et sans fondements lancées par un hebdomadaire montréalais de fin de semaine. Voici les principaux points apportés par la Corporation pour supporter son démenti: 1.— La Corporation de l'Observatoire de Québec a été incorporée par charte provinciale le 31 août 1956 dans le but de promouvoir la vulgarisation des sciences et de construire un planétarium astronomique à Québec.

### Fondation en perspective

### Un groupement régional intermunicipal de la Rive-Sud

MONTREAL (P. C.) — Une vingtaine de maires des comtés de Vercheres et de Richelieu, réunis samedi à Vercheres en présence du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, ont formé un comité provisoire qui préparera la fondation d'un groupement régional intermunicipal de la Rive-Sud. Il fera pendant à la Commission intermunicipal du comté de Chambly qui groupe les municipalités de ce comté jusqu'à Boucherville. M. Laporte a fait part de la nécessité d'ententes avec divers ministères dans le but de faciliter le rouage efficace du groupement intermunicipal. Les maires ont abordé de nouveau au cours de cette réunion la question du tracé de la route 3A. M. Laporte a inauguré samedi matin à Vercheres une usine de filtration de l'eau, système Hollinger, construite au coût de \$200,000, soit la moitié d'une usine ordinaire. Le gouvernement en surveillera le fonctionnement pendant un an afin de recommander ce type d'usine à d'autres municipalités.

2.— Après déductions des dépenses d'opérations, tous les fonds perçus sont investis dans des obligations de la province des municipalités, corporations scolaires ou hôpitaux enregistrés au nom de la Corporation de l'Observatoire de Québec. 3.— Les seules personnes payées par la Corporation de l'Observatoire sont le gérant général et les employés cléricaux du bureau de la Corporation. 4.— En plus de prévoir la construction d'un planétarium, elle organise en outre un vaste programme de vulgarisation des sciences à tous les niveaux. Elle donne des cours d'astronomie depuis plusieurs années dans les collèges, les colonies de vacances ou les camps organisés par les mouvements de jeunes. Elle possède en outre une cinémathèque scientifique dont les films sont mis gratuitement à la disposition des organismes, qui en font la demande. Elle produit également des émissions télévisées portant sur la vulgarisation des sciences.

5.— Tous les tirages et toutes les opérations de la Corporation sont régulièrement auditées et vérifiées par un bureau d'auditeurs publics. Les livres et dossiers de la Corporation ont déjà été soumis aux autorités provinciales, et si les autorités policières de Montréal veulent faire enquête, elles peuvent se présenter en tout temps aux bureaux de la Corporation pour les consulter. Cette offre a déjà été transmise à qui de droit. 6.— La Corporation a donné instruction à ses procureurs d'intenter immédiatement contre les responsables de la publication de cet article, les procédures prévues par la loi.

Les à-côtés de la 3

### Centre d'études nordiques

Lundi à 8 hres p.m. à la faculté d'Arpentage et de Génie forestier à la cité universitaire, il y aura conférence du Dr Benoit Robitaille. Le sujet de cette conférence sera "Le relief de la péninsule, Québec-Labrador".

### Concert

Pour le deuxième dimanche consécutif, la salle académique de l'Institut St-Joseph était le rendez-vous des mélomanes québécois. C'est l'Orchestre du conservatoire dirigé par Syleto Lacharité qui se méritait, hier, des applaudissements chaleureux.

Cet ensemble musical formé d'élèves et de moniteurs est dirigé par un chef dynamique, et l'on réalise qu'il doit exiger le maximum de chacun des exécutants, à la façon dont il commande les attaques et les nuances.

L'Orchestre Coriolan, de Ludwig Van Beethoven, illustrait parfaitement cette discipline de tous et chacun des musiciens, qui en ont fait un poème symphonique des plus agréables à entendre.

L'Orchestre du Conservatoire permet à ses membres de se produire comme soliste et c'est la violoniste Lise Hamann qui avait la tâche de dialoguer avec l'Orchestre dans le Concerto en mi majeur pour violon et orchestre, de Jean Sébastien Bach. Ce fut un dialogue bien nourri, bien rythmé, où des effets de virtuosité et de lyrisme se partageaient la vedette. Lise Hamann a de l'étoffe et de la technique, les commentaires lui furent très favorables.

Le musicien basque Maurice Ravel a rendu hommage à plusieurs formes de danses, et la Pavane pour une Infante défunte qui est une des perles qu'on puise dans son trésor d'écritures a été détaillée avec élégance, par l'orchestre.

La symphonie no 39, en mi bémol majeur, de Wolfgang Amadeus Mozart, nous parut plus difficile à équilibrer, sans doute en raison du génie de son compositeur qui ne peut s'exprimer qu'à travers des artistes qui maîtrisent parfaitement leur art. Ça viendra, pour ces interprètes qui n'en sont encore qu'à l'entraînement, et parviendront à nous faire passer un beau dimanche après-midi, à l'enseigne de la musique.

Les concerts du dimanche semblent vraiment réunir les suffrages des Québécois, qui répondent de plus en plus nombreux aux invitations des différents groupes musicaux. (Par J. C.)

### Un clou dans la tête

"Pendant qu'il travaillait à son bureau, cet homme a senti un bruit sourd derrière sa tête. Il se rendit compte qu'il avait un clou de planté dans la nuque."

Les médecins ont soigné ce comptable de 31 ans de Québec mais il a fallu un psychiatre pour l'aider à se remettre du choc émotif qu'il s'en est ensuivi.

Il a reçu dans la tête un clou égaré provenant d'un fusil utilisé sur un chantier de construction voisin de son bureau.

Trois cas de ce genre ont été rapportés samedi par les docteurs J.-A. Gravel et M. Héon de l'Hôtel-Dieu au congrès annuel du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Les médecins ont projeté un film dans lequel on pouvait voir un rivet passer à travers une planche de 1-1/2 et un morceau d'acier d'un demi-pouce.

Il en sont arrivés à la conclusion que les fusils à rivets sont des instruments dangereux qui ne devraient pas être laissés entre les mains d'ouvriers non qualifiés.

### Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

## Constitution neuve ou évolution pragmatique

Le Québec doit-il chercher la solution de ses problèmes dans l'élaboration d'une constitution neuve pour la Confédération canadienne? Doit-il, au contraire, tirer une vie nouvelle des textes anciens par l'accumulation des solutions apportées au jour le jour, selon une évolution pragmatique qui transforme une situation par les faits, de telle sorte que l'ancienne lettre constitutionnelle prend une signification aussi dynamique qu'inédite?

L'esprit français tend spontanément aux codifications juridiques, qui correspondent à un besoin de logique: la France s'est donnée des dizaines de constitutions. L'esprit britannique confond volontiers la loi et la coutume; pour lui l'enchaînement des faits domine la logique des idées et la théorie cède le pas à l'expérience: la Grande-Bretagne n'a jamais eu de constitution écrite.

Dans les grands discours qu'ils ont prononcés en ouvrant la session parlementaire, le premier ministre Lesage et le leader oppositionniste Johnson ont tous deux abordé la question constitutionnelle. Ni l'un et l'autre, évidemment, n'ont décrit leurs positions définitives. M. Lesage n'a aucunement rejeté la rédaction possible d'une nouvelle constitution, pas plus que M. Johnson n'a méprisé les arrangements pratiques ou les solutions progressives. Toutefois, les nuances de leurs opinions sont intéressantes à observer, ne serait-ce que pour amorcer une réflexion sur un dilemme qui a son importance.

"Notre but en matière de fédéralisme canadien, a dit M. Lesage, n'est pas de briser ce qui existe, mais de construire un ordre nouveau. (...) "Notre attitude est gouvernée par les conditions de la réalité dans laquelle nous vivons, et non par une prise de position théorique et abstraite".

De son côté, M. Johnson a dit: "Dans un pays où il y a coexistence de deux nations inégales en nombre, la constitution est l'instrument nécessaire de l'égalité. (...) La seule alternative au séparatisme, c'est une constitution nouvelle qui fera du Canada un pays vraiment binational".

Constitution neuve ou évolution dans les faits? Voilà un beau sujet de débat, qui est loin d'être académique. Les étudiants de nos collèges y trouveraient une magnifique occasion d'étudier aussi bien le génie des peuples et la nature des institutions politiques, que les problèmes nationaux du Québec et du Canada.

Nous sommes tentés de croire qu'ils seront étonnés par la valeur concrète des résultats obtenus parmi les tâtonnements de l'illogisme. La Grande-Bretagne privée de constitution n'a pas été, politiquement, beaucoup plus malheureuse que la France qui fut à cet égard d'une richesse encombrante. Au Canada, la méthode de l'évolution pragmatique et du jour-le-jour constitutionnel a permis à Ottawa de transformer l'orientation de la constitution et d'opérer — en moins d'une génération — une centralisation de fait. Reprendre, en sens inverse, exactement la même voie conduirait les provinces et le Québec à "un ordre nouveau", plus efficacement peut-être que l'écriture d'un beau texte constitutionnel.

Et puis, qui dit constitution dit, au moins dans les termes, immobilisation. Une loi, certes, peut définir un droit; mais en le définissant, elle lui impose des limites. Définir, c'est limiter.

Le Canada français est-il prêt à enfermer ainsi son avenir derrière des remparts qui, plus tard, pourraient devenir prison?

Lorenzo Paré

## La recherche médicale dans un état périlleux?

Partout dans le monde, la médecine progresse à pas de géant. Mais Dieu sait si, nonobstant toutes les découvertes modernes en médecine, en chirurgie, en thérapie, il reste encore des maladies obscures et partiellement incurables.

Or la recherche est à la base des progrès médicaux. Elle revêt donc un caractère d'une indiscutable nécessité, même si elle absorbe de gros capitaux.

A ce sujet, le Dr Charles Plamondon, professeur à la faculté de médecine de l'Université Laval, vient de faire des déclarations peu rassurantes. Il a exprimé l'opinion que la recherche médicale au Québec est "dans un état périlleux".

Pourquoi? Parce que le gouvernement américain serait sur le point de retirer les subsides qu'il fournit au Conseil médical de la recherche. Car, croyez-le ou non, la plupart des fonds de cet organisme provenaient jusqu'ici des Etats-Unis.

Autre anomalie: L'Office National du Film reçoit plus du gouvernement canadien que le Conseil Médical de la Recherche. L'ONF accomplit sans doute un travail

louable, fort utile. Mais les services qu'il rend peuvent-ils se comparer à ceux qu'un Conseil Médical bien organisé et bien sustenté pourrait rendre?

Les Etats-Unis consacrent à la recherche médicale dix fois plus d'argent que le Canada. La Suède même, dont la population est moindre, dépasse notre pays en ce domaine.

A la faculté de Médecine de Laval, on a fait des progrès énormes sur le plan des recherches fondamentales. Dans les hôpitaux universitaires, des jeunes très bien préparés n'attendent que les facilités pour se livrer à la recherche de façon plus intense. Allons-nous laisser improductif un tel capital parce que les Etats-Unis, comme c'est leur droit, nous coupent les vivres?

L'alerte sonnée par le Dr Plamondon doit être entendue. Du moins souhaitons-nous qu'elle le soit. Nos gouvernements ont trop confiance en la science pour rester impassibles en face de ce problème... sur lequel, confessions-le, nous n'attirons que trop peu souvent l'attention.

Louis-Philippe ROY

## On a donné un coup de balai au Village du Carnaval

On semble avoir donné un bon coup de balai au Village du Carnaval. Si l'on y conserve encore certaines attractions que nous trouvons grotesques, on se rend cependant compte que ses promoteurs ont fait des efforts sincères pour améliorer la situation.

Comme nous l'indiquions la semaine dernière, dans un premier Québec, certains aspects du "Village du Carnaval méritaient d'être conservés. On les a améliorés. On a isolé les constructions servant de restaurant, de cabane à sucre, de grande salle. Leur intérieur a été mieux fini, le tout sera plus propre.

L'hygiène sera respectée selon les dispositions prises cette année car les promoteurs du Village du Carnaval ont voulu corriger les erreurs de l'an passé.

Les promoteurs de l'entreprise y ont investi plus de \$30,000 cette année, jusqu'ici, dans diverses améliorations. Et le billet d'entrée sur le terrain du village permettra aux gens de tout voir sans déboursés additionnels, sauf le spectacle de "la soirée canadienne".

Conscients des abus qui s'étaient glissés au village l'an passé, les promoteurs ont pris des mesures énergiques pour empêcher, autant que possible, leur répétition. Les contrats signés avec les divers

concessionnaires spécifient que ceux-ci s'engagent à ne pas consommer, servir ou vendre de boisson alcoolique. Des policiers de l'escouade de la moralité de Québec, sous la direction de leur chef Alexandre Rochette, feront la surveillance.

Il n'y aura pas de danses à l'intérieur des huttes mais uniquement en plein air, sur "la place publique". Et tout semble indiquer que la surveillance sera plus stricte à tous points de vue. Les promoteurs affirment être décidés à ne tolérer aucun abus et à faire respecter l'ordre le plus strict.

A la cabane à sucre, la famille Napert dont le père s'est mérité le titre de Roi du Sucre d'étable de la province de Québec à l'exposition provinciale de 1963, offrira ses délicieux produits aux visiteurs du village. M. Napert est un ardent Lacordaire et il entend bien faire respecter la sobriété à sa cabane à sucre.

A lors que débute les activités du "village", il semble bien qu'on veuille sincèrement y faire régner l'ordre et la dignité sans en exclure le sain plaisir. Nous en surveillerons les activités avec l'espoir de n'avoir, cette fois-ci, que des félicitations à adresser à ses promoteurs, une fois le carnaval d'hiver de Québec terminé.

Jean HUBERT

## Appel à l'unité

(par le chanoine Paul-Emile CREPEAULT)

Pour favoriser le véritable oecuménisme dont le but profond vise le rassemblement de tous les chrétiens autour du même pasteur, les moyens se multiplient de nos jours. Mais, nous avertit Pie XI, pour la réunion, il est avant tout nécessaire de se connaître et de s'aimer.

### Connaissance du mouvement oecuménique

Sans avoir étudié toutes les positions des Eglises, leur origine et leur doctrine, il convient que nos chrétiens acquièrent une connaissance générale du grand mouvement oecuménique qui se propage de plus en plus. Aussi, il ne leur est pas inutile de savoir que le Conseil Oecuménique des Eglises groupe, en une association fraternelle, 201 Eglises protestantes, anglicanes et orthodoxes, qui, toutes, croient au même Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur selon les Ecritures. Les travaux de cet organisme ont attiré la sympathique attention de l'Eglise romaine à l'assemblée de Montréal, en juillet dernier. Parallèlement, de louables efforts se poursuivent dans les Eglises et les fédérations d'Eglises. C'est ainsi que, réunies à Rhodes en septembre dernier, les Eglises orthodoxes ont proposé à l'unanimité l'ouverture d'un dialogue avec l'Eglise de Rome. De son côté, l'Eglise catholique continue d'amplifier l'action réparatrice de Jean XXIII, aspirant à la pleine pénétration des paroles et des pensées du Christ, ce qui amène l'Eglise à rechercher et à reconnaître les lacunes de ses membres ainsi que le patrimoine religieux originel et commun à tous, chez nos frères séparés, se trouve conservé et même pour une part heureusement développé, comme l'a signalé Paul VI.

En janvier 1956, le Cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, écrivait: Les vérités chrétiennes s'appellent les unes les autres. On réfléchit sur ce qui sépare. On ne réfléchit pas sur ce qui unit. On parle de ce qui

se sépare. On ne parle pas de ce qui unit. Dans ces conditions, la solution du problème de l'unité demeure lointaine.

En effet, à quel sert une critique purement et simplement négative sinon à détruire même les plus légitimes espoirs qu'on eût pu attendre, à déchaîner le vent froid de la séparation; alors que le respect de l'autre, la recherche, même laborieuse, de points de contact engendrent plutôt un climat d'échange mutuel, propice à l'éclosion d'un amour véritablement fraternel.

### Desir de l'unité

Il importe encore de porter dans son cœur la pensée de l'unité et de souhaiter fortement la voir réalisée le plus tôt possible, non pas pour qu'elle en vienne à servir telle ou telle civilisation ou aide à défendre les intérêts du bloc occidental, ni simplement pour que le rassemblement des chrétiens contrebalance le déferlement de l'athéisme, mais principalement pour qu'il favorise dans les âmes des pensées et des sentiments calqués sur ceux du Christ lui-même.

### Prière pour l'unité

S'il est important de s'intéresser à l'unité et de la souhaiter, il reste essentiel de prier pour qu'elle s'accomplisse au jour et à l'heure prévus par le Seigneur. Prier pour l'unité, ce n'est pas supposer qu'elle se produira dès demain, mais espérer hâter, suivant les desseins providentiels, l'avènement si ardemment désiré. Aussi, du 18 au 25 janvier, priera-t-on spécialement aux intentions de la Semaine de l'Unité.

### Unité dans notre propre Eglise

Tout en travaillant à l'unité des chrétiens, il est nécessaire de resserrer nos liens de charité au sein de notre propre Eglise. Ont-ils le sens de l'unité ceux qui pensent que l'oecuménisme est l'affaire du pape et des prêtres, ceux qui, tenant mordicus aux coutumes disciplinaires de l'Eglise, voient d'un oeil pessimiste les éventuelles transformations provoquées par

le Concile... Un tel comportement ne démontre-t-il pas qu'on n'aime pas vraiment le Seigneur, car l'aimer, c'est vivre le mystère du Christ dans son Eglise, qui, elle-même est mystère, et dans l'actualité du moment présent. C'est, en conséquence, oublier que l'on est, avec elle, constamment en marche. L'aujourd'hui de l'Eglise est aussi le nôtre: ses luttes sont nos luttes, ses problèmes nous concernent, ses espérances et ses angoisses nous touchent, ses déchirements et ses blessures devraient meurtrir notre propre cœur; ses joies et sa gloire nous appartiennent. Etre de l'Eglise, c'est se mettre au pas de l'Eglise, à l'ère du Concile, sous la tutelle de Paul VI qui, lui-même, par l'Esprit-Saint, poursuit, avec une âme d'accueil, le promoteur dialogue oecuménique commencé; bref, se mettre à l'écoute de Dieu, sous la lumière de la foi.

Sur le difficile chemin de l'oecuménisme, bien des obstacles se sont aplanis. Peu à peu, le Seigneur rend droits les sentiers. Nous allons vers nos frères séparés et ils s'avancent eux aussi à notre rencontre. A ce sujet, les derniers échos de l'entrevue du Saint-Père avec le Patriarche Athénagoras de Constantinople ne sont-ils pas de nature à nous réjouir?

### Aurore d'espérance

La règle de Taizé recommandée: Ne prends jamais ton parti du scandale de la séparation des chrétiens, confessant tous si facilement l'amour du prochain, mais demeurant divisés. Aie la passion de l'unité du Corps du Christ.

### Appréciation

Nous venons vous remercier personnellement pour l'éditorial dans "L'Action" faisant suite à un communiqué du National sur le Service de Préparation au Mariage.

Nous vous remercions aussi pour l'hospitalité de vos étonnantes que nous avons été donnée durant la semaine de publicité des cours de Préparation au Mariage.

### L'équipe diocésaine du Service de Préparation au Mariage de la J.O.C., par: Dorothee Turmel, permanente.

Je n'étais pas pour le Séparatisme, mais devant tant d'ignorance et d'injustices, je suis venu séparatiste que Chaput lui-même. A bon entendre, Salut! Romuald DION.

## La voix des jeunes

Benoît FOURNIER, Ecole secondaire Ste-Foy

Sujet controversé, s'il en est un, à notre époque de réforme sociale où l'instruction prend une importance primordiale en même temps que son coût s'établit à un niveau jamais atteint auparavant. Le ministre de la Jeunesse disait récemment: "Les employeurs exigent un minimum d'instruction bien supérieure à ce qu'ils demandent aujourd'hui même pour des emplois mineurs: par exemple un camionneur, un employé de manufacture, un ouvrier spécialisé, devront avoir terminé leur cours secondaire pour obtenir un emploi, et le technicien devra atteindre un niveau d'instruction supérieur".

D'autre part, l'admission à l'université devient de plus en plus difficile à mesurer que le coût et les exigences académiques de cette admission augmentent. Une instruction

## Les bourses d'étude

et une éducation adéquates requièrent beaucoup plus d'écoles, de professeurs spécialisés, d'équipements scolaires appropriés, etc... Le fardeau financier des parents est donc de plus en plus lourd et tel père de famille qui, il y a cinquante ans, aurait vu ses échéances financières allégées par l'apport du salaire de ses aînés, se voit aujourd'hui privé de cette aide, à cause de la nécessité de faire poursuivre les études secondaires et supérieures à tous ses enfants. Pour remédier à de telles situations, le gouvernement vient en aide aux étudiants des universités et des collèges classiques au moyen de bourses d'étude. Les journaux nous rapportent la hausse constante des sommes d'argent consacrées par le gouvernement à l'aide aux étudiants. Mais l'on peut se demander si le mode de distribution, la sélection des étudiants à aider et le montant à accorder à chacun sont bien adéquats et fonctionnels.

Nous savons que ce que la province appelle "bourses d'étude" est en réalité autant un prêt qu'une bourse. En effet, si un étudiant d'une université ou d'un cours collégial se voit accorder le maximum autorisé par la loi, il se voit dans l'obligation d'en remettre 40%. La bourse d'étude maxima de \$500, est en réalité constituée d'un don et d'un prêt. Nous demandons qu'on appelle les choses par leur nom et qu'on donne le nom de bourse à ce qui est don et le nom de prêt à ce qui est un prêt. Ceci évitera par la suite des confusions inutiles.

Un autre point urgent à considérer: il y a des étudiants qui se contentent de recevoir un prêt du gouvernement et d'autres pour qui ce prêt n'est pas suffisant pour qu'ils puissent subvenir à toutes leurs dépenses. Je songe en particulier aux étudiants des collèges classiques, surtout les pensionnaires, qui auraient besoin de beaucoup plus que la bourse et le prêt maxima pour rencontrer leurs échéances. Ces étudiants devront-ils à cause d'un système de bourse insuffisant abandonner leurs études et priver ainsi la société de leur savoir?

Pour notre part, nous considérons qu'un tel système de bourses et de prêt, s'il pallie à bien des injustices, en crée d'autres, en contribuant à faire de l'étudiant un assisté, un mendiant de l'Etat, en hypothéquant de façon lamentable l'avenir de l'étudiant et en le mettant face à des remboursements à intérêts si tôt ses études terminées.

A tous ces problèmes, une solution est possible: la gratuité scolaire. La Presse Etudiante Nationale s'est prononcée et continuera de le faire en faveur de la gratuité scolaire, à tous les niveaux. Autrement dit, le gouvernement devra payer aux institutions d'enseignement une somme d'argent équivalente à la scolarité pour chaque étudiant inscrit. Celui-ci aura encore à payer son matériel scolaire, (ce qui en certains cas occasionne des dépenses considérables), sa pension, et ses dépenses personnelles. Par ailleurs, il n'est de secret pour personne qu'il faudra compter de moins en moins sur une certaine "débrouillardise personnelle" et sur le travail d'été des étudiants, lequel force des travailleurs adultes au chômage. De plus l'on n'ignore pas qu'il y a beaucoup d'étudiants qui ne travaillent pas l'été non par paresse mais par manque d'emploi.

La gratuité scolaire n'est donc pas une solution complète au problème: il faudra qu'on conserve en plus de la scolarité gratuite un système de bourses et de prêts aux étudiants pour que ceux-ci puissent poursuivre leurs études supérieures et universitaires, même si leur famille ne peut plus subvenir à leurs exigences financières. Il faudra que le système de bourses et de prêts soit au moins réajusté dans ses critères de sélection, afin que ne se reproduisent pas chaque année comme depuis deux ans, des injustices causées par les retards et les erreurs monumentales de personnes.

Les étudiants ne demandent pas l'impossible: ils réclament que l'Etat leur donne le moyen de se préparer intellectuellement et pratiquement au service qu'ils auront à rendre à la nation. Un système fonctionnel de bourses et de prêts joint à la gratuité scolaire à tous les niveaux sera sûrement un facteur important dans le développement de l'économie du Québec.

## De ville en ville

Lotbinière, le 26 décembre 1963

M. le rédacteur,

J'aimerais emprunter un petit espace en tribune libre pour faire savoir à la direction de Radio-Canada que l'émission qu'ils nous ont servie le soir de Noël et qui s'intitulait "De ville en ville" (ça devait être du biculturalisme), a manqué tristement de convenance, en tout cas pour un soir de Noël. C'était la célébration de la nativité du Sauveur du monde. Pourquoi a-t-on choisi le soir d'une fête aussi strictement chrétienne pour nous faire avaler un programme aussi vulgaire, décoré de deux chanteuses à moitié vêtues. Un chanteur que nous estimions est aussi venu grimacer une chan-

son, et cela bien dédié à saint Joseph et à la sainte Vierge. C'était pitoyable.

J'admets que l'instruction c'est beau, mais à la condition qu'elle ne prenne pas la place de l'éducation véritable et du respect des consciences. Une telle émission aurait mieux passé un quatorze février.

La population du Québec a la conscience trop vivante pour accepter qu'on lui passe des émissions où l'on ne distingue pas la moindre parcelle de catholicisme, surtout un soir de Noël.

Une abonée, Mme Boucher, St-Louis, Co. Lotbinière.

## La boisson

Joliette, déc. 1963.

M. le rédacteur,

Mademoiselle LaMarche, Ministre de la Santé à Ottawa, et M. Emilien Lafrance, ministre de la Santé et du Bien-être social de la province, pronont souvent la tempérance dans l'usage des boissons et cigarettes. Je les en félicite, tous les deux.

Mais ne croyez-vous pas qu'il faudrait d'abord restreindre et même défendre complètement, par des lois fédérales et provinciales très sévères, les annonces sous toutes leurs formes, de ces poisons plus ou moins létaux?

Pour annoncer bière, Pepsi, Coke, cigarettes, on dépense des fortunes que le consommateur paie toujours en définitive,

puis, ensuite, en forme des associations, commissions gouvernementales pour restreindre tous ces abus, et encore là, c'est le contribuable qui paie les frais de ces commissions d'élite de \$600,000,00, annonce Mlle LaMarche. C'est tout-à-fait ridicule.

On veut évidemment ménager la chèvre et le chou: protéger la santé des buveurs et fumeurs et se conserver la sympathie des industries du tabac et de la bière.

Il ressort de tout cela que certains de nos gouvernements auraient besoin de plusieurs conférences en cocologie.

La logique a toujours ses droits. Louis Bourgeois, Joliette.

## Notre opinion

### Appréciation

M. le Rédacteur,

Nous venons vous remercier personnellement pour l'éditorial dans "L'Action" faisant suite à un communiqué du National sur le Service de Préparation au Mariage.

Nous vous remercions aussi pour l'hospitalité de vos étonnantes que nous avons été donnée durant la semaine de publicité des cours de Préparation au Mariage.

Tout le bien fait aux fiancés et aux personnes qui ont lu ces articles vous revient.

L'équipe diocésaine du Service de Préparation au Mariage de la J.O.C., par: Dorothee Turmel, permanente.

Je n'étais pas pour le Séparatisme, mais devant tant d'ignorance et d'injustices, je suis venu séparatiste que Chaput lui-même. A bon entendre, Salut! Romuald DION.

## Charlotte Whitton et le français

M. le rédacteur,

Les jours se suivent, les événements également, et quoi qu'on en dise, ils se ressemblent. En effet, après un DOUGLAS FISHER, ce fut un DONALD GORDON. Puis vint CRUMP assaonné d'un FRED ELLIS et vinaigré d'un MCGREGOR. Le dessert de toute cette sauce: "La Charlotte".

Toutes ces personnes représentent, à peu près, toutes les classes de la société et, soi dit en passant, l'élite anglo-saxonne de ce pays. Toutes ces personnes ont, dans le passé, émis publiquement et officiellement des opinions malicieuses sur les Canadiens français et quelques-unes d'entre elles ont eu une conduite inqualifiable sur l'avancement de la langue française au Canada.

L'on se souvient encore des paroles d'un Fisher sur notre culture: "C'est du strip-tease" ou des propos d'un Gordon, sur notre compétence: "Ce sont des porteurs d'eau" ou ces mots du ministre protestant de l'Ontario, Fred Ellis, concernant la province de Québec: "C'est un Etat clérical-faciste", et voilà maintenant une déclaration pour tout le moins idiote de la Charlotte: "La loi nous défend d'être bilingue".

Dans une ville comme Ottawa où le tiers de la population est canadienne-française, qu'on vienne donc nous dire aujourd'hui que nos minorités françaises ne sont pas bafouées dans ce pays!

On se souvient également de l'expérience de Scarborough, le 20 février dernier, alors que le conseil de ville de cette banlieue de Toronto devait faire enlever, le soir même, les quatre enseignes bilingues qu'il avait affichées le matin, parce que ce geste avait soulevé de trop vives protestations dans le milieu anglophone. Four expliquer sa conduite, le conseil de ville de cette municipalité a déclaré aux journalistes: "Le département de la circulation expérimente de nouvelles méthodes pour améliorer le trafic. Nous aurions bien pu employer l'italien ou l'allemand ou même le chinois à la place du français".

La réaction de Charlotte à Ottawa est la même que ces gens de Scarborough. C'est une mentalité bourgeoise, rien de plus et rien de moins. Puisque nous sommes dans le bilinguisme, parlons de cette commission Laurendeau. A l'ouverture de cette enquête, le fait français n'était même pas reconnu, c'est-à-dire qu'on reconnaissait officiellement le fait anglais... et les autres. Il aura fallu, et heureusement, nous, l'intervention du Dr Marcel Frenette, président de la Société St-Jean-Baptiste, pour rétablir la situation et faire préciser le mandat de cette commission.

Qu'est-ce donc que cette commission peut nous apporter de concret? Elle n'a aucun pouvoir exécutif et ce n'est certainement pas une Cour de justice. Alors, comment pourra-t-elle faire changer l'opinion fortement ancrée de ces Anglais, pour un Canada bilingue et bicultural alors que toutes les classes dirigeantes et l'élite anglo-saxonne y sont fortement opposées.

Comment expliquer la position de la mairesse d'Ottawa, soit le refus formel du bilinguisme dans sa ville, et d'autre part la réaction des gens de Scarborough? Comment expliquer la mentalité d'un Fisher, d'un Gordon ou d'un McGREGOR en face des nôtres? Toutes ces personnes représentent les classes sociales les plus évoluées et les plus élevées de la société anglaise. Alors comment se comporte la masse anglaise devant ces mêmes faits?

Que penser du dernier congrès de la Légion canadienne où l'on a expulsé des Canadiens français dont le seul crime qu'on a pu leur reprocher était de s'être exprimés dans la langue française, et dire que ce congrès avait lieu dans la province de Québec. Que penser de tout cela!

Cette commission, dis-je, ne peut nous apporter plus que ce que nous savons déjà, à savoir: "Que le bilinguisme, ce n'est pas l'oecuménisme, ce n'est pas le multiculturalisme dans les autres provinces".

Qu'est-ce donc que le bilinguisme si ce n'est l'assimilation de la race canadienne-française. Pourquoi prier indéfiniment et subir maintes humiliations devant un peuple qui ne veut rien comprendre à l'é-



● BANQUET DES EX-FIDÈLES NAVIGATEURS. — En hommage aux ex-fidèles navigateurs (ex-présidents) de l'Assemblée générale Archevêque Mathieu, les Chevaliers de Colomb du 4e degré du district de Québec ont offert hier soir un banquet à leurs membres ainsi qu'à leurs épouses. Une soirée dansante, de même que le couronnement d'un roi et d'une reine ont complété le programme. A l'issue du banquet, une conférence a été prononcée par M. André Rousseau, directeur de l'Exposition universelle de Montréal. On le voit ici, au centre, avec le Juge Paul Roy, à gauche, qui l'a présenté, et M. J. Léopold Lépine, à droite, président des Chevaliers du 4e degré du district de Québec.

## Sortie de M. Guy Favreau contre le système d'enseignement du Québec — Motion de censure contre R. Lévesque

MONTREAL (P.C.) — M. Guy Favreau, ministre de l'Immigration, a déclaré hier que le Québec possède un des systèmes d'enseignement les moins démocratiques et les plus archaïques du Canada. Il a dit : "Pour les gens du Québec, l'instruction est la clef de leur libération économique. C'est pourquoi je pense qu'il faut voter le bill 60 et qu'il est essentiel à l'avenir de nos enfants."

Le ministre a pris la parole devant les participants au Congrès annuel de l'Association Libérale de Montréal-Jeanne-Mance. Il a expliqué qu'il parlait en tant que Québécois et père de quatre enfants, et "non en tant que ministre fédéral".

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse dans le gouvernement du Québec, a déclaré de son côté que le gouvernement libéral s'était écarté de l'esprit et de la lettre de la constitution rédigée par les pères de la Confédération. Il a dit : "Tout le Canada se demande ce que le Québec veut. Québec veut le droit et les moyens de déterminer sa propre évolution conformément aux objectifs que le Québec s'est lui-même fixés."

Il a ajouté : "Le Canada vivra tant que nous saurons qu'il constitue une association de partenaires égaux qui sont au fait de leurs responsabilités et de la nécessité de la collaboration."

L'Association a approuvé une

motion de censure contre M. René Lévesque, ministre provincial des Richesses naturelles, à cause d'une déclaration récente au sujet de la question esquilmaude.

Le ministre fédéral du Nord est engagé dans une querelle avec le ministre de M. Lévesque, pour savoir qui devrait s'occuper des Esquimaux dans le Québec.

M. Lévesque a exprimé l'espoir que le gouvernement fédéral, représenté par M. Favreau et d'autres, trouverait "le temps de reprendre les négociations de bonne foi et avec la ferme intention d'en arriver à un transfert rapide" de la juridiction esquilmaude aux autorités provinciales.

L'Association dit dans sa ré-

solution "qu'elle trouve malheureuse" la phrase de M. Lévesque.

"Cette question est trop importante en effectif humain pour dégénérer en lutte politique où les perdants seraient possiblement les Esquimaux eux-mêmes."

L'Association a approuvé la résolution après une très brève discussion et avec quelques voix discordantes.

Interrogé pour savoir s'il favorisait le transfert au Québec de la juridiction sur les Esquimaux, M. Favreau a déclaré : "Je n'ai pas le droit de faire connaître mon point de vue pendant qu'un comité fédéral-provincial étudie le problème. D'ailleurs, le cabinet n'a encore rien décidé à ce sujet."

## A une assemblée du 4e degré des Chevaliers de Colomb

# M. ANDRÉ ROUSSEAU DEMANDE AUX QUÉBÉCOIS D'ÊTRE LES PROPAGANDISTES DE L'EXPOSITION

M. André Rousseau, ex-ministre du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet Lesage, et membre du comité directeur de l'Exposition universelle de Montréal, a demandé hier soir à tous les Québécois de se faire les propagandistes de l'Expo.

S'adressant aux membres de l'Assemblée générale du 4e degré des Chevaliers de Colomb, district de Québec, le conférencier invité a déclaré que l'Exposition universelle de Montréal était un défi lancé au Canada tout entier et que le prestige de l'ensemble du pays était en jeu.

"Cette exposition, contrairement à ce que l'on dit dans

certains milieux, n'est pas l'affaire d'un seul homme, d'une seule ville, d'une seule province, mais c'est l'affaire de tous et chacun des Canadiens dignes de ce nom".

M. Rousseau a conséquemment demandé aux Québécois en particulier, surtout ceux qui voyagent dans les autres provinces, de "vendre" l'Exposition et de convaincre leurs compatriotes de s'occuper de "leurs affaires".

"Faites de travail au même titre que les directeurs de l'Expo, et pour la même rémunération, c'est-à-dire bénévolement".

Le conférencier a expliqué

que seuls les frais de déplacement des directeurs de l'Expo étaient payés à même le budget.

### \$600 millions

Dans un autre ordre d'idées, M. Rousseau a affirmé que l'Expo drainerait vers le Canada un minimum de \$600 millions en devises étrangères, que la construction des pavillons entraînerait des dépenses de \$300 millions, sans compter plusieurs autres millions découlant des améliorations matérielles que nécessitera un tel événement.

Parlant du séparatisme, M. Rousseau a exprimé sa foi dans l'union de toutes les forces au Canada, et cela dans le but de réaliser de grandes choses,

comme le passé en témoigne.

Du 28 avril 1967 au 27 octobre 1967, il se pourrait que plus de 35 millions de personnes se rendent à l'Exposition. Milite en faveur de ce pronostic le fait que dans un rayon de 500 milles de Montréal habitent près de 50 millions de personnes.

Quant aux adhésions des pays étrangers, M. Rousseau a spécifié que les démarches actuelles se déroulaient au niveau diplomatique. Il a prédit que la majorité des pays qui ont accédé à l'indépendance depuis 1958 participeraient à l'Exposition universelle de 1967.

Le Canada jouit d'une extrême popularité dans ces pays, a dit

M. Rousseau, et sa participation au plan Colombo, par exemple, lui a rapporté la sympathie du Tiers-monde.

A date la Grande-Bretagne, la France, la Belgique et le Maroc ont signifié leur désir d'ériger des pavillons. La participation américaine et soviétique semble également assurée.

Enfin, tous les pays d'expression française sont sympathiques à l'idée de collaborer au projet.

### Portez confortablement VOTRE DENTIER

Voici un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand. PASTETH, une poudre améliorée dont vous saupoudrez légèrement vos dentiers, en rendra le port plus confortable. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alcaline (non acide) qui ne s'écaille pas, assainit l'haleine. Demandez PASTETH dès aujourd'hui, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

## Lesage à la radio

### Tous doivent être égaux en ce qui concerne l'emploi

MONTREAL (P.C.) — M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a déclaré hier soir qu'une législation destinée à empêcher toute discrimination au point de vue emplois placera la province "clairement à l'avant-garde" des nations modernes.

Dans un discours qu'il a prononcé à Montréal sur les antennes de CFTM-TV, le premier ministre a notamment déclaré :

"Si, dans nos démocraties, tous doivent être égaux devant la loi, il importe qu'il en soit de même en ce qui concerne l'emploi. Personne ne doit être privé d'un avantage ou même de travail à cause de sa race ou de sa religion".

Un projet de loi destiné à empêcher la discrimination au point de vue emploi quand il s'agit de race ou de religion est inscrit au programme du gouvernement du Québec pour la session actuelle, comme le discours du Trône l'a annoncé mardi dernier.

M. Lesage a déclaré que son administration, préoccupée de réformes administratives et de vastes mesures dans l'ordre économique depuis son arrivée au pouvoir en 1960, souligne les droits de la personne humaine dans le programme législatif de cette année. Il a précisé que ce fait était indiqué, non seulement dans le projet de loi contre la discrimination, mais également dans celui concernant la création du ministère de l'Éducation, dans deux projets de loi destinés à protéger les consommateurs et dans diverses autres mesures.

### INSPECTIONS

Un des projets de loi destinés à protéger les consommateurs établira un système d'inspection des viandes, du lait et autres produits alimentaires sous le contrôle du ministère de l'Agriculture, tandis que l'autre préviendrait certains abus dont pourraient être victimes les emprunteurs.

Le premier ministre a précisé que son gouvernement a l'intention de mettre fin à certaines pratiques des sociétés de prêts, ces pratiques constituant "une forme d'exploitation dont sont le plus souvent victimes les petits salariés".



● M. THEODORE LEVASSEUR, qui joue le rôle d'attaché aux relations extérieures de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Québec. M. Levasseur exécutera un travail d'information, à la fois du côté de l'opinion publique et à la fois du côté des commissions scolaires. Il a déjà été secrétaire adjoint à l'Office du Crédit Agricole du Québec, et au Service de l'Habitat familial du Québec. Il aide dans sa tâche le secrétaire de l'ACS, M. Napoléon Veilleux.



● REINE ET ROI DE L'ASS. DES INFIRMES. — L'Association des infirmes a procédé hier à l'élection d'un roi et d'une reine. Il s'agit de Mlle Pierrette Labrecque et de M. Henri Kironac. Un programme récréatif avait été organisé à cette occasion par Mlle Pauline De Gagne. Le programme mettait en vedette la chanteuse Miss Samba et un grand nombre d'artistes.

## L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS PRÉSENTE

# ACCIRANCE®

La façon moderne de s'assurer en cas d'accident

Nouveau plan de protection pour voyageurs et enfants, l'ACCIRANCE a été spécialement étudiée et mise au point pour satisfaire pleinement les exigences nouvelles de la famille canadienne moderne.

L'ACCIRANCE-ENFANTS permet de protéger pour douze mois en cas d'accident tous vos enfants, écoliers, étudiants de tout cours ou école (sauf l'université) et même vos plus jeunes qui ne vont pas encore à l'école. L'Assurance-Vie Desjardins garantit de payer jusqu'à \$25,000. pour les frais médicaux, chirurgicaux, hospitaliers d'ambulance, de rayons X, d'infirmières. \$1,000 d'indemnité pour la perte accidentelle de la vie ou \$10,000 d'indemnité pour la perte accidentelle de deux membres ou de la vue des deux yeux, et la moitié de ce montant s'il y a perte d'un membre ou \$1,500 pour un œil. \$150. (maximum) pour le traitement ou le remplacement d'une ou de plusieurs dents saines et naturelles.

L'ACCIRANCE-VOYAGE permet de protéger vingt-quatre heures par jour, tous les adultes âgés de 15 à 70 ans, en cas d'accidents qui peuvent survenir au pays ou à l'étranger lors de voyages d'affaires ou de plaisir, par automobile, autobus, chemin de fer, bateau, avion etc. L'Assurance-Vie Desjardins garantit de payer . . . \$5,000. — \$15,000. ou \$25,000 selon votre choix, pour la perte accidentelle de la vie ou pour la perte de deux membres ou de la vue des deux yeux — et la moitié de ces montants s'il y a perte d'un membre ou d'un œil. \$25. ou \$75. ou \$125. à chaque semaine, en cas d'invalidité à la suite d'un accident et pendant un maximum de 100 semaines. \$250. ou \$750. ou \$1,250. au maximum pour tous les frais médicaux, chirurgicaux, hospitaliers, d'ambulance, de rayons X, d'infirmières encourus à la suite de tout accident. Chaque dépendant de l'assuré qui voyage en sa compagnie est assuré sans charge supplémentaire pour \$250. de frais pour chaque accident.

UN ACCIDENT EST BIEN VITE ARRIVÉ  
PRENEZ UNE ACCIRANCE SANS TARDER



ALLEZ À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SEUL ENDROIT OÙ L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS VOUS OFFRE "ACCIRANCE"

# Action sociale

## HOROSCOPE

**LE MARDI 21 JANVIER**  
21 mars au 20 avril. (Bélier). — On vous estime plus que vous l'imaginez, pourquoi vous torturer l'esprit? La position de Mars vous aidera à garder vos émotions sous contrôle.

**21 avril au 21 mai. (Taureau).**  
Arrêtez-vous aussi longtemps qu'il faudra pour examiner les projets qu'on vous soumettra. Il y va de votre intérêt. Les astres sont généreux à votre endroit.

**22 mai au 21 juin. (Gémeaux).**  
Commencez la journée sur un tempo modéré et continuez de la même façon. Travaillez sérieusement à convaincre vos proches de la nécessité de la prudence.

**22 juin et 23 juillet. (Cancer).**  
La chance sera un des principaux auxiliaires de votre joie de vivre, aujourd'hui. Une affaire qui vous tient à cœur progresse rapidement.

**24 juillet au 23 août. (Lion).**  
Vous êtes stimulé par la façon dont vos affaires marchent actuellement. Ne soyez pas avare de votre collaboration, accordez-là aux oeuvres qui la sollicitent.

**24 août au 23 septembre. (Vierge).**  
Perspectives réjouissantes pour les natifs de ce signe. N'acceptez pas de responsabilité susceptible de compromettre la marche régulière de votre travail.

**24 septembre au 23 octobre. (Balance).**  
Vous vous laissez prendre au charme d'une nouveauté et faites un achat dont vous n'avez pas du tout besoin. Surveillez votre penchant à l'extravagance.

**24 octobre au 22 novembre. (Scorpion).**  
Votre raisonnement est empreint de sagesse. On vous met en garde contre les intentions malveillantes d'un concurrent. Relaxez fréquemment.

**23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire).**  
Une journée faite sur mesure pour rencontrer vos goûts et vos aspirations. Vous aurez une conversation profitable avec un de vos voisins.

**22 décembre au 20 janvier. (Capricorne).**  
Vos intérêts intimes et votre travail vous apporteront autant de solutions heureuses que de problèmes. Une journée sous le signe de l'équilibre.

**21 janvier au 19 février. (Verseau).**  
Ne laissez pas tomber votre ambition. De nouvelles avenues vous offrent des chances de succès. Relevez avec aplomb le défi qu'on vous lancera.

**20 février au 20 mars. (Poissons).**  
N'accordez pas plus d'importance qu'ils n'en ont, aux petits contretemps. Une fois votre travail accompli, n'oubliez pas de vous distraire et de vous reposer.

**SI VOUS ETES NE UN 21 JANVIER**

Vous êtes remarquable de ténacité et de détermination. Votre nature généreuse vous porte à vous surmener sous prétexte de vous rendre utile. Votre entêtement sera un précieux atout de réussite comme vendeur, avocat, banquier, administrateur ou publiciste.

**Oignons et pommes**

1½ livre d'oignons à cuisson (6 moyens)  
2 c. à table de beurre  
3/4 c. à table de sel  
2 c. à table de cassonade  
2 tasses de pommes rouges tranchées, non pelées  
1 c. à table de beurre  
1½ tasse de fromage cheddar râpé (facultatif)

Peler les oignons. Couper en deux sur la longueur puis détailler sur la largeur en tranches de ¼ pouce (environ 4 à 4½ tasses d'oignons tranchés). Faire fondre 2 c. à table de beurre dans une poêle. Ajouter les oignons et sauter sur un feu modéré durant 5 minutes, en retournant fréquemment. Mélanger le sel et la cassonade, ajouter la moitié du mélange aux oignons. Disposer les tranches de pommes sur les oignons, parsemer du reste de la cassonade et de petites noisettes de beurre (1 c. à table en tout). Réduire la chaleur, couvrir et continuer la cuisson jusqu'à ce que les oignons et les pommes soient tendres, environ 15 minutes. Parsemer de fromage, couvrir et cuire jusqu'à ce que le fromage soit fondu, environ 3 minutes. 6 portions.

**Sauce trempette à la dinde**

Les sauces trempettes sont très populaires au cours des réunions. Deux ou trois bols de savoureux mélanges, entourés de petits biscuits soda, de patates chips ou de pain Melba, en voilà assez pour satisfaire l'appétit de vos invités.

On peut faire un de ces délicieux mélanges avec les petits morceaux de dinde cuite qui restent. Passer la dinde au hache-viande, se servant de la lame la plus fine. Humecter au goût avec un apprêt à salade ou de la mayonnaise et un peu de crème. Assaisonner de même de jus d'oignon, d'amandons grillés moulus ou hachés fin, de sel, de poivre et d'un soupçon de sauce Worcestershire.

**Actualités féminines**

Les membres de la Ligue sont priés de participer à la réunion mensuelle, cercle d'étude, de la section interparoissiale qui aura lieu, lundi 20 janvier, à 2h. 15 p.m., à la salle paroissiale St-Dominique, 175, ouest Grande-Alle.

## Le festival de coton du 22 janvier se déroulera au son du luth

MONTREAL. — Le fameux Festival du Coton qui aura lieu le 22 janvier à l'Hôtel Windsor, se distinguera entre autres par son originalité. En effet, c'est au son du luth et accompagnés de danseuses transformées en clowns, que les mannequins présenteront, au cours d'un défilé de modes, des modèles entièrement réalisés en coton.

Iona Monahan a précisé que les mannequins auront les cheveux longs et plats très genre Garbo, alors que leur maquillage, dû au talent de Jacques Lafleur, sera assez ensoufflé, naturel, avec des yeux arrondis et une bouche rouge lumineuse.

Comme le défilé est placé sous le signe du coton... tout sera en coton. Même les accessoires, qui, presque tous seront réalisés en piqué blanc — depuis les légères sandales à brides, ou les longues guêtres (portées avec des Imperméables) jusqu'aux chapeaux, tantôt relevés et emboitant bien la tête, tantôt immenses comme ceux des gauchos, ou auda-

cieux et posés très en avant sur les yeux.

Les gants en coton seront bien entendu de rigueur et leur longueur variera suivant l'élegance de la robe. Quant aux vêtements sport, ils auront, pour les compléter, des fichus, des fançons, des turbans en coton... Les lunettes elles-mêmes seront de la fête et arboreront des montures recouvertes de coton assorti au vêtement.

Lorsque les ombrelles apparaitront, elles seront garnies de piqué ou coton blanc, pour s'assortir aux vêtements qu'elles accompagneront.

Comme nous le disions plus haut, c'est au son du luth (pour la première fois utilisé au cours d'un défilé de modes) et de la musique originale composée pour l'occasion par Edmond Assaly, que dix des plus jolis mannequins de Montréal, présenteront les modèles en lice.

La présentation sera ininterrompue afin d'éviter un défilé trop long. Les mannequins en-

treront et sortiront donc sans arrêt des six portes décorées avec le symbole du coton, la fleur du cotonnier, créée par le grand artiste canadien Maurice Brault.

Le décor général sera blanc, atténué latéralement par des rideaux jaune moutarde. Le plancher de la scène et le podium seront quadrillés de vert olive et de blanc.

Au début du défilé, comme à celui de chaque scène, les danseuses déploieront des bandières descendant du plafond ou feront virevolter celles qu'elles auront en mains. Chaque danseuse sera revêtue d'un colant blanc, bordé de ruches autour de l'encolure et des poignets. Cette symphonie en blanc sera complétée par un maquillage de clown.

A la fin du défilé, le Conseil du Coton, enregistrera son émission commerciale pour la T. V., émission qui sera présentée au public au cours du mois prochain. Iona Monahan, commentatrice du défilé, fera un bref exposé du programme

futur du Conseil Canadien du Coton.

Puis les dix gagnants du Festival recevront leurs récompenses selon le processus suivant: il y aura dix enveloppes scellées et dans chacune d'elles, un nom. Chaque enveloppe sera remise à Mlle Monahan par le représentant des experts Touche, Ross, Bailey et Smart. Mlle Monahan dévoilera alors le nom du gagnant et présentera la personnalité chargée de remettre le prix.

Les danseuses accompagneront les gagnants jusque sur la scène.

Les deux premiers grands prix, qui seront annoncés en dernier, recevront leurs trophées et récompenses en argent, des mains de E.P. King, président, et de B.S. Saunders, vice-président du Conseil Canadien du Coton.

Pour clore le défilé, les vêtements primés, seront présentés une nouvelle fois et chaque mannequin portera le signe glorieux de "GAGNANT".



• LES JOIES DE L'HIVER. — Quand la température varie du frais au froid, rien de plus confortable qu'un bon chandail! A gauche, Joan Marie présente des dessins: or bleu et noir réalisés dans un orlon brossé. A droite, un chaud pullover à collet de tortue, signé Boepple, s'allie au pantalon élastiqué pour favoriser les mouvements de la skieuse.

### Du thé ou du café!

La formule du thé musical obtient toujours un grand succès auprès de l'élément féminin.

La directrice de la chorale Haendel, Rolande Drolet, exploite chaque année cette formule heureuse et grouppait samedi, quelques soixante quinze dames et demoiselles, autour de la tasse de thé... ou de café, pendant que son ensemble musical formé de 14 voix de femmes intéressait les convives.

Le programme comprenait: Aurora, de Louis Broquet — Fleurs si belles, Louis Broquet — Violetta, Scarlati — L'haut sur le rocher, Joseph Canteloube — Soir sur le lac, Louis Broquet — La chanson du blé, Jacques Delcroze et Danza, Fanciulla Gentile, Durante - Sticks. La pianiste de la chorale Haendel est Marguerite Lépine. (Par J. C.)

### Concours d'art culinaire pour les jeunes Canadiennes

En annonçant la tenue des dixième Epreuves Culinaires Five Roses pour les jeunes qui auront lieu à travers le Canada à partir du 4 avril 1964, M. A. Atkins, président de la compagnie, a souligné que, grâce à ces Epreuves, les jeunes Canadiennes auront l'occasion, une fois de plus, de faire valoir leur habileté culinaire au cours de séances publiques qui les exposeront à des jeunes cordons-bleus des quatre coins du pays.

L'an dernier, Jean MacDonald, une jeune fille de 17 ans de Moncton (N.-B.), s'était classée première aux Epreuves nationales. Louise Boucher, une Beauceronne de 16 ans qui poursuit ses études à l'Institut Familial de Beauveville (P.Q.), et Sandy Kostashuk, 15 ans, de Stenon (Sask.), avaient respectivement décroché les deuxième et troisième places, aux Epreuves finales.

Pour participer aux Epreuves Culinaires Five Roses, les jeunes filles doivent être âgées de pas moins de 13 ans, et de pas plus de 17, le 10 mai 1964: elles doivent aussi remplir un questionnaire spécial préparé par le Comité des Epreuves et soumettre leur recette favorite. Toutes les enveloppes de participation doivent être obliées par la poste avant minuit, le 28 février 1964.

Dans chaque province, le Comité invite les deux adolescents qui ont soumis les meilleurs bulletins de participation à se rendre aux Epreuves provinciales, en compagnie de leur chaperon personnel. La gagnante de chaque province recevra une Obligation d'Épargne du Canada de \$100.00, un plateau en argent et une magnifique valise. Les Epreuves auront de nouveau lieu dans des magasins Eaton de chaque province,

et les finalistes se rendront à Toronto, pour les Epreuves nationales. La compagnie Five Roses paiera tous les frais de voyage et d'hôtel des participantes et de leur chaperons, aux Epreuves provinciales et nationales. Une somme de \$25.00 en argent sera remise aux quatre-vingt-dix participantes invitées aux Epreuves provinciales et 330 certificats de mérites seront attribués aux adolescentes dont les bulletins auront retenu l'attention des juges pour la qualité de leur participation.

Lors des Epreuves provinciales et nationales, on demandera aux participantes de préparer leur propre recette en plus de la recette obligatoire choisie parmi les six recettes fournies par le Comité. Les jeunes filles intéressées peuvent, dès maintenant, se procurer ces six recettes dont l'une sera désignée pour les Epreuves provinciales et une autre pour les Epreuves nationales.

La gagnante nationale se verra attribuer le titre de meilleur jeune cordon-bleu du Canada — 1964. Elle recevra en outre une bourse de \$1,500.00, ou une Obligation d'Épargne du Canada de \$1,000.00, ainsi qu'un trophée. Quant aux jeunes cuisinières classées deuxième et troisième, elles recevront respectivement la somme de \$200.00 et de \$100.00.

Les divers jurys des Epreuves Culinaires sont formés d'économistes ménagères qualifiées. Mme Hélène Gougeon, spécialiste bien connue en alimentation et en art culinaire, agira une fois de plus comme conseillère spéciale auprès du Comité des Epreuves.

Voici la liste des villes ainsi que les dates où se déroulera chacune des Epreuves: Montréal (P.Q.), 4 avril; Saint-Jean (T.-N.), 4 avril; Charlottetown (I.-P.-E.), 11 avril; Halifax (N.-E.), 11 avril; Moncton (N.-B.), 17 avril; Hamilton (Ont.), 18 avril; Winnipeg (Man.), 25 avril; Saskatoon (Sask.), 25 avril; Calgary (Alb.), 18 avril; Vancouver (C.-B.), 19 avril.

On inclura dans les Epreuves provinciales de l'Alberta toutes les participations venant du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.



• DANS LES BOUTIQUES POUR ENFANTS. — Il n'y a plus que les parents, les grand-mères ou les tantes qui s'ingéraient à "gâter" les petites filles. Elles sont aussi les enfants chéris des boutiques de vêtements, où l'on trouve les tissus, les styles, les accessoires et les fantaisies à la mode du jour, adaptées à leurs mesures. A gauche, un vêtement de jeu en nylon, bordé de fourrure. Au centre, corduroy, nylon et fourrure s'allient contre le froid. A ces deux créations, de Timely Togs, s'ajoute à droite, le deux-pièces de Kute Kiddies aux couleurs coordonnées.

### On s'intéresse de plus en plus à la culture indienne

MONTREAL (P.C.) — La princesse Alanis O'Bomsavin, de Trois-Rivières, dans le Québec, est une Indienne du Canada qui chante le folklore et les légendes de son peuple, pour conserver les traditions culturelles des Abénaquis, de la race des Algonquins. Né dans la réserve indienne d'Odanac, près de Sorel, qui se situe à 50 miles à l'est de Montréal, elle fut nommée Koliawato, qui signifie "celle qui apporte la joie".

Une princesse indienne reçoit un nom approprié choisi par sa tribu, lorsqu'elle est un peu plus âgée. Son père était le chef de la nation des Abénaquis, constituée par un groupe de tribus qui vivaient en Nouvelle-Angleterre avant de s'installer dans la réserve d'Odanac.

Vêtue d'un costume en peau de daim, la princesse Alanis chante sans accompagnement, ou par le seul bruit rythmé du tam-tam. A l'âge de huit ans, elle quitta la réserve de Sorel pour aller vivre à Trois-Rivières, mais pour retourner faire de fréquentes visites "on veut ressusciter la culture indienne. "La langue est menacée de disparaître, et c'est bien triste", de commenter la princesse. Elle ajoute cependant que ses chansons et légendes peuvent facilement être apprises par les enfants.

**AU FESTIVAL**

La princesse Alanis a représenté les Indiens du Canada au cours d'un Festival tenu à New York, en octobre 1962. Avant cette manifestation elle ne chantait que devant des groupes d'amis et les gens de sa tribu. A son avis, l'enseignement donné dans les écoles au sujet des nations indiennes est largement responsable pour la présente attitude et la façon de traiter les Indiens. "On ne saurait croire combien les enfants peuvent souvent se montrer cruels, et je l'ai expérimenté dans ma jeunesse du fait de ma nationalité", explique la jeune Indienne.

Deuxièmes quelques temps, on s'intéresse davantage à la culture indienne, mais, selon la princesse, il est difficile de retrouver ce qui fut perdu durant de longues années. Elle a raconté qu'à l'arrivée des missionnaires, ces derniers ne voulaient pas que les Indiens chantent leurs propres chansons, non plus qu'ils aiment leurs danses. Ils enseignèrent plutôt à la population indienne des hymnes sur la musique des refrains d'origine française les plus connus à l'époque.

La chanson favorite de la princesse est la plus moderne de son répertoire, mais elle fut composée il y a 110 ans, et donne des conseils aux Indiens de la réserve Odanac.

chante sans accompagnement, ou par le seul bruit rythmé du tam-tam. A l'âge de huit ans, elle quitta la réserve de Sorel pour aller vivre à Trois-Rivières, mais pour retourner faire de fréquentes visites "on veut ressusciter la culture indienne. "La langue est menacée de disparaître, et c'est bien triste", de commenter la princesse. Elle ajoute cependant que ses chansons et légendes peuvent facilement être apprises par les enfants.

### Broderie



**Alice Brooks**

Brodez ces décorations aux couleurs naturelles, garnissez vos serviettes et taies d'oreillers avec vos fleurs favorites.

Facile à faire, demandez le patron 7263, trois motifs différents de 4 x 13 pouces.

### Au Salon National de l'Agriculture: De l'élégance signée maison

Une belle étoffe, un patron simple et élégant, il n'en faut pas davantage pour que toutes les Canadiennes françaises... ou presque se sentent un peu couturières.

Ceux qui ont élaboré le programme féminin du 12e Salon national de l'Agriculture ont tenu compte de cette aptitude heureuse de la plupart des Québécoises.

C'est ainsi que pour elles, la mode et le sens pratique vont s'unir en un défilé unique.

Une princesse indienne reçoit un nom approprié choisi par sa tribu, lorsqu'elle est un peu plus âgée. Son père était le chef de la nation des Abénaquis, constituée par un groupe de tribus qui vivaient en Nouvelle-Angleterre avant de s'installer dans la réserve d'Odanac.

Vêtue d'un costume en peau de daim, la princesse Alanis chante sans accompagnement, ou par le seul bruit rythmé du tam-tam. A l'âge de huit ans, elle quitta la réserve de Sorel pour aller vivre à Trois-Rivières, mais pour retourner faire de fréquentes visites "on veut ressusciter la culture indienne. "La langue est menacée de disparaître, et c'est bien triste", de commenter la princesse. Elle ajoute cependant que ses chansons et légendes peuvent facilement être apprises par les enfants.

Non seulement la maison Dupuis & Frères présentera aux visiteuses qui afflueront au Palais du Commerce, du 8 au 14 février, ses grandes nouveautés printanières mais elle leur permettra de réaliser ses mêmes nouveautés.

En effet, chacun des modèles de la collection présentée au Salon de l'Agriculture aura été coupé dans des étoffes que les femmes pourront trouver au rayon des tissus de Dupuis.

De plus, les manteaux, les ensembles et les robes seront reproduits d'après les patrons McCall, de sorte que leur réalisation sera extrêmement facilitée aux spectatrices qui les auront admirés pendant le défilé.

### TOUS LES JOURS A TROIS HEURES

Les défilés auront lieu le samedi 8 février, puis du lundi au jeudi 13 inclusivement à trois heures de l'après-midi, sauf le mardi, alors que la collection sera montrée à neuf heures du soir tandis que le jeudi, elle défilera à deux reprises: soit à trois heures de l'après-midi et à neuf heures du soir.

Cette vaste collection qui représentera une véritable synthèse de l'élégance printemps-été 1964 comprendra une quarantaine d'ensembles.

Les commentaires seront présentés par Mlle Pierrette Champoux.

Participez au choix de la caissière de l'année

MONTREAL. — Tous les clients des supermarchés seront bientôt invités à prendre part active à l'élection de la nouvelle Reine de l'Industrie canadienne des supermarchés, participation qui peut leur rapporter de magnifiques prix.

Pour sa part, Steinberg Limitée — dont les caissières sont inscrites à ce concours annuel — offre par la même occasion à sa clientèle l'avantage de participer à un grand tirage. En effet, tous les clients qui se prévaudront de leur droit de vote, à l'un des marchés Steinberg situés dans la province de Québec ou dans la région d'Ottawa, peuvent gagner soit un voyage d'une semaine pour deux personnes à Miami Beach, soit un superbe combiné radio-TV, AM/FM avec phono stéréophonique, de même que plusieurs autres prix de valeur.

En outre, leurs votes aideront à choisir la "Caissière de l'Année" dans leur propre magasin. Parmi les gagnantes de chaque marché, l'on en choisira une qui représentera la société Steinberg à la finale régionale ou sera élue la "Reine des caissières du Canada". Cette dernière se rendra aux Etats-Unis pour la grande finale internationale. La nouvelle "Reine internationale des caissières" se verra décerner de nombreux prix dont une étoile de vision et un voyage pour deux personnes à Hawaii, toutes dépenses payées.

Le scrutin pour le choix de la future "Reine des caissières" de chaque marché commencera le 22 janvier pour se poursuivre jusqu'au 14 février inclusivement.

**VERRES de CONTACT EXAMEN de la VUE**

**OPTOMETRISTE J.M. Léveillé O.D.**  
Paquet - 5e étage

**POUR RENDEZ-VOUS**  
Tel: 524-5121 local 305

**POILS SUPERFLUS DEFINITIVEMENT ENLEVES**  
par système électrolyse à ondes courtes

**CLINIQUE D'EPILATION PAR ELECTROLYSE ONYX ENR.**  
530, rue St-Jean, Qué. 4 — Tél.: 524-8220  
H. Allard, infirmière licenciée, électrologue diplômée.

**Capitol Jeweller Inc.**

**VENTE DE JANVIER**

**Réductions de 20%, 33 1/3 et 50%**

sur un excellent assortiment de marchandises venant de notre stock ordinaire.

**20%**  
Toute la marchandise en magasin, d'une réputation méritée.

**33 1/3%**  
Groupe de montres de marques fameuses pour dames et messieurs; articles en cristal de couleur; vases de céramique importés, etc.

**50%**  
Bagues avec pierres synthétiques; bijoux d'or 10, 14 ou 18 carats; montres Mido et autres marques connues; bijoux de fantaisie très attrayants; diamants et perles de culture dont nous faisons nous-mêmes l'importation, etc.

Venez de bonne heure

**Capitol Jeweller INC.**  
900 RUE ST-JEAN - QUEBEC

Ne pas confondre!

Un seul

**Wilfrid Lachance** LTEE

Spécialiste en fourrures!

326 est, des Commissaires  
Tel: 524-2458



L'ESPRIT DU BONHOMME

Même s'il est très gros, notre Bonhomme Carnaval n'en jouit pas moins d'un esprit des plus fins. Samedi soir, le Bonhomme était tout heureux de pouvoir donner son titre. Enfin, il en a un. "l'arrive de Charlottetown, dit le Bonhomme, et là-bas, tout le monde que j'ai rencontré avait des titres. Premier Ministre, Lieutenant-Gouverneur, Maire et même le président du Carnaval. Il n'y a que moi qui n'ai pas de titre, et, tout le monde se contente de m'appeler Bonhomme. Cependant, il s'est vendu tellement de bougies samedi soir que dorénavant, on devra m'appeler "Circ" Bonhomme". Il faut admettre qu'elle est une des meilleures... pour ne pas dire une des pas pires...



Le Bonhomme Carnaval a présenté samedi soir un chèque de \$10,000 à M. Elmo Levert, gagnant du grand prix attribué par le carnaval d'hiver lors de la vente de la bougie. La duchesse de Laval, Michèle Blouin, et le président du duché, M. Victor Germain, assistaient à la présentation. Dans la photo de droite, on voit le Bonhomme Carnaval rendant visite aux téléphonistes de la compagnie Bell. Ces dernières ont travaillé ferme samedi soir pour aider à faire un succès de la soirée de la bougie. Au cours de sa visite, le Bonhomme était accompagné de M. André Joncas, à gauche, et de M. O.-J.-L. McGlynn, deux des patrons des téléphonistes.

LE BELL COLLABORE

Le centre nerveux de la vente de la bougie, samedi soir, était à l'hôtel de ville de Québec où tous les résultats se traitent. C'est également à cet endroit que les gens appellent pour se procurer des bougies supplémentaires. Quarante téléphonistes de la compagnie de Téléphone Bell du Canada ont travaillé bénévolement de six heures à onze heures et ont répondu à des milliers d'appels. Même si les journalistes n'étaient pas admis dans ce sanctuaire, il y en a qui ont pu constater, à leurs risques et périls, que ce centre nerveux était une véritable ruée en activité. Les téléphonistes ont abattu un travail monstre en réussissant à répondre à tous les appels téléphoniques et c'est à leur honneur. Pendant la première heure, il y a eu au moins 2.000 appels qui n'ont pu passer parce que toutes les lignes étaient occupées. Ça ne dérouillait pas... En tout cas, les téléphonistes de la compagnie Bell n'ont pas pu faire autrement que de se mériter des félicitations.

Terrains de jeux de Lauzon

pour une partie de hockey Pee-Wee. Puis, à St-Romald, on a salué la population qui s'était rassemblée dans la salle à l'école. Un magnifique cadeau-souvenir a été remis aux duchesses du carnaval par les organisateurs du carnaval de St-Romald. A la suite de cette visite, le groupe s'est rendu à St-Lambert pour y visiter la population. Le Bonhomme a aussi visité les infirmes, dans la salle des Syndicats Catholiques. Ce soir, le Bonhomme ira rendre visite à la population de Pont-Rouge et il sera accompagné des duchesses. Demain, il ira à Giffard et he rendra à une parade de modes au restaurant La Bastogne.

PITIT TRAIN VA LOIN

Des membres de l'Exécutif du carnaval ont quitté Québec aujourd'hui pour se rendre à Montréal d'où ils reviendront à bord du train du Carnaval. Ce petit train, qui est prêt pour la ville de Montréal pour la duchesse du Carnaval, sillonnera la rue St-Joseph pendant le carnaval. Le train quittera Montréal, ce soir, et s'arrêtera dans différentes villes bordant la route numéro 2. Il est attendu à Québec, mercredi.

LES DUCHESSES DEMENAGENT

Les sept duchesses ont maintenant établi leurs quartiers-généraux au Château Frontenac et c'est à cet endroit qu'elles se reposent entre les nombreuses visites qu'elles ont à faire chaque jour. Avant de s'installer au Château, elles avaient leurs appartements aux quartiers-généraux du carnaval sur la rue d'Auteuil. Rappelez que les duchesses sont conseillées et accompagnées dans toutes leurs sorties par Mme Aline Samson et son époux qui font un très bon travail.

UNE VRAIE BONNE

Pietro Greco, qui est considéré par plusieurs comme le boute-en-train du Carnaval d'Hiver de Québec, est un type qui n'est certainement pas "baré". L'an dernier, il assistait à une réception donnée par M. Scott, président de la compagnie Ford du Canada. S'adressant à ce personnage, il lui demanda d'une voix suave: "Est-il vrai, Monsieur, que vous êtes président d'une compagnie?" Le monsieur répondit dans l'affirmative. Alors, du haut de sa grandeur, Pietro Greco lui dit: "Eh bien, moi, Monsieur, je suis président de deux compagnies." Ceci dit, il invita le président de la compagnie Ford à prendre un verre.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Pierre Tremblay, l'ex-président du Carnaval, a remporté une gageure faite par les membres de l'exécutif sur le nombre de bougies devant être vendues au cours de la soirée samedi. Victor Germain, le président du duché de Laval, recherche toujours une superbe photographie de sa personne. Cette photographie, qui était suspendue au-dessus de la caisse enregistreuse de son restaurant, est disparue mystérieusement au cours de la semaine dernière. On nous rapporte cependant qu'elle a été vue aux quartiers-généraux du Carnaval sur la rue d'Auteuil... La chanson - thème du Carnaval d'Hiver de Québec a été composée en une soirée, dans le salon de la demeure de M. Marcel Laurin, il y a de cela dix ans. Incidemment, l'épouse de M. Laurin portait samedi soir dernier une jupe fort originale, faite de ceintures flechées cousues ensemble. Ça fait très carnaval et très élaboré.

185,000 bougies

(Par Remy d'Anjou)

La vente de la bougie a rencontré samedi soir les espérances des dirigeants du dixième Carnaval d'hiver de Québec alors qu'un total de près de 185,000 chandelles bleues ont été achetées par la population du grand Québec en moins de cinq heures. Ce total dépasse de plus de 40,000 bougies celui atteint l'an dernier. La population a répondu avec enthousiasme à l'appel lancé par le Carnaval d'hiver de Québec, et les 8,500 vendeurs de bougies ont été accueillis à bras ouverts partout où ils se sont présentés. Les chiffres connus à date ne sont cependant pas encore complets car les divers centres de distribution des duchés n'ont pas encore fait parvenir leurs résultats finaux. Le président du comité de la bougie, M. Georges Labrecque, et son vice-président, M. Albert Simard se sont dit enchantés du succès remporté par la vente de la bougie. Les chiffres exacts pour les divers duchés seront communiqués aujourd'hui au cours d'une conférence d'information. Il semble que tous les duchés ont amélioré leurs ventes par un pourcentage appréciable. La vente de la bougie avait été organisée de main de maître et une fièvre intense, digne d'un soir d'élections générales, régnait dans tous les duchés.

Le sort n'aurait pu être plus heureux

Par Remy d'Anjou

Un père de famille de 42 ans, M. Elmo Leonard Levert, domicilié au 1336 de Montmorency, dans le comté de Laval, a remporté samedi soir le grand prix de \$10,000 accordé à l'occasion de la vente de la bougie du Carnaval. Vétéran de la dernière grande guerre, M. Levert qui est originaire de Sturgeon Falls, en Ontario, n'habite Québec que depuis six mois. M. Levert est à l'emploi du département des affaires indiennes et est père de deux grandes filles qui sont aux études. L'une d'elle étudie à l'université Bishop de Lennoxville et l'autre fréquente le Québec High School. "Je n'ai pas eu le temps de penser à ce qui m'arrivait", a déclaré M. Levert quelques minutes seulement après que la

capsule dans laquelle se trouvait son nom eut été tirée au sort par M. Guillaume Plette, président du carnaval d'hiver de Québec. "En tout cas, a-t-il précisé, c'est le meilleur placement de \$2,00 que j'aie fait de ma vie". Un total de 80 personnes a remporté des prix à la suite de la vente de la bougie. Un deuxième prix de \$3,000 a été remporté par M. Alfred Rouleau du duché de Lévis. Ce dernier, qui est gérant à la compagnie d'assurance-Vie Desjardins avait acheté 40 bougies pour encourager Edith Desrosiers, une de ses employées, qui représente le duché de Lévis. Des prix de \$1,000, \$600, \$300 \$150 et \$75 ont aussi été décernés aux personnes dont les bougies, une fois allumées, laissaient échapper de la cire noire.



Dans la photo du haut, à droite, on aperçoit M. Elmo Levert, quelques secondes seulement après qu'il eut été désigné par le sort comme gagnant du prix de \$10,000. On voit sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Guillaume Plette, président du Carnaval, M. Jacques Larochelle, Mlle Renée Hudon, tous deux de la télévision de Québec, M. Levert et le Bonhomme. Sur la photo du bas, M. Alfred Rouleau, de Lévis, reçoit son prix de \$3,000 des mains du Bonhomme.



GINETTE DALLAIRE a été couronnée samedi soir, reine du Carnaval des Jeunes de Québec-Ouest. GINETTE première a été choisie parmi cinq duchesses. Elle a régné en fin de semaine sur les activités qui ont marqué la clôture de ce carnaval qui avait débuté le 3 janvier dernier.



Partout où il passe, le Bonhomme fait la joie de tous. A preuve, cette photographie qui a été prise à St-Romald, dimanche après-midi, alors que le Bonhomme rendait visite à la population du duché de Lévis.

Advertisement for 'Le costume fait l'homme' by F. Pelletier, featuring a portrait of a man in a suit.

Comment peut-on arriver à situer ce qui est de "bon goût" dans l'habillement masculin alors que tous les vêtements qui nous sont imposés par la mode sont, de plus en plus, variés et "accidentés"? Le "bon goût" est une chose impossible à définir dans le domaine du vêtement, pour la bonne raison que c'est une question de "caractère" autant que d'esthétique. Pour certains, les vêtements sont de bon goût seulement quand ils répondent aux normes rigoureuses du conventionnel ou plus précisément du classique. Pour d'autres, le bon goût est synonyme d'individualité en style et en couleur, tout en évitant ce qui attire trop les regards sur leur personne. S'il était possible d'établir des normes strictes de "bon goût" il suffirait de limiter la production selon certaines données et le tour serait joué. Tous les gens seraient de bon goût. Nous devrions plutôt définir cette expression comme un art tant elle représente quelque chose de subtil, de personnel, de sensible même quand il s'agit d'adopter ou de rejeter tel ou tel genre de vêtement. Pour cette raison, nous essayons dans nos articles, de mettre en valeur le plus sobre classique continué par les créations originales qui apparaissent continuellement sur le marché afin de satisfaire tous nos lecteurs. Nous ne croyons pas, en ce qui nous concerne, que le vêtement pour hommes doive être du genre stéréotypé, c'est-à-dire, trop uniforme. Il doit représenter une personnalité de bon aloi, un caractère voire une façon de vivre. La plus grande erreur que l'on puisse commettre sur ce plan est bien d'adopter un style ou une couleur parce que l'un ou l'autre nous a séduit sur autrui, cet autrui qui, le plus souvent, ne présente aucune de nos caractéristiques personnelles; taille, teint, allure, activités, etc. Au risque de nous répéter, nous devons dire que la façon la plus sûre d'obtenir tenue et apparence dites de "bon goût", c'est encore de se fier à un spécialiste consciencieux qui ne cherchera pas à "passer un costume" mais à s'attacher un client par les compliments que celui-ci recevra de ses intimes. Adresses toute demande relative à ce courrier à: Journal L'ACTION PLACE JEAN-TALON

Advertisement for 'PLUS DE MAL DE DOS!' (More Back Pain!) with an illustration of a person in pain.

Advertisement for 'CHEF DES PROGRAMMES DE LANGUE FRANÇAISE DIVISION DE L'ÉDUCATION BUREAU DE L'AIDE EXTERIEURE, OTTAWA' with details about functions and qualifications.

# Plusieurs communications à la session d'information nationale de la SSJB

## 80 pour cent de notre économie est contrôlée par des étrangers (Denis de Bellevallé)

(Par Serge Gagnon)

"L'héritage que nous a laissé la génération précédente n'est pas riche. Nous sommes à la queue du pays dans plusieurs domaines. Nous sommes à la queue du pays quant à la mortalité infantile, même derrière les Esquimaux. Des dix provinces canadiennes, seule celle de Terre-Neuve a un niveau de vie plus bas qu'au Québec. Environ 80 pour cent de notre économie est contrôlée par des étrangers et notre héritage linguistique est le "joual". Bref, l'héritage précédent nous a trahis."

C'est ce qu'a déclaré M. Denis de Bellevallé, ex-directeur du journal "Le Carabin" et vice-président du comité provisoire de l'union générale des étudiants de Québec, lors de la deuxième session d'information nationale qui s'est tenue samedi au motel des Laurentides, sous les auspices de la S.S.J.B. M. De Bellevallé s'est opposé à l'idée qu'insinuait le thème même du colloque de la S.S.J.B., et qui était: "Qui démissionne... les jeunes ou les adultes?"

Selon lui, les jeunes sont des adultes au même titre que les adultes et devraient être reconnus comme tels.

**Trahison de l'élite précédente**

M. De Bellevallé a exprimé l'avis que l'élite précédente qui a contribué à maintenir au pouvoir les régimes de Tascheu et de Duplessis a trahi la jeunesse car elle a approuvé des régimes de corruption électorale et d'incompétence. Et, selon lui, c'est là que réside aujourd'hui la différence entre l'Ontario qui a connu un essor formidable et le Québec qui en est pratiquement toujours au même point.

**Absence de chefs**

"Les hommes politiques Canadiens français ne possèdent pas de conviction et ne sont pas sincères. Ils se laissent séduire par le milieu social. Au fédéral par exemple, quel homme peut servir d'exemple aux jeunes?"

A l'appui de ces affirmations, M. De Bellevallé a fustigé le député du comté de Dollard au

fédéral, M. Guy Rouleau, qui était en faveur de l'Avion Caravelle à cause que sa construction se serait effectuée dans son comté et qui, sous la pression d'éléments anglophones, a tout-à-coup changé d'avis en constatant qu'il opterait pour un avion fabriqué aux Etats-Unis.

"Dans l'affaire des prêts aux municipalités et du plan de retraite contributif, que sont devenus nos Lamontagnes et nos Fauveaux?" "Se sont-ils levés? Nos politiciens manquent d'épouse dorsale."

**Instrument des traites**

Selon M. De Bellevallé, un journal du Québec constitue l'instrument des traites et des ventes. Toujours selon M. De Bellevallé, ce journal est insipide et réactionnaire et de par sa nature, dévalorise le métier de journaliste.

M. De Bellevallé a fustigé l'éditorialiste anonyme du Soleil pour ses propos peu élogieux à l'endroit de René Lévesque. Par ailleurs, il a accusé ce journal d'avoir flatté M. Lionel Chevrier dans ses collets.

"Chevrier n'a jamais été le porte-parole des Canadiens français. O dénie René Lévesque. Qui a le plus fait en faveur des Canadiens français, Chevrier ou Lévesque? Si Chevrier avait fait quelque chose, on le saurait... a-t-il affirmé.

**La S. S. J. B. s'améliore**

"La S. S. J. B. a incarné, il y a quelques années, le nationalisme naïf." Selon M. De Bellevallé, alors que nos mouvements nationalistes faisaient campagne en faveur des minorités de l'extérieur du Québec, on s'occupait de sauver la grange du voisin alors que la nôtre était entrain de brûler.

"A quoi servent les chèques bilingues et le futur drapeau si on a le record du chômage?"

Selon lui le Québec, qui a négligé les minorités protestantes françaises du Québec ainsi que le peu d'efforts que nous avons fait pour les éduquer dans notre langue, ont contribué à affaiblir la Nation en lui faisant perdre ces effectifs.

**Jeunes adultes en face de l'héritage laissé**

Les jeunes qui, selon lui, ne sont pas encore émancipés, réclament une révolution nationale et l'autodétermination, ainsi qu'une révision du pacte confédératif. Ils préconisent un Etat national fort où les Canadiens français seraient autre chose qu'une majorité mathématique. Leur langue et leur culture devront prévaloir.

Les jeunes veulent une révolution sociale, une redistribution des richesses de la Nation canadienne française, dirigée dans l'optique de l'intérêt commun.

Toujours selon M. De Bellevallé, la jeunesse prône un socialisme qui, sans être intégral, permettrait à l'Etat d'utiliser sa force dans le sens du bien commun. "Les jeunes sont à l'avant-garde de la révolution sociale." Ils ont présenté un mémoire concernant le Bill 60, ont joué un rôle dans l'affaire Gordon, ils sont à l'origine du droit de vote à 18 ans."

Selon lui, des organismes

tels que le barreau et le Collège des médecins constituent des objets de scandale en raison de leurs attitudes réactionnaires et anti-démocratiques. "Les jeunes professionnels n'ont aucune influence. On les isole," a-t-il affirmé.

Comme solution au problème, M. De Bellevallé est d'avis que la S. S. J. B. devrait grouper ces différents corps de jeunes et leur donner une orientation et un dynamisme nouveaux. "La S. S. J. B. n'est pas assez présente à ses membres car ils se contentent de payer leur \$2 de contribution et de l'oublier", a-t-il remarqué.

**Confessionnalité**

Selon M. De Bellevallé, il serait sage que la société se déconfessionnalise en vue de se donner un visage nouveau. Il a donné l'exemple des Syndicats nationaux qui, tout en acceptant la doctrine chrétienne, ont décidé d'accepter dans leurs rangs des non catholiques. "La nation a besoin de tous ses effectifs", a-t-il conclu.



M. JEAN LESAGE EST DECORE. — M. Jean Lesage a reçu hier, la décoration des Forces canadiennes, au manège militaire de Québec. La cérémonie s'est déroulée après que le 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne ait changé de commandant. L'ancien commandant, le lieutenant colonel J.V.V. Dupuis, EM. CD., a transmis le commandement du 6<sup>e</sup> régiment au lieutenant colonel J.G. Lefebvre, CD. La photo nous montre le major général Frank Fleury qui remet la décoration des Forces canadiennes à M. Jean Lesage.

## Trop d'Anglais à Roberval

ROBerval (P.C.) — La Chambre de Commerce de Roberval a protesté auprès du gouvernement fédéral contre le fait que le ministère des Transports a nommé des personnes unilingues à une station de communications à Roberval.

Dans une région où 98 pour cent de la population parle français, trois des cinq employés de la nouvelle station ne parlent qu'anglais.

"C'est scandaleux, a déclaré le président de la Chambre de Commerce, M. Benoit Lévesque, au cours d'une interview vendredi soir, je me demande ce que diraient les Torontois si la majorité des employés du gouvernement à Toronto ne parlaient que français."

## La jeunesse canadienne-française est "fatiguée" de gagner sa vie en anglais (M. Alban Coutu)

"Notre génération a la rage au coeur. Les jeunes ont continué à croire en une culture inutile. La jeunesse, qui est formée en français, doit gagner sa vie en anglais étant donné que la grande entreprise est la propriété d'étrangers qui en font l'exploitation en anglais."

Telle est la pensée d'un jeune homme d'affaires, M. Alban Coutu, directeur général des Jeunes Chambres de Commerce du Québec. M. Coutu parlait dans le cadre de la

deuxième session d'information nationale de la S.S.J.B., dont les activités se sont déroulées samedi au Motel des Laurentides, près de Québec.

M. Coutu est d'avis que les jeunes ont un sentiment de frustration qu'ils ne peuvent pas exprimer, mais que notre génération possède la volonté de s'exprimer en termes politiques et économiques.

M. Coutu est d'avis qu'il est déplorable pour la nation canadienne-française que nos entreprises aient été vendues aux étrangers alors qu'on faisait campagne en faveur de l'achat chez-nous.

M. Coutu a exprimé l'opinion qu'il existe un déséquilibre des valeurs au Québec et que pour nous définir, il faudra nécessairement trouver notre identité collective.

"Nous devons avoir un idéal commun, dit-il. Nous sommes les CANADIENS FRANCAIS NOUVELLE VAGUE désireux de CONQUERIR notre place.

**LES JEUNES TRAVAILLEURS**

M. André Bolduc, permanent à la J.O.C. des Trois-Rivières, a exprimé l'avis que les jeunes travailleurs se sentent isolés des cadres sociaux adultes et que ceci a pour conséquence de leur faire perdre le sens des responsabilités.

M. Bolduc participait au colloque de la S.S.J.B. Selon lui, le jeune travailleur a déjà acquis un statut d'adulte même s'il n'est pas en âge, du fait qu'il a déjà fait son entrée dans les rangs des travailleurs. Or pour contrebalancer son isolement, le jeune travailleur entre dans "un gang" qui devient en quelque sorte, l'intermédiaire entre lui et la société. L'influence de son "gang" dure jusqu'à son mariage. Donc, de l'avis de M. Bolduc, cette situation est déplorable car elle prive la société de l'apport précieux des jeunes travailleurs à l'action nationale et patriotique. Selon M. Bolduc, la société ne fait pas assez d'efforts pour éduquer les jeunes travailleurs à la chose politique.

Il déplore le manque de politiciens SÉRIEUX qui sauraient leur parler dans un langage qu'ils comprendraient. Les jeunes travailleurs constitueraient une force importante si on s'occupait d'eux. Car il ne faut pas oublier qu'ils comptent pour 26 pour cent de la force ouvrière du Québec, a-t-il conclu.

**LES COLLEGES CLASSIQUES**

M. Gilles Touchette, directeur des relations extérieures de la FAGECCQ, a déclaré que nos collèges classiques produisent des professionnels qui manquent d'initiative en raison du refus de ces institutions d'accepter l'évolution qui se fait actuellement sentir. Selon lui, les collèges classiques incarnent les forces conservatrices. Cependant, ils tentent d'évoluer, mais pas au même rythme que les étudiants.

**LES JEUNES ETUDIANTS**

Mlle Claire Lamarche, directrice de la Fédération des Associations générales des Etudiants des collèges classiques du Québec, a exprimé l'avis que le rôle social de la classe étudiante réside dans l'établissement de structures qui leur permettent de contribuer à la société. A cet effet, on a formé des comités d'orientation politiques dans plusieurs collèges en vue de fournir une occasion aux étudiants et étudiantes de contribuer sérieusement aux problèmes auxquels la société doit faire face.

## L'absence de démocratie chasse les jeunes Denis De Bellevallé

De l'avis de plusieurs, il semble que la principale raison qui motive l'absence de la jeunesse à l'intérieur des cadres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est l'absence de démocratie à l'intérieur du mouvement.

De l'avis de M. Denis De Bellevallé, ex-directeur du Carabin, les jeunes posent quatre conditions pour apporter leur concours. Ce sont: il faut que le mouvement fonctionne démocratiquement; le personnel dirigeant de la S.S.J.B. doit être renouvelé en raison de la différence d'idéologie qu'il existe entre la direction de la S.S.J.B. et les étudiants; la jeunesse devra avoir l'occasion de redonner à la S.S.J.B. une idéologie plus dynamique; les "baptistes" opportunistes qui se servent de la S.S.J.B. pour atteindre leurs fins) devront être bannis.

Selon M. Gilles Touchette, étudiant au collège des Jésuites, la S.S.J.B. n'a jamais approché les étudiants des collèges classiques pour leur demander de collaborer avec eux.

D'autre part, l'abbé Jean-Paul Tremblay est d'avis que l'essentiel, c'est que la S.S.J.B. rencontre les jeunes. Elle devra concevoir un système en vue d'exercer une action commune. Selon l'abbé Tremblay, les jeunes ont d'autant plus de facilité à atteindre car ils posent déjà des structures.

Pour sa part, M. Jean Robitoux, animateur du colloque de la S.S.J.B., a exprimé l'avis que les membres de la S.S.J.B. devraient s'efforcer de faire disparaître l'idée rétrograde que le public se fait au sujet de la S.S.J.B. Il propose que cette idée rétrograde soit remplacée par une idée dynamique, plus nationaliste, ce qui implique nécessairement des changements en profondeur à l'intérieur des cadres de la S.S.J.B.

La S.S.J.B. doit se redéfinir

Selon M. Marcel Masse, membre du comité d'orientation de la Fédération des S.S.J.B. du Québec, la S.S.J.B. a subi des transformations. Pour cette raison, il est urgent qu'elle se redéfinisse. Il faudra qu'elle offre des garanties de sérieux si elle veut que les jeunes occupent une plus large place à l'intérieur du mouvement. "Les jeunes devront sentir que nous sommes avec eux, et non pas au-dessus d'eux et contre eux", a-t-il conclu.

Pour sa part, Mlle Lise Desrochers, directrice des sections juvéniles de la région de Sherbrooke, est d'avis qu'il existe une interdépendance entre jeunes et adultes. Elle est aussi d'avis que la S.S.J.B. doit croire aux possibilités des jeunes en leur fournissant des cadres.

## La SSJB se tourne vers la jeunesse qui a en main l'avenir du Québec

"La Société Saint-Jean-Baptiste doit être soucieuse d'une vraie efficacité et trouver les moyens pour atteindre toute la jeunesse en vue d'une action concertée, car l'avenir du Québec est entre les mains de cette jeunesse". Tel est le sens de la conclusion de l'abbé Jean-Paul Tremblay, à l'issue de la deuxième session d'information nationale de la S.S.J.B. qui s'est tenue samedi, au motel des Laurentides, près de Québec.

De l'avis de l'abbé Tremblay, la S.S.J.B. doit sortir de cet esprit traditionnel qui veut que ce soit par l'étude de l'action politique qu'on apporte quelque chose à la Nation. "L'action de la S.S.J.B. doit devenir plus vaste que l'étude de l'action nationale. Il faut qu'elle se serve de toutes les méthodes modernes, de toutes les tactiques modernes (les bonnes), en vue d'être à la page".

L'abbé Tremblay est d'avis qu'il est nécessaire que la S.S.J.B. fonde des comités composés d'adultes en vue d'étudier les problèmes des jeunes et les possibilités d'obtenir leur concours en vue d'une action commune, face aux problèmes

qu'envisage la collectivité canadienne française.

Puis il s'écria: "Il faut s'éclairer les yeux. Je sais que ce ne sera pas facile, mais il ne faut pas imposer ni nos idées ni nos projets aux jeunes".

Il a en outre exprimé l'avis que la S.S.J.B. devrait être un organisme qui provoquera des rencontres entre jeunes et adultes, au moins une fois par année. "Malheureusement, dit-il, seuls les intellectuels ont été rencontrés par les écoles nationalistes. Il faut rencontrer tous les jeunes et leur parler dans un langage qu'ils pourront comprendre".

Puis l'abbé Tremblay est d'avis qu'on devrait, à l'instar de certains pays d'Europe, former des "auberges de jeunesse", là où les jeunes pourraient se rencontrer et discuter d'action nationale et des moyens à prendre pour que ces discussions se traduisent en actes concrets. "Pourquoi le gouvernement du Québec ne mettrait-il pas \$50,000 par année pour fonder des auberges de jeunesse? Si le Québec ne vaut pas \$50,000, si le Québec ne vaut pas ces jeunes du F.L.Q. en prison, où allons-nous?"

## La Jeune Chambre du Canada ne connaît plus du tout le groupement québécois!

GRAND'MÈRE (P.C.) — "Les Jeunes Chambres de Commerce du Québec? Connais pas" Telle a été l'attitude de la Jeune Chambre du Canada à l'égard de la Fédération des 125 chambres du Québec, lors de la première rencontre des deux organismes depuis leur scission, survenue "automatiquement" à minuit, le 31 décembre 1963.

Hier, après-midi, le président de la Jeune chambre québécoise, M. Roger Laliberté, a déclaré qu'à la suite de la rencontre, son "exécutif" avait dénoncé unanimement l'attitude définitivement hostile de la Jeune chambre du Canada. Il a déclaré que la JC du Canada "s'accroche à des définitions juridiques". Lors du meeting, tenu vendredi, la JC du Canada a en effet fait observer aux représentants de la JC québécoise qu'elle n'avait pas d'existence légale...

Ainsi, les deux mouvements sont encore loin d'un rapprochement; et même à la suite de ces premiers contacts, la JCQ se rend compte que la séparation est encore plus profonde qu'elle la croyait au début. M. Laliberté a expliqué hier que les divergences restent très marquées quand il s'agit d'établir des accords de peu d'importance entre les deux groupes.

La JCQ se défend bien pourtant d'avoir des "visées séparatistes". A preuve, elle entend sous peu obtenir une charte du gouvernement fédéral afin "d'annexer" les Jeunes chambres de langue française des autres provinces. M. Laliberté est cependant resté muet à ce propos. On dit que la JC ne dévoilerait pas ses intentions à cet égard craignant l'interposition de la JC du Canada, à Ottawa.

## Opinion de la Chambre de Commerce du Canada Le système fiscal canadien a perdu son équilibre

Ottawa (P.C.) — La Chambre de Commerce du Canada a soutenu samedi devant la Commission royale d'enquête fédérale sur la fiscalité que le système fiscal canadien a perdu son équilibre au cours des dernières années, la taxe directe ayant pris une importance exagérée.

"Tout ce que nous tentons de faire, c'est de retrouver l'équilibre qui existait auparavant", a déclaré M. George Keeping, ancien président du conseil exécutif de la Chambre.

L'essentiel du mémoire de 150 pages consistait à dire que les impôts sur le revenu des particuliers et des compagnies devraient être diminués et qu'on devrait insister davantage sur les taxes de vente. A l'heure actuelle, le système fiscal de l'Ontario est le gouvernement devrait éviter toutes modifications illusoires qui inspirées par une situation de crise de façon que le système canadien apparaisse comme compétitif et stable.

Autre idée avancée par la

Chambre de Commerce: on devrait faire connaître aux Canadiens combien, exactement, ils paient d'impôt. Le Dr J. R. Petrie, conseiller économique de l'organisme, a observé qu'il aimerait voir le contribuable s'apercevoir parce qu'il pourrait prendre certaines mesures au moment des élections pour faire que les dépenses gouvernementales ne s'élèvent pas trop.

Le mémoire de la CCC soutient qu'en raison de l'importance croissante de la taxe directe, la structure fiscale canadienne est devenue inéquitable. Il ajoute que des amendements particuliers et isolés ont donné lieu à une complexité qui sont "inintelligibles à tous sauf aux spécialistes fiscaux les plus chevronnés".

En 1929, seulement 13,7 du revenu total du Canada provenait de l'impôt direct. L'an passé le chiffre était à 62,1 pour cent.

Pour faire échec à cette tendance, la CCC suggère que le système de l'impôt sur les revenus des compagnies soit réduit à 40 pour cent, de 50 qu'il est actuellement. L'autre taxe, ajoute le mémoire, soit celui de 21 pour cent sur les revenus inférieurs à \$35,000, devrait être maintenu à moins qu'on ne puisse trouver une méthode d'alléger le fardeau qui pèse sur les petites entreprises.

En même temps, la CCC souhaite que tous les stimulants fiscaux annoncés dans le budget de l'an dernier soit éliminés, ainsi que certains des anciens stimulants qui avaient pour effet de transférer d'un contribuable à un autre le fardeau fiscal.

Quant à l'impôt sur le revenu des particuliers, la Chambre de Commerce voudrait que tous les taux actuels soient réduits de 10 pour cent et qu'on diminue de 80 à 60 pour cent le taux maximum.

Le mémoire soutient que les taux actuels, parce qu'ils sont trop élevés, "découragent de toute évidence les gens de mettre en oeuvre toutes leurs ressources d'investissement et de talent en vue de renforcer l'économie du Canada". A cet

## Remerciements de l'Ambassade de France

A la suite du naufrage du cargo "Doulala", l'ambassade de France a fait parvenir au ministre des Affaires extérieures les remerciements du secrétaire général français de la Marine marchande, des naufragés et de leur famille.

Elle a demandé au ministre d'exprimer en particulier sa gratitude aux services canadiens de recherches et de sauvetages en mer, qui, dans des conditions exceptionnellement difficiles, ont donné un magnifique exemple de solidarité, de courage et d'abnégation. Qu'il s'agisse des unités des forces aériennes canadiennes basées à Terre-Neuve, des garde-côtes et notamment du brise-glace "Sir Humphrey Gilbert", ou des bateaux de pêche, chacun s'est dépensé sans compter pour sauver les malheureux rescapés du cargo français.

Dans ses remerciements, l'ambassade n'a pas oublié le pilote de la station de Big Bay, M. Casey, grâce auquel ont été obtenues les premières informations qui ont rendu l'espoir de retrouver des survivants.

**POSTEZ CE COUPON**  
 Vos épargnes maintenant rapportent **6 3/4%**  
 d'intérêt avec les billets de Prudential Finance à courte échéance de 365 jours  
 5 1/2% d'intérêt pour 183 jours

**PRUDENTIAL FINANCE CORP. LTD.**  
 20, rue St-Jean, Québec, Qué. Tél.: 529-0085

Vous voulez m'envoyer gratuitement ce coupon sans obligation de ma part des détails complets et mon exemplaire personnel de "UN AUTRE PIEU D'OR" "Q.L.A."

NOM.....  
 ADRESSE.....  
 PROVINCE.....  
 VILLE.....  
 TEL.....

**NOLLET**  
 TAPIS — TUILES ENR.  
 2097 de la Canardière — Tél.: 661-7144 (face à St-Hubert)

— Pose — Estimés gratuits —  
 GAGNEZ un appareil stéréophonique d'une valeur de \$400.00. Demandez vos coupons de participation avec chaque achat de \$15.00.

**A louer Bureaux et Entrepôts**  
 modernes et à l'épreuve du feu avec **PARKING**  
 INTERIEUR ET EXTERIEUR

Avant de renouveler votre bail, renseignez-vous en téléphonant à:  
**Monsieur Cyrille Nolin**  
 Téléphone: 523-5460

## La Grande Mission dans Charlevoix

### Son Exc Mgr Maurice Roy met en valeur le principe d'Unité parmi les chrétiens



● MISSION PRÉCHÉE. — C'est à cette messe, qui a été célébrée à l'Hôpital de Baie St-Paul, que S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a lancé son appel pour la réalisation d'une communauté chrétienne dans le comté de Charlevoix. La messe était célébrée par M. l'abbé Germain Vézina, vicaire à Baie St-Paul. On remarque près du célébrant, Mgr Paul Nicole.

Par Jean-Claude Picard

Comment peut-on faire confiance aux autres, si l'on n'a pas confiance en soi? Comment être unis, si nous ne nous comprenons pas nous-mêmes? Vivez comme l'exige votre vocation.

Faites des efforts pour garder le même esprit, dans la paix qui nous réunit. Un seul corps, un seul esprit, un seul espoir: voilà ce que vous êtes appelés à garder. La "Mission prêchée" qui commence aujourd'hui dans le comté de Charlevoix est un nouveau départ pour l'Unité dans le Seigneur et elle invite chaque fidèle à donner l'exemple. Telles sont les idées maitresses qui ont été développées par S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, au cours de quatre allocutions qu'il a prononcées, hier, à l'occasion de l'ouverture de la "Mission prêchée".

Cette "Mission prêchée" entre dans sa troisième phase: les prédications. Plusieurs retraites ont déjà été prêchées aux enfants, à Baie St-Paul, à Clermont, et à la Malbaie. Celles-ci faisaient suite à une grande enquête du Centre de Recherches en Sociologie Religieuse de l'Université Laval et à plusieurs prises de contact avec différents groupes de la région pour procéder à une révision de vie. Une autre étape suivra celle des prédications, celle qui établira à nouveau des contacts avec les groupes d'études qui auront été créés.

L'équipe des prédicateurs qui animent cette troisième phase de la Grande Mission est composée de jeunes prêtres. Ceux-ci ont été spécialement entraînés pour faire face à cette situation nouvelle.

13-18  
18-13-18  
13-18  
18-13-18

J'ai 16 ans et j'aime une jeune fille de mon âge avec qui je suis depuis deux ans sans que mes parents le sachent. Je l'aime éperdument et je voudrais me marier avec elle dans quelques années. Elle aussi m'aime, elle m'a dit qu'elle me l'a dit et parce qu'elle m'a dit que si elle ne pouvait pas m'épouser elle préférerait entrer en religion. Mais je suis encore aux études et comme je n'ai pas d'argent je ne peux pas sortir aussi souvent avec elle que je le voudrais. Souvent c'est elle qui paye nos sorties. J'ai demandé souvent à mon père de me donner une allocation comme en ont mes amis, mais il me la refuse en me disant que mon devoir d'état est d'étudier et que j'ai bien le temps de sortir avec les filles. Cela m'humilie de ne pas avoir d'argent comme mes confrères en ont. J'ai pensé vous écrire en espérant que vous comprendrez mon problème et que vous pourrez m'aider à convaincre mes parents qu'on peut être en amour à mon âge et quand même être sérieux.

ces jeunes amours heureuses, que de vies gâchées, que de séparations, de divorces, d'enfants malheureux séparés de l'un ou l'autre de leurs parents: conséquences de mariages précoces dans lesquels les deux conjoints, aveuglés par un amour adolescent total et aveugle, s'étaient jetés sans réfléchir assez.

Votre amie vous a dit que si vous ne l'épousiez pas, elle entrerait en religion. Je veux croire que cette déclaration est due à son âge et à l'exaltation qui lui est propre, et qu'elle ne mettrait pas cette menace à exécution si vous l'abandonniez. Elle courrait alors de gros risques de ne trouver en communauté que le regret et le désespoir, étant donné que les véritables vocations religieuses sont fondées généralement sur des bases plus solides qu'une déception d'amour. Pourtant là aussi, il y a quelquefois des exceptions. Un grand chagrin d'amour peut être parfois la façon d'aller à Dieu dont les voies, n'est-ce pas, sont insondables.

Je préfère croire pourtant que tous les deux, vous réfléchirez à votre avenir et qu'au lieu de tirer des plans pour vous rencontrer le plus souvent possible, vous essayerez plutôt de mettre votre amour à l'épreuve en vous orientant vers d'autres préoccupations plus de votre âge. Espacez vos entretiens, voyez d'autres jeunes chacun de votre côté, cela vous fera du bien et vous apportera d'autres points de vue sur votre amour et la vie en général. Continuez de bien travailler en même temps à réussir dans vos études et à vous tailler ainsi une place magnifique au soleil.

En réponse à la dernière partie de votre lettre, où vous vous plaignez de ne pas recevoir d'argent de poche de votre père alors que tous vos copains en ont, demandez donc à votre papa la permission de travailler. Vous semblez avoir des loisirs, profitez-en. Vous pouvez consacrer une ou deux soirées par semaine à garder des enfants, à faire de la copie, de la traduction, à un travail manuel, que sais-je. Il existe des tas de choses que vous pouvez faire à la pige sans distraire trop de votre temps. Je suis certain que votre père, s'il vous voit occuper à un travail sérieux et rémunérateur sans pour cela nuire à vos études, serait tout à fait d'accord. Et vous, vous auriez toujours sur vous les quelques dollars indispensables pour pouvoir suivre vos copains dans leurs sorties et emmener une jeune fille — votre amie et d'autres aussi! — à une manifestation quelconque et prendre une consommation au restaurant.

Surtout, ne vous posez pas d'oeillères de chaque côté du visage parce que vous croyez aimer pour toujours. Soyez disponible, que diable! A 16 ans, il est terrible de croire que tous les jeux sont faits, que plus rien ne va. Alors que tout commence.

Pauline BEAUDRY

Ceux et celles qui veulent formuler des questions n'ont qu'à s'adresser à Mme Pauline Beaudry, Courrier des 13-18, La Rédaction, L'Action.

**Emilien Simard C.R.**  
AVOCAT  
51, rue Desjardins  
Tél.: 529-3757

**Yvon Tassé, ing. p.**  
conseiller et mandataire  
administration, génie, négociation  
3057 Boisjoli, Québec 8, Tél. 681-4862

**ÉCOLE DE DANSE FRANCE CANADA ENF.**  
1198 ST-JEAN — TEL.: 522-6883

**Robert B.-LAFRENIERE**  
Avocat  
de  
LAFRENIERE, COSSETTE,  
LOUBIER & BOUDREAU  
67, rue Buade, Qué.  
524-8200 — 524-8303

**Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS**  
Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.  
**Lachance**  
206, St-Paul, Québec, 522-6405

**PIERRE BEAULIEU, D.O.**  
VERRES DE CONTACT — LUNETTES  
Bur.: 529 est, boul. Charest — Tél.: 529-9351

**EXAMEN DE LA VUE**  
Dr Marcel Massicotte  
OPTOMETRISTE  
869, St-Joseph est, Québec - Tél.: 522-2556  
AVIS: Bureau fermé le samedi après-midi.

**Docteur Remy BEAULIEU o.d.**  
OPTOMETRISTE  
Toujours au même endroit, vis-à-vis du carré Jacques-Cartier  
363, de la Couronne — Tél.: 524-2413  
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous  
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle



Sur la route de Baie-St-Paul



● OCTAVE DE L'UNITÉ. — On remarque sur cette photo dans l'ordre habituel: les RR. PP. Elphège Pollender, A.A., cérémoniaire, Marie Bernard Frappier, A.A., Olivier Blanchette, A.A., supérieur régional des Assomptionnistes et André Godbout, A.A., supérieur du Montmartre Canadien. (Photo "L'Action", par Marcel Laforce).

● PARTI POUR L'AFRIQUE. — Le 12 janvier, le R. P. Emile Rioux de Trois-Pistoles, après avoir passé le temps des fêtes dans sa famille, est retourné au Ghana. C'était son quatrième départ missionnaire. Il continuera son travail apostolique au milieu de ses ouailles dans le diocèse de Navrongo.



● DEPART POUR L'AFRIQUE. — Le 12 janvier, le R. P. Emile Rioux de Trois-Pistoles, après avoir passé le temps des fêtes dans sa famille, est retourné au Ghana. C'était son quatrième départ missionnaire. Il continuera son travail apostolique au milieu de ses ouailles dans le diocèse de Navrongo.

### Travailler pour qu'il n'y ait plus qu'un seul pasteur

Par Jean-Claude Picard  
Tel n'y aura qu'un seul pasteur. Tel est l'essentiel de tout ce qui a été dit, samedi, au cours de la veillée de prières pour l'Octave de l'Unité, qui s'est tenue au Montmartre Canadien. Le R. P. Olivier Blanchette, A.A., supérieur régional des Assomptionnistes, a souligné toutefois qu'il est question d'une promesse. Dans ce texte de Saint Jean, qui a une importance capitale dans l'histoire des Eglises depuis la Résurrection, d'autres versets suivent... et le R. P. Blanchette n'a voulu citer que celui qui donne au Concile Vatican II sa plus vigoureuse importance: "Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent"... "Je suis la porte... qui entrera par moi sera sauvé". Dieu est ainsi la porte et le bon pasteur n'est que le gardien qui donne sa vie pour ses brebis. L'Eglise fait appel à l'unité et invite les fidèles à répondre à l'appel de Dieu.

entendue par tous, car il est dit que celui qui est de Dieu entend les paroles de Dieu.

### Paul VI autorise des prêtres catholiques à collaborer avec des protestants pour publier une édition commune de la Bible

Fribourg, Suisse (P.A.) — Le pape Paul VI a autorisé quelques ecclésiastiques catholiques à collaborer avec des protestants à la publication d'une édition commune de la Bible. Ce sera la première fois que la chose se produit depuis la Réforme. Le service de nouvelles catholique Kipa informe que cette version du Nouveau Testament sera publiée en swahili et utilisée dans les missions chrétiennes de toutes confessions au Tanganyika et autres pays de l'Afrique orientale. Kipa précise que le pape a

donné son approbation à l'entente arrêtée à Dares-Salam entre le Conseil des Eglises protestantes et la Conférence des évêques catholiques de l'Afrique orientale. La décision du Saint-Père renverse un veto du Vatican apposé à une proposition analogue avancée il y a quelques années.

Des versions distinctes de la Bible en swahili sont en circulation en Afrique orientale depuis nombre d'années et donnaient lieu à une certaine confusion parmi les convertis.

## 52 pertes de vie au Canada; 25 victimes de la route

Par La Presse Canadienne  
Au moins 52 personnes ont perdu la vie dans des accidents au Canada en fin de semaine. De ce nombre, 25 ont été victimes de la route.

Voici la liste des victimes dans la province de Québec: Mme Aurore Thériault, âgée de 74 ans, dans l'incendie de la demeure de son beau-frère, samedi soir, à Rivière-du-Loup, à 120 milles au nord-est de Québec.

M. Raymond Vézina, âgé de 42 ans, trouvé électrocuté dans sa baignoire samedi. Il aurait approché une chauffeuse électrique de la baignoire pour réchauffer l'eau.

Pierre Laféche, âgé de 20 ans, lorsque son automobile a heurté un train samedi à une

traverse à niveau près de Perkins, à 12 milles au nord d'Orléans.

Mme Marguerite Paquin, âgée de 56 ans, a aversé lorsqu'elle a été renversée par une automobile dans l'est de Montréal.

M. Lionel Martel, âgé de 44 ans, électrocuté samedi lorsqu'il a touché un fil électrique avec une barre de métal, alors qu'il enlevait la glace sur la toiture de sa maison à Québec.

Ginette Larose, âgée de quatre ans, de Montréal-Nord, renversée par une automobile le samedi lorsqu'elle est partie à la course dans la rue.

Nicole Corbeil, âgée de 17 ans, vendredi soir lorsqu'elle a été renversée par une auto-

mobile près de sa demeure à Mont-Laurier, à 120 milles au nord-ouest de Montréal.

André Desroches, âgé de 16 ans, hier soir lorsque l'automobile dans laquelle il avait pris place, a quitté la chaussée à Pointe-aux-Trembles, dans la banlieue de Montréal.

Une adolescente de 13 ans, tuée accidentellement hier soir par une décharge de carabine que tenait un garçon de 14 ans. L'accident est survenu à Waterloo, à 50 milles à l'est de Montréal.

M. Emile St-Onge, âgé de 43 ans, de Grand-Mère, dans une collision entre deux automobiles samedi soir à l'entrée de Louisville, non loin de Trois-Rivières.

**AUBAINES**  
SUR MEUBLES DE DEMONSTRATION

PUPITRE ILLUSTRE  
Prix régulier \$386.00  
ECHANTILLON DE PLANCHER Réduit à **\$215**

AUTRES ECHANTILLONS A PRIX RÉDUITS  
PUPITRES - CREDENCES - FAUTEUILS BASCULES et DROITS - CHAISES BIBLIOTHEQUES - TABLES - PATERES - PANIERS A DEBUS - ETC.

Rendez-vous à  
**L'ECHANGE DE MEUBLES Inc.**  
310 RUE ST-ROCH — 2e étage — QUÉBEC 2, P.Q.  
TEL.: 529-5923



Sports en Coulisse

Quel contraste avec l'année passée...

Les As nous en bouchent vraiment un coin... Les voici qui nous reviennent avec deux autres victoires cueillies sur des glaces étrangères et peu s'en fallut qu'ils réussissent la passe de trois car c'est de justesse qu'ils se sont inclinés dans la capitale du chocolat.

Les joueurs du club québécois font réellement tout pour satisfaire ceux qui les emploient et ceux qui les supportent dans les gradins du Colisée et voilà même que leur humble gardien de but substitué Gilles Banville (dont nous ne possédons même pas la photo) remplace à merveille Lorne Worsley. Que faut-il de plus pour faire sourire Floyd Curry?

Huit victoires en neuf joutes depuis le 1er janvier. Qui l'aurait prévu il y a un mois? Quel contraste avec les saisons passées. A la mi-janvier 1963, les As couraient toujours après leur premier triomphe de l'année mais ils totalisent néanmoins 43 points en 43 parties, alors qu'ils en ont 48 en 44 aujourd'hui.

Leur grand patron n'avait donc pas tort de prévoir qu'il faudrait cinq ans à l'équipe québécoise pour jouer un rôle de premier plan au sein de la ligue américaine. Hélas! M. Gérard Martineau a été écarté malgré lui de ses protégés, depuis quelque temps, mais la saison n'est pas encore finie. Il aura l'occasion de les voir gagner d'ici la fin du mois de mars. Les joueurs ont encore "faim" et ils doivent rester affamés jusqu'à la fin du calendrier car le championnat est loin d'être assuré...

Qu'est-ce qui s'est passé au Maple Leaf Gardens samedi?

Que s'est-il passé au Maple Leaf Gardens samedi soir? Comment s'explique cette subite débandade de l'équipe torontoise devant la plus faible formation de la Ligue Nationale? Les joueurs de Punch Imlach avaient-ils tous ensemble assisté à une noce dans l'après-midi ou bien avaient-ils tout simplement décidé de faire une grève perdue en faisant tout leur possible... pour ne pas gagner?

Cette étrange partie et son non moins étrange résultat portent à faire certaines suppositions. L'entente cordiale est-elle rompue entre Bower et Imlach, il y a une dizaine de jours? Les coéquipiers du centre se sont-ils rangés de son côté? Les journalistes torontois pour montrer à "Punch" qu'ils n'étaient pas disposés à subir tous ses caprices et à faire ses quatre volontés. Il est clair et net que ce ne tourne plus rond dans le camp des Maple Leafs depuis quelques temps et cet échec comble désastreux et humiliant que l'équipe de la ville-reine a encaissé samedi soir va encore jeter de l'huile sur le feu, même si les Leafs se sont offerts un petit triomphe à Chicago hier soir...

Une puissante équipe représentera la région de Québec dans le futur tournoi provincial de curling

Le club de Curling Etchemin peut se vanter de posséder actuellement la plus puissante équipe de la région québécoise car, après avoir remporté il y a huit jours le tournoi inter-clubs et le trophée "Fyon", Roger St-Hilaire et ses trois fidèles coéquipiers se sont adjugés samedi après-midi le trophée "Weyman" en se méritant l'honneur de représenter la vieille capitale et ses environs dans le championnat provincial de curling dont les vainqueurs défendront le prestige du Québec, durant la semaine du "Bryer".

Ce n'est ni par chance ni par hasard que les quatre curlers d'Etchemin ont remporté un deuxième tournoi consécutif car, pour gagner celui-ci, ils ont dû disputer six rencontres, contre six équipes championnes d'autres clubs locaux et c'est un record parfait et éloquent de six victoires et aucune défaite que le rink St-Hilaire a affirmé son incontestable suprématie. Leurs amis ont maintenant hâte de les suivre dans le tournoi provincial qui suivra le bonspied international...

Un petit truc va rendre de précieux services aux skieurs

Un ingénieux système a été utilisé pour la première fois dans un concours de ski au lac Beauport, lors du championnat féminin qui s'est disputé hier, sur l'une des pentes du Manoir St-Castin. Pour mieux chronométrer le temps des compétitrices prenant part au slalom géant, long de 2.800 pieds, M. Ludovic Fortin, l'époux de Mme Gaby Pleau-Fortin, a fabriqué une petite barrière mobile qu'il a installée au point de départ des concurrentes. En s'élançant chaque skieuse faisait pivoter avec ses jambes une petite planchette dont le mouvement débranchait instantanément le chronomètre Omega de l'arrivée, avec lequel elle était reliée électriquement. Cet appareil a permis de contrôler le temps de toutes les descentes à une fraction de seconde près et, grâce à son utilisation, chaque concurrente s'est vue octroyer son temps réel. Sans ce système presque aussi précis que l'œil électrique, le skieur perd ou gagne habituellement quelques dixièmes de secondes quand il ne démarre qu'au son ou qu'après le signal du départ. Mme Gaby-Pleau savait-elle que son mari était un aussi habile bricoleur...

En souplesse...

Dans la dépêche d'Ottawa traitant des premiers Jeux d'iver Interprovinciaux il est intéressant de lire que \$3.000.000,00 seront débloqués pour l'avancement du sport canadien cette année. Est-ce la fin du régime d'austérité...?

Félicitations à Georges Laehance, le président national de la Fédération Cycliste Canadienne qui est l'un des trois vice-présidents nouvellement élus de la Fédération Canadienne des Sports Amateurs. Voilà un québécois qui a suffisamment de muscles encore développés pour supporter sans fléchir le poids de ces deux fonctions (bénévoles)...

Cliff Pennington a encore enregistré un but, hier soir à Providence. C'est son cinquième. Qu'en pensent ceux qui l'ont vu au Colisée la semaine passée...?

A la mi-janvier l'an dernier quels étaient les meneurs dans les différents circuits de hockey? Américaine (Est) Hershey; Américaine (Ouest), Buffalo; Nationale (Chicago) Junior A Provinciale; As de Québec (777); Interuniversitaire-Laval...

Les As écrasent les Reds à Providence après un échec de justesse à Hershey

Le club québécois revient dans la vieille capitale en première position après avoir remporté deux victoires et subi un échec

Classement de la section Est

Table with 7 columns: Team, P, J, G, P, N, PP, PC, Pts. Rows include Québec, Hershey, Baltimore, Providence, Springfield.

Les Bears triomphent aussi hors de chez-eux

BUFFALO (P.A.) — Le gardien Ed Chadwick a enregistré son premier blanchissage de la saison dans la ligue américaine de hockey, hier soir, alors que les Bears de Hershey ont vaincu les Bisons de Buffalo 2-0.

Chuck Hamilton a profité d'une punition majeure à Bob Wilson, des Bisons, pour briser la glace vers la fin de la 3e période.

Le gardien Cesare Maniago, des locaux, avait cédé sa place à un joueur d'avant lorsque Miron Stankiewicz a compté dans un filet désert à 19:17.

Chadwick a effectué 21 arrêts, dont 13 au premier engagement, pendant le match.

Sommaire table for Buffalo vs Hershey match.

Wayne Larkin et Ron Attwell avaient donné une avance de 2-1 aux visiteurs avant la fin de la première période.

Kent Douglas et Mike Corbett ont complété le total des vainqueurs, tandis que Joe Szura, des Barons, mettait fin au score du match dans le dernier engagement.

Sommaire table for various hockey matches including Buffalo, Hershey, and others.

Dans l'Américaine

Table with 3 columns: B, A, Pts. Rows include Marshall, Pro, Lunde, Buff, etc.

Football

SAN DIEGO (P.A.) — Le quart-arrière Cotton Davidson, des Riders d'Oakland, a réussi une passe de 25 verges à son coéquipier Art Powell avec 43 secondes de jeu dans le match, hier, en permettant aux Eagles de l'Ouest de triompher de celles de l'Est par 27-24 dans la ligue Américaine de football.

Ligue Juvenile

Table with 7 columns: Team, P, J, G, P, N, PP, PC, Pts.

Ligue Jeuneur A Provinciale

Table with 7 columns: Team, P, J, G, P, N, PP, PC, Pts.

Ligue Interuniversitaire

Table with 7 columns: Team, P, J, G, P, N, PP, PC, Pts.

Ligue Provinciale-Matin

Table with 7 columns: Team, P, J, G, P, N, PP, PC, Pts.

Ligue Progression

Table with 7 columns: Team, P, J, G, P, N, PP, PC, Pts.

Ligue Remance-Matin

Table with 7 columns: Team, P, J, G, P, N, PP, PC, Pts.

Gain des Castors à Rimouski

Les Castors de la Cie Paquet, qui représenteront Québec au prochain tournoi international de hockey pee-vee, ont remporté une victoire de 3 à 1 contre le Rimouski, champion de la classe "A". Denis Beetz, Bruno Sansen et Jacques Carpentier ont marqué les buts des Québécois qui évoluent dans la catégorie "AA".

PROVIDENCE (P.A.) — Grâce à une poussée de trois buts dans l'intervalle de deux minutes au second engagement, les As de Québec ont vaincu les Reds de Providence 7-4, hier soir, tout en conservant son avance d'un point en tête de la division Est de la ligue Américaine de hockey.

Les As, qui ont passé de la cave à la tête du classement avec 16 gains au cours de leurs 22 derniers matches, sont revenus de l'arrière à trois reprises pour l'emporter sur les Reds.

Cleland Mortson a participé aux quatre premiers buts des vainqueurs avec deux buts et deux aides.

Gilles Banville, qui remplaçait le blessé Gump Worsley dans les filets des As, a affiché une belle tenue avec un total de 41 arrêts.

Les autres compteurs des As furent Bill Dineen, deux buts, Bill Sutherland, Cliff Pennington et Ed Hoekstra.

Stan Baluk a égalé à deux reprises en faveur des locaux, dont les autres pointeurs ont été Norm Corcoran et Jim Bartlett.

Sommaire table for Providence vs Québec match.

ROCHESTER (P.A.) — Le vétérain Dick Gamble a réussi le truc du chapeau, hier soir, en conduisant les Américains de Rochester à un gain de 5-3 sur les Barons de Cleveland dans la ligue Américaine de hockey.

La victoire des Américains, privés des réguliers Gerry Cheevers, Al Arbour, Red Arm, Strong, Stan Smrke et Eddie Litzenberger en raison de blessures, a corsé davantage la course aux honneurs dans la division Ouest du circuit, où cinq points seulement séparent les trois premiers équipes.

Wayne Larkin et Ron Attwell avaient donné une avance de 2-1 aux visiteurs avant la fin de la première période.

Kent Douglas et Mike Corbett ont complété le total des vainqueurs, tandis que Joe Szura, des Barons, mettait fin au score du match dans le dernier engagement.

Sommaire table for Rochester vs Cleveland match.

VICTORIAVILLE CHAMPION DE LA SAISON RÉGULIÈRE

Par Jean-Claude Laprise

Les Bruins de Victoriaville ont conquis pour la première fois depuis leur entrée, dans le nouveau circuit Junior "A" Provinciale, le championnat de la saison régulière, hier après-midi au Colisée local avec un triomphe de 3 à 1 sur les Citadelles dans l'une des deux joutes au programme.

Les Bruins ont eu ce passablement de succès dans ce circuit, et c'est le seul titre qui leur manquait. En effet, au cours des deux dernières saisons ils décrochèrent les honneurs de séries éliminatoires. Présentement, les Bruins ont une avance de 17 points sur les As Juniors au second rang, avec sept rencontres à jouer d'ici la fin du calendrier qui prendra fin le 12 février prochain.

Normand Pépin, Réal Cournoyer et Jean Pronovost furent les principaux artisans de la victoire avec les buts du match. Pierre Bonneau compta celui des Cits. à la première session. Les amateurs ont assisté à une très belle partie alors que les deux clubs se consistèrent de jouer pour la rondelle puisque seulement sept punitions mineures furent décernées.

Les Bruins, du pilote Pierre Roux ont pris l'avance, 1 à 0, après 6:56, de la première période, sur un coup de revers de Pépin qui prenait Rivard par surprise. Mais les Cits ont emboîté le pas quelques minutes plus tard, avec l'aide de Bonneau. Au début du second engagement, les hommes de Terry McKeaney furent men-

açants, mais ils manquèrent de précision dans leurs tirs. C'est Cournoyer qui compta le but vainqueur, dans cette période, en prenant le retour de Marcotte, à 13:05. Le but consolidateur a été enregistré deux minutes avant la fin de la joute, après une montée à trois hommes qui coupa toute chance aux Cits d'égaliser par la suite.

Dans l'autre rencontre à l'affiche, le trio formé d'André Hinse, Gilles Lafrance et Gilles Lupien a compté six des sept buts des leurs pour diriger les Reds de Trois-Rivières à une réussite de 7 à 4 sur les As Juniors.

Hinse obtenait son 4e tour du chapeau de la saison, pour ainsi dominer les joueurs de la ligue dans ce département. Lafrance y est allé de deux buts et Lupien en un. Ce trio a maintenant compté 78 buts à Julien Dupont a enfilé l'autre filet.

Pour les As, Clément Labrecque a déjoué Joyal à deux reprises. Jacques Laroche et Yvon Filbotte ont monopolisé les deux autres buts. Les As étaient en avant par 2 à 1, après le premier engagement, avec deux buts rapides de Filbotte et Laroche, au tout début de la partie.

Les Reds profitèrent de deux erreurs des locaux pour prendre en mains la rencontre, 3 à 2, à la reprise suivante. Hinse compta son 21ème but, après seulement 26 secondes de jeu quand il vola la rondelle au gardien de buts, Ronald Gilbert qui tenta alors de débayer sa zone. Puis, La-



Cleland "Keke" Mortson

VICTORIAVILLE CHAMPION DE LA SAISON RÉGULIÈRE

breque donna une passe gratuite à sa ligne bleue, dont s'empara Lafrance qui laissa partir un hur lancer. Les Reds explosèrent avec quatre filets dans la dernière période.

Première partie Victoriaville 5, Citadelles 1

Deuxième partie Victoriaville, Pronovost (Hurtubise), 7-10

Troisième partie Victoriaville, Pronovost (Hurtubise), 7-10

Deuxième partie Trois-Rivières 7, As Juniors 4

Première partie As Juniors Filbotte (Laroche, Hamel), 1-02

Deuxième partie As Juniors Filbotte (Laroche, Hamel), 3-02

Troisième partie As Juniors Filbotte (Laroche, Hamel), 4-03

Deuxième partie As Juniors Filbotte (Laroche, Hamel), 4-04

Deuxième partie As Juniors Filbotte (Laroche, Hamel), 4-04

LE VILLAGE DU CARNAVAL

S.V.P. noter cette correction à l'annonce publiée dans les quotidiens de jeudi le 16 janvier:

ADMISSION: Adultes: .30\$ Enfants: .20\$ Taxes incluses

Une auto? Pour faire un bon achat FINANCEZ-LE D'AVANCE avec un prêt plan-à-terme

Service rapide/facilités de paiement/assurance-vie



BANQUE ROYALE



Les Bruins remportent leur premier championnat de saison (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

# L'effondrement de l'équipe de Punch Imlach repousse dans l'ombre l'exploit de Sawchuk

## Le cerbere des Red Wings établit un record de tous les temps en obtenant son 95e blanchissage aux dépens des Canadiens (2-0)

MONTREAL (P.C.) — Terry Sawchuk a établi un record de tous les temps en ce qui a trait aux blanchissages dans la ligue Nationale de hockey, alors que les Red Wings de Detroit ont vaincu les Canadiens de Montréal 2-0.

## Le Tricolore annule avec les Bruins

BOSTON (P.C.) — Le gardien Ed Johnston a volé un but à Henri Richard vers la fin de la troisième période, hier soir, en permettant aux Bruins de Boston d'annuler 1-1 avec les Canadiens de Montréal dans la ligue Nationale de hockey.

Alors qu'il restait moins de cinq minutes de jeu dans le match, Richard laissa partir un dur lancer que Johnston réussit à bloquer partiellement en tombant dans son filet. La rondelle a traversé sa zone de cerbère sans pénétrer dans le but.

Les Bruins, qui n'ont pas connu la défaite au cours de leur quatre derniers matchs mais qui n'ont pu triompher des Canadiens cette saison, ont ouvert le score grâce à un but de Johnny Bucyk sur un jeu de puissance au premier engagement.

Gilles Tremblay a réussi le but égalisateur à la deuxième reprise avec l'aide de Richard, lors d'une mêlée devant les filets locaux.

Johnston a récolté 37 arrêts, dont 17 au deuxième engagement, tandis que Charlie Hodge, des Canadiens, n'en a eu que 28, dont pas moins de six dans un court laps de temps vers la fin du match.

Jean-Guy Talbot purgeait une punition lors du but de Bucyk tandis que Tom Johnson, ex-Canadien, était le bouc émissaire du but des Canadiens lorsque sa passe en avant fut bloquée par Robert Rousseau, qui relayait la rondelle à Richard. Bernard Geoffrin s'est avéré un des plus dangereux rivaux de Johnston avec quatre essais dangereux.

Andy Bathgate et Don Marshall étaient au banc du pénitencier, lorsque Hull prit Jacques Plante en défaut à 9:09, puis, 43 secondes plus tard, il profita d'une aide de Hay pour compter de nouveau alors que Marshall était encore au pénitencier.

Rod Gilbert avait donné une égalité de 1-1 aux visiteurs en déjouant Glenn Hall au tout début du deuxième engagement.

Mikita a ajouté deux aides à son 24e but de la saison, ce qui donne une avance de cinq points sur Jean Béliveau chez les compteurs.

Al MacNeil des Hawks a complété le score du match dans les dernières minutes de jeu.

Chicago. — (P.A.) — Les 29e et 30e buts de Bobby Hull, cette saison, ont permis aux Black Hawks de Chicago d'écraser les Rangers de New-York 6-1 dans la ligue Nationale de hockey, samedi soir.

Les Hawks avaient pris une avance de 3-0 grâce aux buts de Bill Hay, Stan Mikita et Elmer Vasco, lorsque Hull se mit à faire des siennes dans la dernière période.

Les visiteurs ont même remplacé leur cerbere en vue d'éviter l'échec dans la dernière minute de jeu, mais le gardien Jean Viau a réussi néanmoins son blanchissage.

## Le club de la ville-reine s'est complètement désarticulé devant les Bruins de Boston en subissant un incompréhensible échec de 11-0

TORONTO (P.C.) — Les Bruins de Boston ont écrasé les Maple Leafs de Toronto 11-0, samedi soir, réussissant ainsi le plus grand blanchissage en 20 ans dans la ligue Nationale de hockey.

## Les 95 blancs

Date	Adversaire	Compte	
1949-50 - (1)	12. New York Rangers, 2-0	1950-51 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1950-51 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1951-52 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1951-52 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1952-53 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1952-53 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1953-54 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1953-54 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1954-55 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1954-55 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1955-56 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1955-56 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1956-57 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1956-57 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1957-58 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1957-58 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1958-59 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1958-59 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1959-60 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1959-60 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1960-61 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1960-61 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1961-62 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1961-62 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1962-63 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1962-63 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1963-64 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1963-64 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1964-65 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1964-65 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1965-66 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1965-66 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1966-67 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1966-67 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1967-68 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1967-68 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1968-69 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1968-69 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1969-70 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1969-70 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1970-71 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1970-71 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1971-72 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1971-72 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1972-73 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1972-73 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1973-74 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1973-74 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1974-75 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1974-75 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1975-76 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1975-76 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1976-77 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1976-77 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1977-78 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1977-78 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1978-79 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1978-79 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1979-80 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1979-80 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1980-81 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1980-81 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1981-82 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1981-82 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1982-83 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1982-83 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1983-84 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1983-84 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1984-85 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1984-85 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1985-86 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1985-86 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1986-87 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1986-87 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1987-88 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1987-88 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1988-89 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1988-89 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1989-90 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1989-90 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1990-91 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1990-91 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1991-92 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1991-92 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1992-93 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1992-93 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1993-94 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1993-94 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1994-95 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1994-95 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1995-96 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1995-96 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1996-97 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1996-97 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1997-98 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1997-98 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1998-99 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1998-99 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	1999-00 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
1999-00 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2000-01 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2000-01 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2001-02 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2001-02 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2002-03 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2002-03 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2003-04 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2003-04 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2004-05 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2004-05 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2005-06 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2005-06 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2006-07 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2006-07 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2007-08 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2007-08 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2008-09 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2008-09 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2009-10 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2009-10 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2010-11 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2010-11 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2011-12 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2011-12 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2012-13 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2012-13 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2013-14 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2013-14 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2014-15 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2014-15 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2015-16 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2015-16 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2016-17 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2016-17 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2017-18 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2017-18 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2018-19 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2018-19 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2019-20 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2019-20 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2020-21 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2020-21 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2021-22 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2021-22 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2022-23 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2022-23 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2023-24 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2023-24 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2024-25 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2024-25 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2025-26 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2025-26 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2026-27 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2026-27 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2027-28 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2027-28 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2028-29 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2028-29 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2029-30 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2029-30 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2030-31 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2030-31 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2031-32 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2031-32 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2032-33 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2032-33 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2033-34 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2033-34 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2034-35 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2034-35 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2035-36 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2035-36 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2036-37 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2036-37 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2037-38 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2037-38 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2038-39 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2038-39 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2039-40 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2039-40 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2040-41 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2040-41 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2041-42 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2041-42 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2042-43 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2042-43 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2043-44 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2043-44 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2044-45 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2044-45 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2045-46 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2045-46 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2046-47 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2046-47 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2047-48 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2047-48 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2048-49 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2048-49 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2049-50 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2049-50 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2050-51 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2050-51 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2051-52 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2051-52 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2052-53 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2052-53 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2053-54 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2053-54 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2054-55 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2054-55 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2055-56 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2055-56 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2056-57 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2056-57 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2057-58 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2057-58 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2058-59 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2058-59 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2059-60 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2059-60 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2060-61 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2060-61 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2061-62 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2061-62 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2062-63 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2062-63 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2063-64 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2063-64 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2064-65 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2064-65 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2065-66 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2065-66 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2066-67 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2066-67 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2067-68 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2067-68 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2068-69 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2068-69 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2069-70 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2069-70 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2070-71 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2070-71 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2071-72 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2071-72 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2072-73 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2072-73 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2073-74 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2073-74 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2074-75 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2074-75 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2075-76 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2075-76 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2076-77 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2076-77 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2077-78 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2077-78 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2078-79 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2078-79 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2079-80 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2079-80 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2080-81 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2080-81 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2081-82 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2081-82 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2082-83 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2082-83 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2083-84 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2083-84 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2084-85 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2084-85 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2085-86 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2085-86 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2086-87 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2086-87 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2087-88 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2087-88 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2088-89 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2088-89 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2089-90 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2089-90 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2090-91 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2090-91 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2091-92 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2091-92 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2092-93 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2092-93 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2093-94 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2093-94 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2094-95 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2094-95 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2095-96 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2095-96 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2096-97 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2096-97 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2097-98 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2097-98 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2098-99 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2098-99 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2099-00 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2099-00 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2100-01 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2100-01 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2101-02 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2101-02 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2102-03 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2102-03 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2103-04 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2103-04 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2104-05 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2104-05 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2105-06 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2105-06 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2106-07 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2106-07 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2107-08 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2107-08 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2108-09 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2108-09 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2109-10 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2109-10 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2110-11 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2110-11 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2111-12 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2111-12 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2112-13 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2112-13 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2113-14 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2113-14 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2114-15 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2114-15 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2115-16 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2115-16 - (1)	12. Detroit Boston, 2-0	2116-17 - (1)	29. Detroit Boston, 2-0
2116-17 - (1)	12. Detroit Boston, 2-		

# C'EST A QUEBEC QU'AURONT LIEU LES PREMIERS JEUX INTERPROVINCIAUX DU CANADA EN 1966

## Le cabinet fédéral débloquera-t-il maintenant le budget nécessaire?

OTTAWA (P.C.) — Si une demande de subsides au montant de \$700,000 obtient la réponse attendue du cabinet fédéral, les premiers jeux d'hiver canadiens auront lieu à Québec et à Beauré en janvier ou février 1966. Les délégués ont choisi Québec et sa banlieue comme endroits des jeux lors de la réunion annuelle d'une journée de la Fédération canadienne des sports amateurs.

La Fédération, composée d'organisation de 50 sports amateurs, est un moyen d'échanges d'idées entre les athlètes amateurs canadiens et est également leur porte-parole auprès des agences du gouvernement.

Les jeux devraient attirer plus de 1,000 athlètes de toutes les provinces. Le festival sportif de 10 jours donnera lieu à des tournois de hockey, patinage, curling, ski, basketball, volleyball, badminton, tennis sur table, gymnastique et autres sports.

«Ce sera là une des meilleures choses en vue du développement des sports amateurs», a déclaré J. W. Davies, de Montréal, président de l'Association canadienne des jeux de l'Empire et du Commonwealth.

**Comité québécois**  
André Bergeron, de Québec, membre du comité québécois organisé dans le but d'organiser les jeux, a dit que le but était de réunir le plus grand nombre possible d'athlètes. Même si la crème dans chaque sport est invitée, il y aura pla-

ce pour un grand nombre d'autres athlètes qui ne peuvent prendre part aux jeux de l'Empire ou aux olympiques.

Le comité québécois signale un grand enthousiasme tant à Québec qu'à Beauré au sujet du projet. On a déjà entrepris des démarches en vue d'obtenir un édifice de quatre étages appartenant au gouvernement en Basse Ville en vue d'en faire un centre de chambres et pension pour les athlètes.

Par ailleurs, Roger Dion, directeur de la Santé publique au Conseil national, a révélé aux délégués qu'il était très optimiste en vue de l'obtention des subsides et cela dès cette semaine.

Il a ajouté que le budget actuel de \$2,000,000 en vue de la

santé publique et des sports amateurs serait porté à \$3,000,000 lors de la prochaine année fiscale commençant en mars.

**Autres points**  
Dans un autre ordre d'idées, Arnold Charbonneau, directeur du programme sportif du centenaire de la Confédération, a incité les délégués à planifier dès maintenant en vue des événements sportifs en 1967.

Il a ajouté que les groupements sportifs tardaient à faire des plans et leur a demandé d'éveiller l'enthousiasme dans leur champ d'action en vue d'événements spéciaux.

Jusqu'à présent, la commission a reçu des suggestions au sujet d'un marathon dans le parc Gatineau à Ottawa, de championnats mondiaux de l'épée et à la lutte à Montréal.

des voyages en canots le long des pistes des fameux explorateurs et vendeurs de fourrure canadienne.

**Election**  
Melville Rodgers, d'Ottawa, directeur de l'Association canadienne de patinage artistique, fut réélu président de la Fédération, dont les trois vice-présidents sont M. Davies, Georges Lachance, de Québec et M. E. Ferguson, de Vancouver.

### Retour de Sam Etcheverry à Montréal

Columbus, Ohio. — (P.A.) — Une équipe de Montréal pilotée par Sam Etcheverry, fera partie de la Ligue Unie de football la saison prochaine.

En effet, Montréal et Charleston se sont vu accorder des franchises dans le circuit samedi, portant le total de ses équipes à huit.

Etcheverry est déjà engagé comme instructeur en chef de l'équipe, a annoncé Ray Cicia, ancien instructeur des Alouettes, qui a représenté les intérêts canadiens ici.

Le circuit sera divisé en deux sections avec Montréal, Cleveland, Syracuse et Wheeling dans l'Est ainsi que Charleston, Grand Rapids, Indianapolis et Toledo dans l'Ouest.

Trois membres d'une même famille sont les propriétaires de l'équipe montréalaise, soit les frères William et Hyman Katz ainsi que leur beau-frère Jack Goodis.

Les trois directeurs sont d'avis qu'ils auront besoin d'une somme de \$150,000, pour évoluer lors de la première année, ce qui pourrait résulter en un déficit, mais on a l'espoir de faire mieux à l'avenir.

J. I. Albrecht, ancien député en chef des Alouettes, sera le gérant général de l'équipe, assisté de Cicia.

L'équipe portera le nom de Rifles en hommage aux proesses d'Etcheverry avec les Alouettes.

Les Rifles ont l'intention de présenter leurs matchs au Stade Delorimier, dont le total de 18,000 sièges a été réduit de beaucoup au cours des récentes années. On veut porter le nombre de sièges à 13,000, dont 10,000 entre les lignes des buts.

Le circuit LAF a annoncé que ses membres avaient complété des ententes avec les ligues Américaine Nationale et Canadienne. Les Rifles feront affaire avec les Alouettes, Ottawa, Winnipeg et Calgary.



Georges Labrecque, le président de la Société des Premiers Jeux d'Hiver Interprovinciaux s'est réjoui d'apprendre que la Fédération Canadienne des Sports Amateurs avait aussi choisi Québec comme site de la première grande confrontation du Canada. Son sourire ne voile certes pas sa satisfaction qui sera encore plus évidente si le gouvernement accorde les \$700,000. nécessaires à l'organisation des Jeux. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).



Michel Verreault s'est qualifié pour le championnat canadien de sauts de barils en réussissant une distance de 19' 4" au-dessus de 11 barils pour enlever le dernier poste de l'équipe québécoise à l'ancien champion canadien Gérard Lecours et au nouveau champion junior Jean Gagnon, qui ont sauté un pouce de moins. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

### Yvon Babin, Jean Gagnon : champions du district aux sauts de barils

Yvon Babin, avec un saut de treize barils pour 22 pieds, 3 pouces, a remporté le championnat du district de Québec et sa sélection pour le championnat canadien des sauts de barils, épreuve qui se disputera samedi prochain au Colisée de Québec.

Babin a tenté de briser le record du district de Québec avec un saut de quatorze barils. Il vint tout près de le sauter, mais son coude gauche effleura le quatorzième baril.

Chez les juniors, Jean Gagnon avec un saut de onze barils pour 19 pieds 3 pouces a remporté la victoire. Six sauteurs ont été sélectionnés pour participer au championnat canadien, Michel Verreault, le sixième, battant par un pouce seulement l'ancien champion canadien Gérard Lecours. Ce dernier démontra un bon esprit sportif en participant au concours sans aucun entraînement, à sa sortie de l'hôpital.

Philippe Amyot, le juge en chef du concours, champion canadien 1940 et '41, assisté de Georges Lachance et de Guy Paquet étaient les officiels à l'Aréna de l'O.T.J. Quinze coureurs sont maintenant sélectionnés après différentes épreuves à Sept-Îles, Montréal et Québec et il sera intéressant de les

### La SSJB présentera des olympiades d'hiver pendant le 10e carnaval

Grâce à la collaboration de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, le Carnaval d'Hiver de Québec est heureux de présenter cette année des Olympiades d'Hiver.

Cet événement se déroulera une partie à la patinoire de l'Esplanade de Québec et une partie sur les Plaines d'Abraham.

Samedi le 25 janvier à 1.30 h.p.m. des épreuves de courses en patins pour garçons et filles de 12 à 16 ans seront tenues de même que des courses en patins à roulettes sur glace.

Peuvent participer à ces épreuves tous les écoliers des écoles des Commissions Scolaires du Québec Métropolitain mais chaque école ne doit présenter que douze (12) entrées pour toutes les épreuves d'une même compétition.

Pour participer à ces concours l'élève doit donner son nom au moniteur en charge et celui-ci doit faire parvenir la liste des participants avant le 22 janvier à minuit au Carn-

### Beauport juvénile termine en 3e

Beauport s'est mérité le redoutable honneur d'affronter le Canadien Tire & Repair en décrochant le 3e rang de la Ligue Juvenile à la suite d'une partie à reprendre qui s'est terminée 4-4 entre ces deux équipes.

Les équipiers de Rosaire Johnson ont ainsi rejoint le Québec-Ouest au 3e rang et comme ils ont marqué deux buts de plus, ils devançant officiellement cette équipe qui affrontera le Roger Landry dans l'autre semi-finale. Le détail commença mardi soir.

Michel Audy a mené l'attaque avec deux buts pour le Beauport, les autres compteurs étant Simon Garneau et André Dumais. Les compteurs du C.T.R. furent Maurice Turmel, Christian Latouche, Harold Fillion et Pat White, alors que Claude Bernier confirmait son championnat des compteurs avec deux aides.

### BOXE

Richmond, Virginie — Holly Mims, 162, de Washington, a défait par k.o. Billy Russell, 137, d'Atlantic City, N.J., en 3 rounds.

Miami, Floride — Tim Ford, de Jacksonville, a défait sans pitié Jesse Hernandez, 144, de Cincinnati, en 8 rounds.

Worcester, Mass. — Dick French, 147, de Providence, R.I., a défait sans pitié Carl Jordan, 151, de Pittsburgh, en 10 rounds.

### Succès éclatant de la 1ère activité sportive du Carnaval, à Donnacona

(Par Jean Pouliot)  
DONNACONA — L'équipe favorite, celle d'Eastview-Ottawa, a remporté le tournoi de ballon-bai de Donnacona, une des attractions du Carnaval d'Hiver de Québec qui a remporté un succès dépassant les prévisions même les plus optimistes. Devant 1,064 personnes qui portaient le total du tournoi à plus de 5,000 amateurs, l'équipe ottawaïaise a triomphé 1-0 sur un but de Lionel Cardin, de la surprenante équipe du Manoir Donnacona.

Les champions ont reçu le trophée Dow des mains de M. Gilbert Bergeron, représentant local. L'équipe se composait de Bull Olmstead, Alex Chartrand, Guy Blais, Paul Tessier, Lionel Cardin, Ray Boisvert, Bernard Racine, Léo Denis et L. Miller.

L'enthousiasme ne s'est pas démenti du tournoi et comme le match-clé du tournoi entre Ot-

tawa et Dolbeau, l'ex-champion, s'est déroulé à 2h.30 de la nuit, plus de 700 personnes avaient persévéré jusqu'à cette heure tardive.

La partie la plus longue a nécessité cinq périodes supplémentaires de 10 minutes et la victoire est allée par 1 à 0 à l'O.T.J. de Neuville sur les Huites Blanchette de Donnacona. Les arbitres Robert Brière et Yvon Pelletier ont officié durant les 19 parties du tournoi.

Tous les profits du tournoi seront versés à la Commission des Sports et Loisirs de Donnacona. Le comité responsable de ce grand succès se composait de Jacques Massicotte, président, Antoine Drolet, vice-président, Roger Lefebvre, secrétaire, Gilles Sansregret, surveillant, Gilbert Emond, publiciste, Claude Brière, arbitrage.

Voici le résultat de toutes les rencontres:

### Première zende

Manoir Donnacona 1-0 contre J.A. Matte  
O.T.J. Portneuf 3-0 contre Limolou  
Hôtel Jacques-Cartier 1-0 contre Coopains de Portneuf  
O.T.J. Neuville 1-0 contre Huites Blanchette  
St-Charles de Portneuf 3-1 contre Coop des Scourouils

La Tunique 5-0 contre Lapointe Autos  
Dolbeau 5-0 contre Beauport  
Ottawa 5-0 contre Port-Rouge  
N.D. des Anses 1-0 contre Jacques-Cartier (2)

Chez Carmen (L.E.) 5-0 contre Charny  
Deuxième zende  
Manoir Donnacona 3-0 contre O.T.J. Portneuf  
Neuville 3-1 contre St-Charles de Portneuf  
Hôtel Jacques-Cartier 2-0 contre La Tunique

Ottawa 1-0 contre Dolbeau  
Chez Carmen 3-0 contre N.D. des Anses  
Quart de finale  
Manoir Donnacona 1-0 contre Neuville  
Semi-Finales  
Ottawa 3-1 contre Hôtel Jacques-Cartier  
Manoir Donnacona 3-0 contre Chez Carmen

Finale  
Ottawa 1-0 sur Manoir Donnacona

### Excellents résultats dans le championnat haltérophilie junior

Yves Naud leurvour poids-moyen du Gymnase Olympique a réussi un total de 670 pour s'emparer du titre du meilleur levreur Junior du district de Québec, lors des championnats tenus à St-Fidèle, hier après-midi. En essais supplémentaires, il fit 275 à l'épaulé et jeté pour surpasser l'ancien record qui était de 270.

Bill Isabelle du Studio Dionne fit très bien avec un total de 625 pour remporter la classe des poids-légers. En essais supplémentaires, il fit 210 au développé pour surpasser l'ancien record par 5 livres. Sa formule Hoffman était de 1-10 de moins que celle d'Yves Naud.

Le jeune Denis Dubé du Gymnase Limolou, leurvour poids coq, a établi un nouveau record juvenile Canadien au développé avec un lever de 168 1-2. Son total de 470 lui assura la première place chez les 123.

Laurier Dufour du Studio Jack remporta de justesse avec 480 contre Serge Protout, un nouveau venu de Lovéville qui réussit 475 chez les poids-plumes. Chez les 181, Maxime Tremblay du Studio Jack réussit 530 pour surpasser Jean-Paul Guay du Studio Dionne qui fit 515.

On vit une belle lutte dans la classe de 198, lorsque Michel Bélanger du St-Fidèle remporta avec un total de 570 sur Louis Côté du Studio Dionne qui fit 560.

Voici les résultats complets:

Dev.	Arr.	E.	J.
Denis Dubé	125 1/2	185	470
B. Racine	132	185	490
L. Dufour	131 1/2	185	465
S. Protout	128	185	475
R. Lemieux	131	185	470
B. Isabelle	140 1/2	200	465
A. Dery	130 1/2	190	475
Y. Naud	165 1/2	205	670
M. Aubé	167 1/2	175	520
G. Dumont	150 1/2	190	480
M. Tremblay	167 1/2	175	530
J.P. Guay	160 1/2	185	515
M. Bélanger	150	190	520
L. Côté	167 1/2	170	560

Les juges étaient Jean-Yves Dionne, Maurice Dufour, René Gosselin, Georges Salveron, René Lacroix, M. C. Maurice Allan.



Michel Royer, de l'Hôtel Jacques-Cartier de Donnacona, marque l'unique but de son club dans une victoire de 1-0 sur les Copains de Portneuf samedi après-midi lors du grand tournoi de ballon-bai du Carnaval qui a attiré plus de 5,000 spectateurs en fin de semaine à l'O.T.J. de Donnacona. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

### Ouverture de l'école de golf du pros R. Mathieu

Roger Mathieu, pro. du Club de Golf Alpin Inc., annonce l'ouverture de son école.

Roger Mathieu avise tous les membres du Club de Golf Alpin Inc., et les golfeurs en général, que pour des raisons incontrôlables, l'endroit de son école de Golf a dû être changé.

On voudra bien prendre note que les cours de golf seront donnés dans un local du Centre d'Achats de la Canardière, au 2465 Blvd. Ste-Anne, plutôt qu'au Centre Mgr. Marcoux, tel qu'annoncé auparavant.

### LES ECHECS

Ligue de la Cité  
En plus d'une performance peu ordinaire comme équipe, le Philidor de M. Pierre Marchand s'est également mérité la plupart des honneurs individuels, en particulier sur les échiquiers 1, 3, 4 et 5.

Le premier joueur de l'équipe, Marcel Dion, a été la grande vedette gagnant 6 parties et en annulant 2. Sur l'échiquier 3, J. J. Maroney a accompli la même performance. Nick Van Emmond, qui défendait l'échiquier 4 a pour sa part une fiche de 5 gains, 2 nulles et 1 perte. Robert Leprohon a fait encore mieux sur l'échiquier No 5, avec 6 gains, 1 nulle et 1 perte. Sur l'échiquier No 2, Istvan Szoghy du Laval a été le meilleur de la Ligue avec 4 gains, 2 nulles et 1 perte.

Comme équipe, il faut mentionner l'excellente performance de la salle paroissiale de Limolou, qui termine en deuxième place, et la tenue remarquable des représentants du Séminaire. N. 170164 P.-H. NADEAU.

### TERRY ET LES PIRATES



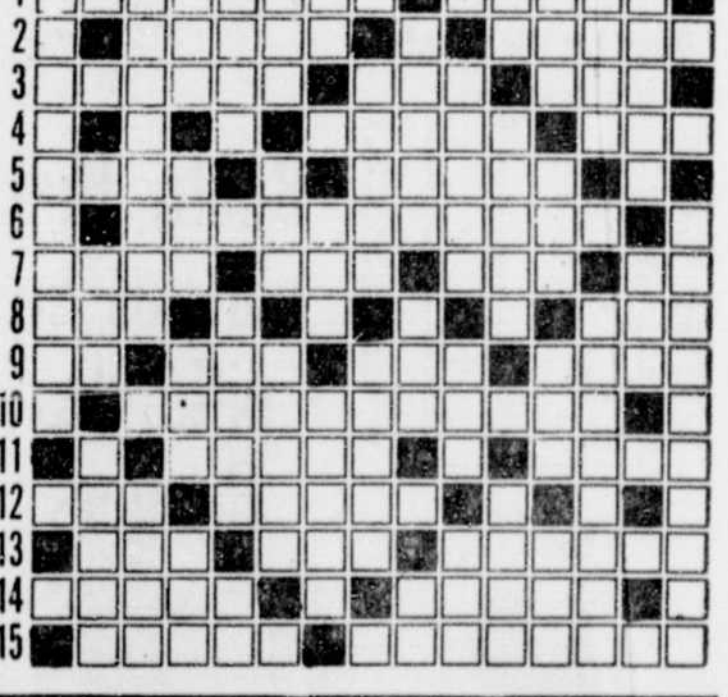
### MOTS CROISES

PROBLEME No 1  
HORIZONTAL  
1—Plancher qui augmente la surface d'une table à soudures — Qui est d'une grande étendue.  
2—Longueur d'une aune — Longue perche.  
3—Sur le champ, immédiatement (Fam) — Marmite de cuisine — Voix propre à chaque animal.  
4—Qui a peu de durée — Incendie.  
5—Genre d'oiseaux — Métal.  
6—Vale de chambre de Henri IV.  
7—Quatrième partie du jour (Antiq. rom) — Prénom féminin — Époque — Règle double.  
8—Femur cardinal — Portion de circonférence.  
9—Note de la gamme — Préfixe — Habitude ridicule — Rivière de l'Italie ancienne.  
10—Herbe aux poix.  
11—Personne d'une puissance extraordinaire — Sens du toucher.  
12—Prénom féminin — Tyrann de Sparte.  
13—Liquueur tirée du raisin — Adj. possessif — Homme qui gesticule ridiculement (fig.).  
14—Beau-frère de Charles-le-Chauve — Surface latérale intérieure d'un vase.  
15—Vallée de l'Argolide — Ensemble des articles tels que vis, écrous, boulons.  
VERTICAL  
1—Qui aime à raisonner.  
2—Camp armé — Poisson artificiel muni d'hameçons pour la pêche.  
3—Un des martyrs Jésuites canadiens — Content joyeux.  
4—Pronom personnel — Division du compas — Adj. démonstratif — Mot du aussi substantif.  
5—Espèce de grand chat qui se rencontre en Asie — Sculpteur français né à Paris — Négation.

Procurez-vous à la Librairie de l'Action le Ciel des Mots Croisés par F. J. F. — Prix: 10.50  
SOLUTION DU PROBLEME No 100

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
1	E	X	E	C	R	E	T	A	T	I	O	N			
2	S	E	N	A	R	R	O	N	N	A	V	E	T		
3	S	I	L	E	C	A	S	T							
4	A	L	E	D	E	C	A	P	P	S	O	I			
5	L	I	C	E	S										
6	M	A	V	E	R	E	P	S	A	N	V	E			
7	C	O	P	L	A	D									
8	F	A	T	E	G	R	I	S	E	A	T	A	D		
9	L	U	R	E	B	E	G	O	U	E	T				
10	A	D	I	A	R	E	P	R	O	N	O				
11	R	A	S	S											
12	B	E	L	O	H	O	M	B	E	S	A	C			
13	S	T	O	M	E										
14	S	T	R	I	E										
15	S	E	D	E											

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



### LA FAMILLE TEBECHE



### par George Wunder



### par Chic Young







CARNAVAL D'HIVER DE QUEBEC

Liste des dépôts pour la vente des billets du

GALA DE LA REINE SAMEDI, 25 JANV.

au COLISEE

- SALON DE CHAUSSURES ANDRE HUOT. 924, 1ère Avenue. Restaurant DIPLOMATES 2945, 1ère Avenue. CENTRE CHEZ MARCOUX 1875, la Canadière. GARE CENTRALE 225, Boul. Charest E. PHARMACIE LEAHEY 32, Marie de l'Incarnation. BUFFET DEMERS 91, St-Cyrille O. PHARMACIE SOUCY 999, Avenue Cartier. PHARMACIE RACINE 3207 Chemin Ste-Foy. PHARMACIE AUGER 15, Guenetie, LEVIS. PHARMACIE ST-ROMUALD 1180, rue Commerciale. PHARMACIE MARTEL 175, Racine, Loretteville. BIJOUTERIE BOLDUC 1153, Royale, Beaurup. PHARMACIE RACINE 682, Royale, Beaurup. LES DEPOTS REGULIERS DU COLISEE. TRAVERSE DE LEVIS Québec

Mort de madame J.-A. Dubois

Mme J.-A. Dubois, née Marie-Anne Robitaille est décédée à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 61 ans et 5 mois. Elle était l'épouse de M. Dubois, ex-marchand-épicer du chemin de la Canadière.

Outre son époux, elle laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Julien Foucault (Cécile Dubois) André Dubois (Colette Paré), Léopold Dubois (Françoise Tardif), Jean-Marie Dubois (Eliane Blouin), Gilbert Dubois (Charlotte Lévesque), Pierre Dubois (Gisèle Picard), Claude Dubois (Claudette Trudel) et Mlle Lisette Dubois; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Marie-Ange Robitaille, Mlle veuve Ph. Marquis (Rose), M. René Robitaille, MM. et Mmes Renaud Girouard (Elisabeth), Gérard Robitaille, ainsi que MM. et Mmes Joseph et Nazaire Dubois, de St-Flavien, Lotb., Joseph Leclerc et Herménégilde Dubois, de Loretteville, Paul-H. Robitaille et Gérard Dubois, de Québec, Ch.-Henri Gingras, de Val d'Or.

Les funérailles auront lieu mercredi à St-Pascal. Les restes mortels sont exposés aux salons J.-Bouchard & Fils, 1740, Bardsy.

Session le 6 février en Saskatchewan

WINNIPEG (P.C.) — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Duff Roblin, a annoncé que la seconde session de la 27e législature sera inaugurée le 6 février. On s'attend à ce que le budget de M. Roblin, qui cumule les fonctions de trésorier et de premier ministre, aura la vedette puisqu'on n'écartera pas la possibilité d'une taxe de vente provinciale.

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films", chaque samedi.

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures. Elles ont une valeur pour le film auquel elle s'applique. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il s'agit de films réservés aux adultes. Les films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).

AA — ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).

AR — ADULTES: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).

D — DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).

P — PROSCRIS: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE: — Et Mourir de Plaisir (AR) 6.30, 9.25 hrs. Nouvelles 7.40 hrs. Ville sans 9.18 (AR) 7.55.

CAPITOL: — Aujourd'hui et samedi reprise de Irma La Douce (AR) 1.30, 5.15, 8.00 hrs. The Jacqueline Kennedy Aslan Tour à 1.15, 4.40, 8.00 hrs. Dernier programme complet, à 7.40 hrs.

CARTIER: — Nouvelles 1.00, 4.30 7.40 hrs. Les Nouvelles Aventures d'Ali Baba (AR) 1.30, 5.15, 8.00 hrs. Les Laches vivent d'Espoir (P) 2.40, 6.10, 9.30 hrs.

CINEAC: — Le Milliardaire d'un Jour (AA) 1.30, 5.10, 9.10 hrs. Nouvelles 2.00, 7.20, 9.25 hrs. Cri d'Amour (AR) 3.30, 7.35 hrs.

CINE-CLUB INTERNATIONAL "Feux Croisés" (A) et "Le Coup du Berger" à 8.30 hrs.

CLASSIC: — Les Liaisons Couables (AR) 1.15, 5.15, 9.10 h. Le Verdier (AR) 3.25, 7.30 hrs. Fin: 11.30 hrs.

EMPIRE: — La fille aux yeux d'or (AR) à 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30 (sur semaine à 2.35, 9.05). Courts métrages 1.00, 2.00, 3.00, 7.00, 9.00 (sur semaine à 2.00 et 8.30).

IMPERIAL: — Les Dents du Diable (AR) 1.00, 5.09, 9.18 hrs. Suiet: 2.50, 6.59 hrs. Hold-up à Londres (A) 3.25, 7.22 hrs.

LAURET: — Nouvelles 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Les Laches vivent d'Espoir (AR) 1.55, 4.25, 7.45 h. Les Nouvelles Aventures d'Ali Baba (A) 2.40, 6.00, 9.20 hrs.

LAURIE: — Jeunesse Délinquante (A) 1.15, 4.35, 7.40 hrs. Nouvelles 2.40, 9.05 hrs. Marco Polo (A) (en français), 2.55, 6.00, 9.20 hrs.

PARIS: — Histoire d'un amour (AR) à 1.20, 4.20, 9.45. Ça t'a coupé (T) 2.35, 6.05, 9.10. Nouvelles à 12.30, 4.15 et 8.00 hrs.

FIGALLE: — L'Amour bleu (AR) à 1.25, 4.21, 8.37. Can-can (AR) à 2.05, 6.04 et 10.00. Actualités à 4.11 et 8.07 hrs.

FRANCE: — Education Sentimentale (A) à 1.00, 4.07 hrs. Suiet 2.35, 7.45 hrs. Opération Scotland Yard (A) à 2.40, 7.50 hrs. Les Possédés du Mal (AR) à 4.12, 9.19 hrs.

RIALTO: — Les Liaisons Couables (AR) 1.00, 5.00, 9.05 h. Le Verdier (AR) 3.00, 7.00 hrs. Annonces 8.55 hrs. 4.55, 9.00. Nouvelles 1.30, 5.30, 9.30.

SILEY: — Les ennemis (AR) à 7.30 (dim 1.00, 4.25, 7.50). Les Frères Corcoran (A) à 9.10 (dim. à 2.40, 6.05, 9.30).

STUDIO 9: — Samedi et dimanche: "Actuel Philippeaux" à 2.00 et 4.00 hrs.

THEATRE D'AUFEUIL: — Jules et Jim (AR) à 6.30 et 8.30 hrs.

VICTORIA: — L'Impasse aux Violences (AR) à 1.15, 4.30, 7.50 hrs. Les Suits de Bespoulaine (AR), couleurs, 2.50, 6.00, 9.25 hrs.

CINEMA DE LEVIS: — Recours en Grâce (AR) 6.00, 9.17 hrs. Nouvelles 7.27 hrs. Les Bras de la Nuit (AR) à 7.57 hrs.

CINEMA LIDO: — L'Esclave de Rome (A) 6.15, 9.31 hrs. Nouvelles: 7.47 hrs. Les Poupées d'Amour (AR) 8.09 hrs.

Hold-up à R.-du-Loup

RIVIERE-DU-LOUP (P.C.) — La Police provinciale du Québec détient deux femmes et un homme relativement au hold-up de \$800 perpétré vendredi dernier à la fonderie Montserrat de Rivière-du-Loup. Ces trois personnes comparaitront aujourd'hui.

Un bandit s'est enfui avec la paye des employés de la fonderie. Mme Gabrielle Levasseur-Bernier, commis au bureau de l'établissement, a dit que l'homme était armé et portait cagoule.

La police a arrêté plus tard un homme de 25 ans qui se cachait dans le grenier de la maison de parents. Deux femmes qui se trouvaient sur les lieux au moment du hold-up ont été appréhendées par la police.

Mort de madame Adélaré Limoges

Mme veuve Adélaré Limoges, née Mary Lehoux, est décédée à l'âge de 73 ans, à l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Mme Limoges était autrefois domiciliée au 11-63, 2e avenue.

Elle laisse dans le deuil, sa sœur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes A. Lamy (Adèle), de Montréal, Gédon Lehoux, de Sherbrooke, Henri Lehoux, de Montréal, Ephrem Lehoux, de Trois-Rivières, Georges Lehoux, de Glenville, Conn., Aurèle Lehoux, de Ste-Anasthasie et M. Albert Lehoux, de Québec, M. et Mme Adrien Limoges, de Québec, M. Hormisdas Limoges, de Montréal.

Mort de monsieur William "Bill" Mason

M. William "Bill" Mason, employé à la retraite du Canadian National, est décédé à l'hôpital Jeffrey Hale à l'âge de 61 ans et 4 mois. Il était l'époux de dame Gertrude Cunningham et domicilié au 1205, 2e avenue.

Outre son épouse, il laisse une fille et un gendre, le Dr et Mme Marc Lacerte (Pauline); ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme veuve Arthur Doucet, M. et Mme Paul-Emile Doucet, M. et Mme Ph. Roux; ses cousins, le R.P. Ph. Hébert, F.S.V. MM les abbés Philippe, Herménégilde et Cyrille Poulin.

Les funérailles auront lieu mardi en l'église St-Andrew. Les restes mortels sont exposés aux salons J.-Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

Mort de monsieur Gaston Lamontagne

M. Gaston Lamontagne, fils de feu Adolphe Lamontagne et de feu Alice Picard, est décédé à l'âge de 49 ans 10 mois.

Il laisse dans le deuil ses frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Roland La Motte Lagre (Marthe Fortin), Robert Lamontagne (Simone Guérard), Les frères du défunt sont respectivement instituteur à l'Externat St-Jean-Eudes et attaché à l'Institut pédagogique du Mont St-Aubert. Les funérailles auront lieu mercredi à St-Pierre-aux-Liens. Les restes mortels sont exposés aux salons J.-Bouchard & Fils, 115, 80e rue, Charlebourg.

Mort de madame Vve G. Gamache

Mme Vve Gaudias Gamache, née dame Yvonne Lessard, est décédée à l'hôpital St-François d'Assise, le 18 janvier 1964 à l'âge de 66 ans et 4 mois. Elle demeurait au 202 des Commissaires.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Lorenzo Gamache (Pierrette Tremblay), Georges-Henri Gamache (Jeanne d'Arc Lachance), M. Raymond Gamache, MM. et Mmes Gérard Boissonneault (Albertine Gamache), Marcel Proulx (Yvette Gamache), Gérard Simard (Jacqueline Gamache), Joseph Gingras (Immaculée Gamache); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Alfred Lessard (Lucienne Vachon), Roméo Lessard (Irene Pâtty), Mme Henri Lessard, M. et Mme Lorenzo Gamache, Mme Alfred Cauchon, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépeuille mortelle est exposée aux salons de la cie Hubert Moisan, 253 rue St-Joseph Est, Québec et les funérailles auront lieu mardi le 21 janvier 1964 en l'église N.-D. de Jacques-Cartier. La direction des funérailles a été confiée à la cie Hubert Moisan, de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. 20-1 (2 fs)

Mort de madame Joseph Gagnon

Mme Joseph Gagnon, née dame Alice Girard, est décédée à l'hôpital Ste-Monique Inc. de Ville-Les-Saules, le 18 janvier 1964 à l'âge de 64 ans et 7 mois. Elle demeurait au 236, rue de la Reine, Québec.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Antoine Durand (Irene Gagnon), de Loretteville; son frère et sa sœur, ses beaux-frères: M. Alphonse Girard, M. et Mme Napoléon J. Vanier et Josephine Tremblay; MM. Albert Gagnon et Jean Desmeules; son oncle et sa tante: M. et Mme Hermel Gaudreau, Montréal; ses petits-enfants: Diane Caquette, Claude et Louis Durand ainsi que plusieurs neveux nièces, cousins et cousines.

Elle faisait partie des Dames de la Ste-Famille. La dépeuille mortelle est exposée aux salons de la cie Hubert Moisan, 253 rue St-Joseph Est, Québec et les funérailles auront lieu mercredi le 22 janvier 1964 en l'église N.-D. de Jacques-Cartier. La direction des funérailles a été confiée à la cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. 20-1 (2 fs)

Mort de madame J.-B. Leprie

Mme J.-B. Leprie, née Odéline Cloutier, est décédée à l'hôpital Général, à l'âge de 74 ans 10 mois. Elle était domiciliée au 381, 1ère rue.

Outre son époux, elle laisse ses fils et filles et son gendre: M. Antonio Leprie, MM. et Mmes Napoléon Marcoux (Antoinette), Lionel Turgeon (Irene) et Mme veuve Albert Larose, (Marcelle), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Joseph Cloutier, MM. et Mmes Chs. Cloutier, Arthur Cloutier, J.-B. Cloutier, Antonio St-Pierre, Mme veuve Arthur Pépin, Mme veuve Alberic Beaulieu, Mme veuve Alfred Cloutier, Mme veuve Lucien Leprie et M. Jos. Leprie.

Les funérailles auront lieu mercredi à St-Charles de Limoilou. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils, 324, 5e rue.

Banks choisit un procès devant un juge seul

MONTREAL (P.C.) — Le président du Syndicat international des gens de mer, Hal-C. Banks, a opté vendredi pour un procès devant un juge seul. Le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, a fixé au 24 mars la date de ce procès. Banks est accusé de conspiration pour voies de fait graves sur le personnel du capitaine Walsh.

SERVICES SPÉCIAUX

FOURRURES Grande Vente de Janvier

HENRI DION 576 de Mazenod, Tél. LA 5-9702 38619 28-12 (26 fs) S.S.

Mort de monsieur P.-E. Hébert

M. Paul-Emile Hébert, fonctionnaire provincial, demeurant au 1885 boulevard Benoit XV, est décédé à son domicile, à l'âge de 63 ans. Il était l'époux de dame Rita Doucet.

Outre son épouse, il laisse une fille et un gendre, le Dr et Mme Marc Lacerte (Pauline); ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme veuve Arthur Doucet, M. et Mme Paul-Emile Doucet, M. et Mme Ph. Roux; ses cousins, le R.P. Ph. Hébert, F.S.V. MM les abbés Philippe, Herménégilde et Cyrille Poulin.

Les funérailles auront lieu mercredi à St-Paul-Apôtre. Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

Mort de madame Vve G. Gamache

Mme Vve Gaudias Gamache, née dame Yvonne Lessard, est décédée à l'hôpital St-François d'Assise, le 18 janvier 1964 à l'âge de 66 ans et 4 mois. Elle demeurait au 202 des Commissaires.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Lorenzo Gamache (Pierrette Tremblay), Georges-Henri Gamache (Jeanne d'Arc Lachance), M. Raymond Gamache, MM. et Mmes Gérard Boissonneault (Albertine Gamache), Marcel Proulx (Yvette Gamache), Gérard Simard (Jacqueline Gamache), Joseph Gingras (Immaculée Gamache); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Alfred Lessard (Lucienne Vachon), Roméo Lessard (Irene Pâtty), Mme Henri Lessard, M. et Mme Lorenzo Gamache, Mme Alfred Cauchon, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépeuille mortelle est exposée aux salons de la cie Hubert Moisan, 253 rue St-Joseph Est, Québec et les funérailles auront lieu mardi le 21 janvier 1964 en l'église N.-D. de Jacques-Cartier. La direction des funérailles a été confiée à la cie Hubert Moisan, de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. 20-1 (2 fs)

Mort de madame Joseph Gagnon

Mme Joseph Gagnon, née dame Alice Girard, est décédée à l'hôpital Ste-Monique Inc. de Ville-Les-Saules, le 18 janvier 1964 à l'âge de 64 ans et 7 mois. Elle demeurait au 236, rue de la Reine, Québec.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Antoine Durand (Irene Gagnon), de Loretteville; son frère et sa sœur, ses beaux-frères: M. Alphonse Girard, M. et Mme Napoléon J. Vanier et Josephine Tremblay; MM. Albert Gagnon et Jean Desmeules; son oncle et sa tante: M. et Mme Hermel Gaudreau, Montréal; ses petits-enfants: Diane Caquette, Claude et Louis Durand ainsi que plusieurs neveux nièces, cousins et cousines.

Elle faisait partie des Dames de la Ste-Famille. La dépeuille mortelle est exposée aux salons de la cie Hubert Moisan, 253 rue St-Joseph Est, Québec et les funérailles auront lieu mercredi le 22 janvier 1964 en l'église N.-D. de Jacques-Cartier. La direction des funérailles a été confiée à la cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. 20-1 (2 fs)

Mort de madame J.-B. Leprie

Mme J.-B. Leprie, née Odéline Cloutier, est décédée à l'hôpital Général, à l'âge de 74 ans 10 mois. Elle était domiciliée au 381, 1ère rue.

Outre son époux, elle laisse ses fils et filles et son gendre: M. Antonio Leprie, MM. et Mmes Napoléon Marcoux (Antoinette), Lionel Turgeon (Irene) et Mme veuve Albert Larose, (Marcelle), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Joseph Cloutier, MM. et Mmes Chs. Cloutier, Arthur Cloutier, J.-B. Cloutier, Antonio St-Pierre, Mme veuve Arthur Pépin, Mme veuve Alberic Beaulieu, Mme veuve Alfred Cloutier, Mme veuve Lucien Leprie et M. Jos. Leprie.

Les funérailles auront lieu mercredi à St-Charles de Limoilou. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils, 324, 5e rue.

avis de décès

BAUDELT. — A Deschambault, le 19 janvier 1964, à l'âge de 93 ans est décédé M. J.-Adolphe Baudelt, époux de feu dame Marie Aubé.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures. Départ de la demeure de Mme Fidèle Gauthier, à 10 heures 50, pour l'église de Deschambault et de là au cimetière paroissial. 20-1 (1 fs)

CHOUINARD. — A Lévis, le 18 janvier 1964, à l'âge de 31 ans, est décédée dame Hélène Moreau, épouse de M. Rodrigue Chouinard, demeurant à 112, rue Fraser.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 20-1 (2 fs)

DUBOIS. — A Québec, le 19 janvier 1964, à l'âge de 61 ans et 5 mois, est décédée dame Marie-Anne Robitaille, épouse de M. J.-A. Dubois, ex-épicière, demeurant à 1153, de la Canadière.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ des nouveaux foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1740, Bardsy, coin Canadière, à 9 heures 45, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière Belmont. 20-1 (2 fs)

GAGNE. — A Montréal, le 17 janvier 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Philomène Tremblay, épouse de feu M. Prosper Gagné.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires Germain Lépine Ltée, 535, avenue des Oblats, coin St-Luc, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Finé, et de là au cimetière St-Émile. 20-1 (1 fs)

GAGNON. — A Québec, le 18 janvier 1964, à l'âge de 64 ans et 7 mois, est décédée dame Alice Girard, épouse de M. Joseph Gagnon, demeurant à 236, de la Reine.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253, Est, St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles. 20-1 (2 fs)

GAMACHE. — A Québec, le 18 janvier 1964, à l'âge de 66 ans et 4 mois, est décédée dame Yvonne Lessard, épouse de feu M. Gaudias Gamache, demeurant à 202, Des Commissaires.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253, Est, St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 20-1 (1 fs)

HEBERT. — A Québec, le 19 janvier 1964, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul-Emile Hébert, employé civil, époux de dame Rita Doucet, demeurant à 1885, Boul. Benoit XV.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 20-1 (2 fs)

HUDON. — A La Pocatière, le 18 janvier 1964, à l'âge de 40 ans et 10 mois, est décédé subitement M. Adrien Hudon, fils de feu M. Adrien Hudon et de feu dame Alma Pelletier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Georges Martin, à 9 heures 45, pour la cathédrale de la Pocatière et de là au cimetière paroissial. 20-1 (2 fs)

LAMONTAGNE. — A Québec, le 19 janvier 1964, à l'âge de 49 ans et 10 mois, est décédé M. Gaston Lamontagne, célibataire, fils de feu M. Alphonse Lamontagne et de feu dame Alice Picard, demeurant à 64, 2e Rue, Est, Orsainville.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 115, 80e Rue Est, Charlebourg, à 8 heures 45, pour l'église de St-Pierre-aux-Liens, Orsainville, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 20-1 (2 fs)

LAROCHE. — A Québec, le 18 janvier 1964, à l'âge de 33 ans, est décédée M. Jean-Paul Laroché, époux de dame Gisèle Labrecque, demeurant à 247, rue Wolfe.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à 9 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière St-Charles. 20-1 (2 fs)

LEPRIE. — A l'Hôpital Général le 18 janvier 1964, à l'âge de 74 ans et 10 mois, est décédée dame Odéline Cloutier, épouse de Jean-Baptiste Leprie, ex-employé chez Terrou & Racine, demeurant à 381, 1ère Rue.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils 324, 5e Rue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 20-1 (2 fs)

LEMOINE. — A Ste-Foy, le 19 janvier 1964, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Guy Lemoine, époux de dame Jeanne-Aimée Bégin demeurant à 2944 De Boulogne.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures. Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 9 heures 40 pour l'église St-Cosme de France, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 20-1 (3 fs)

LEVASSEUR. — A Québec, le 18 janvier 1964, à l'âge de 87 ans, est décédé le Dr Irma Levasseur, fille de feu Nazaire Levasseur et de feu dame Fédra Vennier.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ du funérarium Germain Lépine Ltée 300 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45 pour l'église St-Cosme de France, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 20-1 (1 fs)

MARTEL. — A Québec, le 18 janvier 1964, à l'âge de 44 ans, est décédé accidentellement M. Lionel Martel, menuisier, époux de dame Françoise Saillant, demeurant à 206 4e Avenue.

Les funérailles auront lieu mardi, 21 janvier à 9 heures 30. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier et Fils Ltée, 46 Boulevard St-Cyrille ouest à 9 heures pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. 20-1 (1 fs)

MASON. — A l'Hôpital Jeffrey Hale, le 18 janvier 1964, à l'âge de 61 ans et 4 mois est décédé William (Bill) Mason employé du C.N.R. époux de dame Gertrude Cunningham et père de James Mason, demeurant à 1205 2e Avenue.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue à 9 heures 40 pour l'église St-Andrew's et de là au cimetière Mount Hermon. Le trajet se fera en automobile. 20-1 (1 fs)

NAULD. — A La Chevrautière, Co. Portneuf, le 19 janvier 1964, à l'âge de 59 ans est décédée Mme Jeanne Belleau, épouse de feu Albert Nauld.

Les funérailles auront lieu mercredi 22 janvier à 10 heures. Départ de la demeure à 9 heures 30 pour l'église de Deschambault et de là au cimetière paroissial. 20-1 (2 fs)

PRECOURT. — A Sherbrooke le 19 janvier 1964 à l'âge de 87 ans est décédé M. Ernest Precourt, époux de feu Marie-Louise Olivier, il était le père de M. Jules Precourt, président de Montcalm Automobile. Il est présentement exposé au funérarium Gérard Brien, 229 Boulevard Queen Nord, Sherbrooke.

La date et l'heure des funérailles seront annoncés plus tard. 20-1 (1 fs)

ROCHETTE. — A St-Romuald, le 18 janvier 1964 à l'âge de 73 ans et 4 mois est décédé subitement, M. J.-Alphonse Rochette, comptable au Montreal Trust, Québec, époux de dame Albertine Toussaint, demeurant à 12 rue Dollard, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Claude Maréchal Engr. 96 de la rue Fabrique, St-Romuald, à 8 heures 45 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 20-1 (

VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - N



● INVITATION À MIEUX NOUS CONNAÎTRE. — Paris (Téléphoto UPI) — Le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson a reçu une oeuvre de valeur. Il s'agit du volume de Jean Palardy: "Meubles anciens du Canada français".

## M. Robert Kennedy poursuit sa mission de paix aux Philippines

MANILA (P.A., Reuter). — M. Robert F. Kennedy, procureur général des États-Unis, s'est transporté hier aux Philippines pour y continuer sa mission de paix. Il s'y entretiendra avec le président Diosdado Macapagal, qui est un adversaire de la Malaysia.

Arrivant par avion de la Corée du Sud, le frère du président assassiné a déclaré aux journalistes qu'il existe une réelle possibilité d'amener la crise de la Malaysia à une solution.

"Certains progrès ont été réalisés", a-t-il dit. Ses entretiens avec le président Macapagal font suite à ceux qu'il a tenus à Tokyo avec le président Sukarno de l'Indonésie.

L'opposition de Macapagal à la fédération de la Grande Malaisie, qui porte le nom de Malaysia et qui a été instituée en septembre dernier, ne présente pas le caractère combattiviste de la politique de l'Indonésie.

Les Philippines ont refusé de reconnaître la Malaysia, composée des anciennes colonies britanniques de Malaisie, Singapour, Sarawak et Nord-Bornéo, en raison de prétentions des Philippines à une partie de Sabah, qui est la nouvelle appellation de Nord-Bornéo.

Le chef des Philippines a réitéré la position de son pays dans une allocution radiodiffusée qu'il a prononcée peu avant l'arrivée de M. Robert Kennedy.

### Pour une conférence

Selon les observateurs diplomatiques, le président Macapagal serait favorable à une conférence de toutes les parties intéressées

dans le différend né de la création de la fédération de la Malaysia. On s'attend que M. Kennedy lui demande de convaincre le président Sukarno et le tunku Abdul Rahman, premier ministre de Malaysia de participer à une telle conférence.

Dans l'esprit du président philippin, il s'agirait de ressusciter l'organisme consultatif, dit "Maphilindo", constitué en août, avant la création de la Malaysia. Le Maphilindo groupait la Malaisie, les Philippines et l'Indonésie. Dans son allocution radiodiffusée prononcée deux heures avant l'arrivée de M. Kennedy, le président Macapagal, déclarait que le Maphilindo renforcerait la cause de la démocratie par "une véritable alliance régionale" et une conception de la défense de cette région, qui ne dépendrait pas nécessairement des grandes puissances.

Après deux jours passés à Manille, M. Robert Kennedy se rendra demain à Kuala Lumpur. Il rencontrera le tunku Abdul Rahman. Ses entretiens avec le premier ministre de Malaysia constitueront la troisième phase de la tentative américaine pour réunir les conditions d'une conférence qui s'efforcera de mettre un terme à la querelle entre la Malaysia, l'Indonésie et les Philippines.

On apprend d'autre part de Londres, de source autorisée, qu'il est possible que M. Kennedy se rende dans la capitale britannique après le voyage qu'il effectue actuellement en Extrême-Orient.

Une telle visite permettrait à M. Kennedy de mettre le gouvernement britannique au courant des résultats de ses conversations avec les dirigeants indonésiens, philippins et malaisiens.

# L'Union soviétique reconnaît le nouveau gouvernement de Zanzibar

ZANZIBAR — Un détachement de 100 policiers du Tanganyika portant fusil à l'épaule ont défilé hier dans les rues de Zanzibar en signe de retour à la légalité et à l'ordre. Ils ont été acclamés par la foule, qui s'était massée sur leur passage.

Ils ont été invités par le gouvernement révolutionnaire de la nouvelle République et pré-

cedèrent à Zanzibar un autre détachement d'environ 200 policiers de la même nationalité.

Le président de la République, M. Abid Karume, a assisté au défilé du balcon de l'ancien palais du sultan. Il était entouré des membres du gouvernement de la nouvelle République populaire de Zanzibar et des chefs du comité révolution-

naire. On notait l'absence du maréchal Okello, qui se trouve actuellement à Dar-Es-Salam, pour quelques jours de repos.

Après la cérémonie, le président et les membres du gouvernement sont retournés au quartier général révolutionnaire, où ils ont été salués par la foule qui leur a fait le signe du "V" de la victoire, à la Churchill.

Le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Abdul Rahman Babu, qui accompagnait le président, a déclaré aux journalistes que la reconnaissance du nouveau gouvernement par l'URSS "améliorera les relations amicales entre nos deux peuples".

Ni la Grande-Bretagne ni les États-Unis n'ont encore reconnu le nouveau gouvernement, ce qu'a fait l'URSS. Babu a publié une déclaration disant:

"La reconnaissance de notre République par l'URSS est d'une importance exceptionnelle. A l'heure difficile, nous avons senti l'appui amical du peuple fraternel de l'URSS.

"Veuillez avoir l'obligeance de transmettre l'expression de nos félicitations et de notre gratitude les plus sincères au peuple soviétique et à leur gouvernement. La reconnaissance par l'URSS de notre République renforcera encore davantage l'amitié entre nos deux peuples et entre l'URSS et toute l'Afrique".

Entre-temps, 12 journalistes, dont Bob Miller, du bureau de Londres du "Toronto Globe and Mail", sont arrivés samedi à Mombassa, Kenya, en compagnie de 145 réfugiés, pour la plupart britanniques, qui ont

fait le voyage à bord de deux navires britanniques. Miller et les autres journalistes avaient été en résidence surveillée plus tôt à Zanzibar.

Londres — D'autre part, un porte-parole du département britannique chargé des relations avec le Commonwealth a déclaré en fin de semaine à Londres que le sheikh Abid Karume a demandé à la Grande-Bretagne de reconnaître son gouvernement révolutionnaire.

Commentant des informations selon lesquelles le nouveau leader de Zanzibar a adressé un message au premier ministre britannique, le porte-parole a précisé: "Une demande a été reçue par la voie officielle. La question de la reconnaissance, toujours à l'étude, ne fera l'objet d'aucune décision avant que la situation à Zanzibar ne soit éclaircie".

En outre, on déclare de source autorisée à Londres que les dernières informations reçues de Zanzibar semblent indiquer que l'atmosphère y est maintenant plus calme et que la situation tend à redevenir normale.

Le sultan de Zanzibar qui a été renversé par la récente révolution devait arriver par avion à Londres dans la soirée de dimanche. On précise toujours de source autorisée que cet accueil a pour but de rendre hommage à une maison régnante avec laquelle le gouvernement britannique a entretenu des relations pendant de nombreuses années, mais qu'il ne préjuge nullement la décision qui prendra la Grande-Bretagne à l'égard du nouveau régime de Zanzibar.

## L'armée du Tanganyika s'est mutinée ce matin

NAIROBI. (Reuter) — Les hommes du régiment des Tanganyika Rifles se sont mutinés à Dar Es Salaam, annonce-t-on ce matin à Nairobi où l'on fait état de "ce qui semblerait être un coup d'Etat militaire" déclenché ce matin à l'aube.

Des représentants de l'armée du Tanganyika ont rendu visite au président Nyerere pour s'entretenir avec lui, puis ont regagné leurs casernes, toujours selon les informations reçues à Nairobi de Dar Es Salaam.

Les chefs militaires sont retournés ensuite au palais présidentiel, mais le président Nyerere n'y était plus. D'après les dernières informations reçues de Dar Es Salaam, on ne sait pas, pour le moment, où se trouve le chef de l'Etat.

Il semble que la mutinerie ait été décidée pour attirer l'attention du gouvernement sur le mécontentement de l'armée qui estime les soldes insuffisantes.

Les représentants de l'armée auraient demandé au président Nyerere la destitution de certains officiers et de meilleures conditions de vie.

Plusieurs ministres du Tanganyika seraient détenus dans des casernes où les représentants de l'armée poursuivraient avec eux les entretiens commencés avec le président Nyerere.

Le "maréchal" Okello, instigateur et organisateur de la révolution au Zanzibar, se trouve actuellement au Tanganyika. Selon une information non confirmée, John Okello se trouverait dans une des casernes de l'armée où il s'entreprendrait avec M. Oscar Kambona, ministre des Affaires étrangères et de la Défense du Tanganyika.

D'autre part, un porte-parole du gouvernement du Kenya a demandé à la population de ce pays de demeurer "calme", mande Radio-Kenya.

A Salisbury, en Rhodésie du Sud, un porte-parole des Cen-

tral African Airways a annoncé ce matin que l'aéroport de Dar Es Salaam a été fermé et qu'aucun appareil ne peut y atterrir.

A Londres, M. Duncan Sandys, secrétaire britannique au Commonwealth, a convoqué ce matin ses principaux conseillers pour examiner la situation qui prévaut au Tanganyika.

### Situation confuse

Dans les milieux autorisés britanniques, on dit que d'après les informations les plus récentes reçues à Londres, le palais du président Nyerere a été un moment encerclé, mais qu'on ne possède pas d'autres détails.

On ajoute cependant que la mutinerie ne semble intéresser qu'un seul bataillon de l'armée du Tanganyika et que tous les résidents britanniques semblent sains et saufs pour le moment.

Le haut commissariat britannique à Dar Es Salaam a conseillé aux ressortissants britanniques de rester chez eux et de se regrouper dans le quartier résidentiel d'Oyster Bay, à quelques milles du centre de la ville.

Un habitant de Dar Es Salaam a déclaré par téléphone, au correspondant de Reuter,

qu'il "y a des camions chargés de soldats en armes dans toute la ville et Radio-Tanganyika a suspendu ses émissions".

M. Stephen Miles, le haut commissaire britannique par intérim, qui tentait de se rendre au palais présidentiel pour voir le président Nyerere, à 4 h. 30 ce matin, a été arrêté par des soldats qui lui dirent "d'aller voir Lusinde", — le ministre tanganyikais de l'Intérieur — a déclaré une source proche du haut commissariat britannique.

### Aucune violence

On a annoncé par la suite que M. Miles et un fonctionnaire du haut commissariat, M. Vaughan, avaient été "pris en charge" par l'armée alors qu'ils s'entretenaient avec M. Lusinde dans la rue. Les deux hommes ont toutefois été relâchés par la suite, déclare-t-on de source sûre.

Les soldats auraient déclaré au haut commissaire: "Nous n'en voulons pas aux Britanniques. Rentrez chez vous et restez-y".

On ne signale pour le moment aucune violence et il ne semble pas que la foule ait participé aux incidents.

## S.S. Paul VI devant 20,000 fidèles: "Priez pour l'unité des chrétiens"

Cité du Vatican (Reuter) — Le pape Paul VI est apparu hier à une fenêtre du Vatican d'où il a accordé sa bénédiction à une foule de 20,000 personnes rassemblée sur la place Saint-Pierre.

Le Souverain Pontife a engagé les fidèles à redoubler de prières pour la cause de l'unité des chrétiens et a rappelé sa rencontre historique de Jérusalem avec le patriarche Athénagoras.

"Nous prions pour que le grand espoir de ce jour-là se réalise", a-t-il dit. Cela demande beaucoup de patience et de compréhension et "pas de hâte", a-t-il ajouté.

"Nous attendons ce désir de pacification universelle aux autres grandes familles chrétiennes séparées de l'Église: les anglicans, les protestants, les vieux catholiques et les autres", a-t-il conclu.



● SAISIE D'ARMES RUSSES. — Léopoldville, Congo (Radio-téléphoto UPI) — Le service de sécurité du premier ministre Cyrille Adoula a saisi des armes de fabrication russe et tchécoslovaques. M. Adoula, à sa demeure, passe en revue les armes comprenant des mitraillettes, des carabines avec téleobjektifs, des revolvers, et un pistolet-allumeur ainsi que des munitions.

## MISE AU POINT des organisateurs du VILLAGE du CARNAVAL

Le Village du Carnaval est né de l'initiative d'un groupe d'hommes d'affaires québécois qui ont toujours apporté leur plus entière collaboration aux activités officielles du Carnaval de Québec.

En agissant ainsi, les promoteurs ont cru répondre à la demande de la population qui désire un endroit où les visiteurs puissent se retrouver dans un cadre populaire et carnavalesque, après leurs excursions et visites au Palais de Glace, dans les rues Ste-Thérèse et St-Joseph ainsi qu'au Festival de la Basse-Ville. Cette initiative a semblé plaire aux québécois et aux visiteurs, puisque l'an dernier près de 200,000 personnes ont visité le Village.

Les promoteurs avaient d'abord soumis le projet au Comité exécutif du Carnaval, mais pour diverses raisons, l'offre fut déclinée. Toutefois, on accorda aux autorités du Village la permission de réaliser le projet à leurs risques et dépens, après autorisation de la Ville de Québec et des Religieuses Augustines.

Il faut préciser ici que contrairement à l'opinion publique, une telle entreprise s'est soldée par un déficit, si l'on songe aux nombreux investissements qu'une telle entreprise requerrait à ses débuts (\$30,000.00). Le déficit tomba sur les épaules, non des concessionnaires, mais bien sur celles des promoteurs à l'exception de l'aviseur légal qui fut bien rémunéré.

Les organisateurs, tout en concédant que tout ne fut pas parfait l'an dernier, soutiennent néanmoins qu'ils ont toujours agi avec bonne foi, honnêteté et sincérité. La Ville de Québec ne pouvant fournir des constables municipaux, les responsables du Village eurent recours à une agence privée manquant un peu d'expérience. Cependant, aucune orgie comme on veut le laisser entendre, ne s'est produite au Village. Il est admis que certains visiteurs ont commis des abus, mais c'était plutôt l'exception, tout comme on peut le constater parfois aux autres manifestations populaires du Carnaval.

Au mois de juillet dernier, les promoteurs du Village rencontrèrent le président du Carnaval et s'engagèrent formellement à apporter plusieurs améliorations et les mêmes garanties offertes à la Ville de Québec et aux Religieuses Augustines. Ces mêmes responsables entendent respecter scrupuleusement ces ententes. Signalons ici que le service d'ordre a été confié à l'inspecteur Alexandre Rochette, directeur de la brigade de la Moralité de la ville de Québec, ainsi qu'à ses hommes.

Quant au style de la construction, il a pu être légèrement modifié en certains cas pour augmenter le confort des visiteurs qui s'y rendent, mais il est de beaucoup plus joli que celui des bâtisses de l'an dernier, comme de nombreux visiteurs de la fin de semaine l'ont attesté. La presque totalité des bâtisses sont lambrissées et isolées à la laine minérale. Les mesures d'hygiène les plus strictes ont été prises et les règlements sont observés à la lettre. Aucune boisson alcoolique n'est vendue dans l'enceinte du Village, et aucune vente n'est tolérée également chez les concessionnaires. Quant aux spectacles présentés, ils ont été conçus pour plaire à la grande majorité du public, tout en évitant la bouffonnerie.

Bref, tout ceux qui ont manifesté ou manifestent des craintes à quelque sujet que ce soit, sont invités, tout comme la population, à ne pas se former de mauvaise opinion sans avoir vu toutes les améliorations apportées au Village cette année.

Les organisateurs veulent bien établir que les Religieuses Augustines, la Cité de Québec ou le Carnaval de Québec ne sont pas partis au profit de l'exploitation du Village. Les promoteurs désirent avant tout rassurer le public et notamment les parents, qu'ils ont l'œil vigilant pour le maintien du bon ordre. Tout ce qui est physiquement possible a été fait pour créer au Village une atmosphère digne du public québécois.

Les promoteurs du VILLAGE DU CARNAVAL

LE PLUS GRAND CHOIX DE  
**CHAUSSURES**  
POUR TOUTE LA FAMILLE

LES MAGASINS DE CHAUSSURES  
**Talbot**  
CÔTE ST-ROCH  
CÔTE ST-DOMINIQUE  
MGR GAUVREAU

**3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR**

897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH  
—  
849 EST, ST-JOSEPH COIN ST-DOMINIQUE  
—  
795 EST, ST-JOSEPH COIN MGR GAUVREAU

STATIONNEMENT FACILE

**Dr A. Dion**  
Chirurgien-dentiste  
24, Côte du Palais  
en face Hôtel-Dieu  
TEL: 522-2153

**Calendrier**  
LUNDI 20 JANVIER 1964  
SS. Fabien et Sébastien, martyrs

Demain:  
Sic Agnès, vierge et martyre  
SOLEIL: Lever: 7:21  
Coucher: 4:34  
LUNE: Lever: 11:31  
Coucher: mal.

PHASES DE LA LUNE DE JANVIER  
Dernier quartier le 6 à 16:35 s.m.  
Nouvelle lune le 14 à 3:47 p.m.  
Premier quartier le 22 à 0:29 a.m.  
Pleine lune le 29 à 6:23 p.m.  
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

**TUILES - TAPIS PRELARTS**  
VENTE ET POSAGE ESTIMES GRATUITES  
Pour toutes informations: **PLANCHERS MODELES ENR.**  
Service de Téléphone 24 heures  
520, St-Léon — TEL: 523-3920

**SERVICE JOUR ET NUIT**  
tel: 681-4136

PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
ELECTRICITE

**PICARD INCORPORÉE**  
SUCCESSEURS de O.PICARD & FILS INC.  
365 RUE BOUFFARD, ST-MALO, QUEBEC